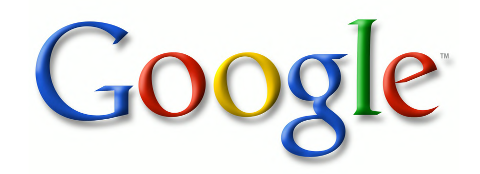
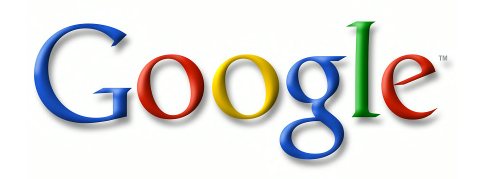
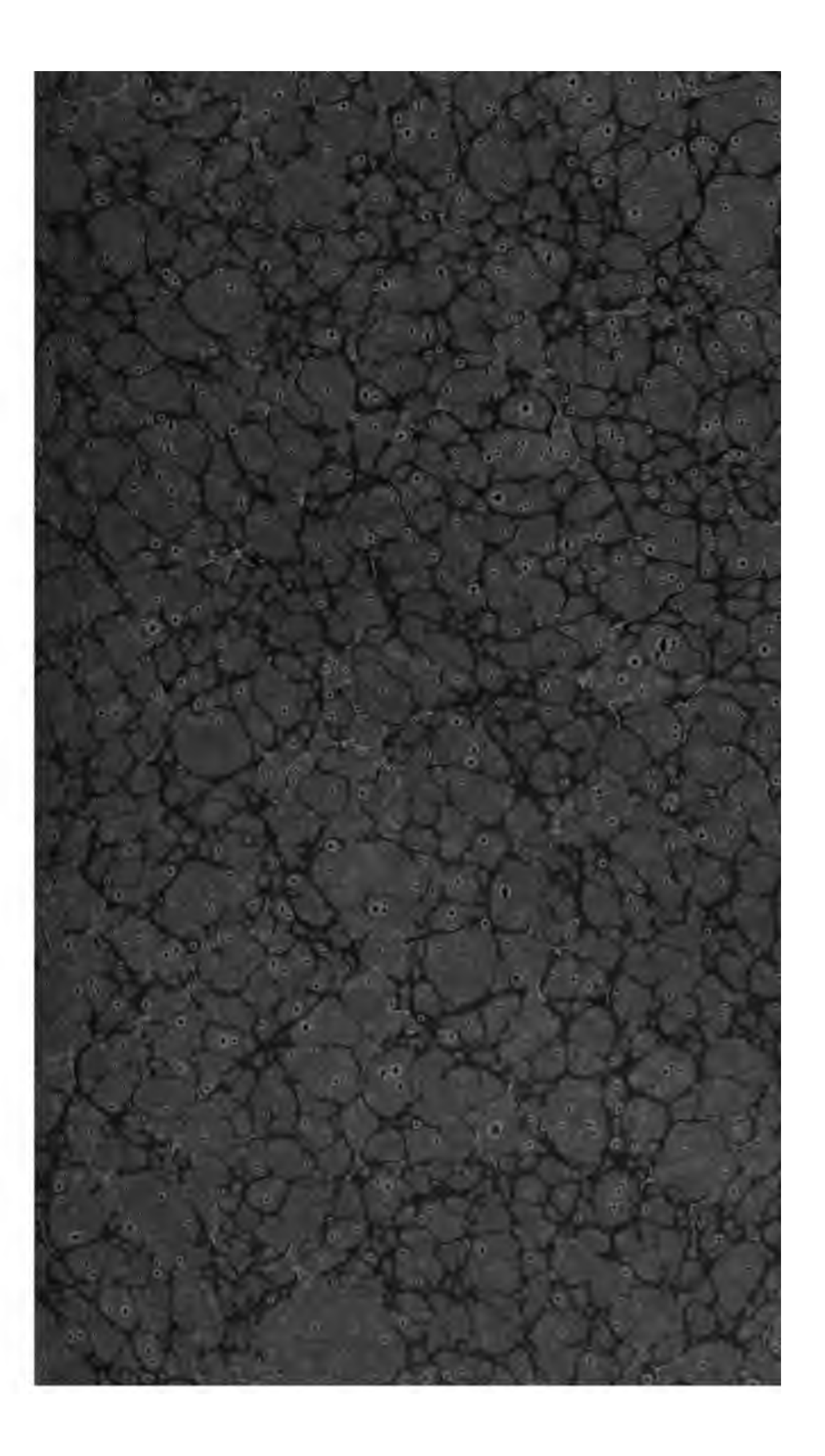







SE TAIRE ET FAIRE



VOYAGES,
RELATIONS ET MÉMOIRES
ORIGINAUX
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE
DE L'AMÉRIQUE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, 4, PLACE DE L'ODÉON.

VOYAGES,

RELATIONS ET MÉMOIRES

ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR HENRI TERNAUX.



HISTOIRE

DE LA PROVINCE DE SANCTA-CRUZ,

PAR PERO DE MAGALHANES DE GANDAVO.

LISBONNE. — 1576.



Paris.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

RUE HAUTEFEUILLE, No 23.

M. DCCC XXXVII.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, 4, PLACE DE L'ODÉON.

VOYAGES,

RELATIONS ET MÉMOIRES

ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR HENRI TERNAUX.



HISTOIRE
DE LA PROVINCE DE SANCTA-CRUZ,
PAR PERO DE MAGALHANES DE GANDAVO.

LISBONNE. — 1576.



Paris.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
RUE HAUTEFEUILLE, No 23.

M. DCCC XXXVII.



HISTOIRE

DE LA

PROVINCE DE SANCTA-CRUZ,

QUE NOUS NOMMONS ORDINAIREMENT

LE BRÉSIL,

PAR PERO DE MAGALHANES DE GANDAVO,

DÉDIÉE

AU TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR D. LIONIS PEREIRA,

ANCIEN GOUVERNEUR DE MALACCA

ET DE PLUSIEURS PARTIES DE L'INDE MÉRIDIONALE.

LISBONNE, A. GONSALVEZ. — 1576.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS

PERO DE MAGALHANES DE GANDAVO, auteur de l'histoire du Brésil dont nous publions aujourd'hui la traduction, naquit à Braga vers le milieu du XVIe siècle. Barbosa Machado (*Bibliotheca Lusitana*, t. III), rapporte qu'il était fils d'un Flamand, et qu'après avoir passé quelques années au Brésil il revint dans sa patrie, et s'établit dans la province d'Entre Douro-E.-Minho, où il se maria et employa le reste de sa vie à la direction d'une école qu'il avait fondée. De Magalhanes a publié aussi un ouvrage intitulé *Regras que ensinào a maneira de escriver a ortografia da lingoa Portuguesa com hum dialogo que adiante segue em defensão da mesma lingoa Lisboa. A. Gonsalvez.* 1574, *in-4°*, *Lisboa. B. Rodriguez.* 1590, in-4° *et Lisboa*, 1592, in-4°. Sous la forme d'un dialogue entre Palencio et Petronio, l'auteur

discute les avantages particuliers aux langues espagnole et portugaise, et la question de savoir quelle est celle des deux qui ressemble davantage au latin.

Son histoire du Brésil, publiée à Lisbonne chez Antonio Gonsalvez en 1576, est certainement un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru dans le seizième siècle, sur la description des pays éloignés : le style en est simple, mérite bien rare chez les écrivains de sa nation. Quoiqu'elle contienne plusieurs notions fausses ou inexactes que l'ignorance de l'époque excuse facilement, on n'y trouve pas une de ces fables ou de ces légendes que les auteurs contemporains accueillaient si aveuglément; aussi tous ceux qui en parlent s'accordent-ils à en faire l'éloge. Antonio de Leon Pinelo (*Bibli, Orient. et Occident.*), qui se contente presque toujours de donner simplement le titre des ouvrages, appelle celui-ci, *una obra curiosa y unica*. Gil Gonsalez Davila (*Teatro de las grandezas de Madrid*, p. 504), le nomme *una obra muy erudita y curiosa*. Nic. Antonio et Joan Soarez de Brito en font aussi l'éloge.

Malheureusement, l'indifférence des Portugais et des Espagnols, même pour leurs meilleurs auteurs, a empêché que cet ouvrage ne fût jamais réimprimé. Il est devenu d'une rareté si excessive qu'on n'en connaît que trois ou quatre exemplaires; il ne se trouve dans aucune bibliothèque publique de Paris, et il n'est cité que très-rarement dans les auteurs portugais qui ont traité du Brésil. Il paraît que cette histoire est restée inconnue à la plupart d'entre eux, même à Vasconcelos, car dans le grand

nombre de citations dont ce dernier aime à couvrir ses marges, on ne lit pas une seule fois le nom de M. de Gandavo. Je puis donc présenter cet ouvrage comme un des livres sur l'Amérique les moins connus et les plus dignes de l'être.

Je crois nécessaire de rappeler en peu de mots les principaux événements qui se sont passés au Brésil jusqu'à la publication de cette histoire, afin de rendre certains passages plus intelligibles. Quelque temps après que cette contrée eut été reconnue par Perdralvarez Cabral, le roi dom Emmanuel envoya Gonsalo Coelho avec trois caravelles pour l'explorer de nouveau ; quelques auteurs ont prétendu qu'Améric Vespuce l'avait dejà découverte auparavant, et qu'il fut mis à la tête de cette seconde expédition ; mais le silence de M. de Gandavo est un argument de plus en faveur de ceux qui regardent cette version comme une fable.

Plusieurs fois dans les années suivantes, cette côte fut parcourue par les navigateurs portugais qui se rendaient aux Indes, entre autres par Alfonso d'Albuquerque en 1503, et trois ans plus tard par Tristan d'Acunha.

En 1508, le roi d'Espagne, jaloux de conserver la possession exclusive de l'Amérique, expédia pour ce pays Vicente Yanez Penzon et Juan Diaz de Solis : ce dernier y fit un second voyage en 1516. Ce fut dans cette deuxième expédition qu'il découvrit le Rio de la Plata, que son étendue fit nommer *mar dulce*, ou mer d'eau douce.

Le Brésil fut ensuite visité par Magellan et par Sé-

bastien Cabot; mais il paraît que Christovano Jaques, gentilhomme de la maison du roi dom Joam III, y fonda en 1525 le premier établissement permanent, et, selon l'historien Herrera, déjà en 1530, cette colonie était dans un état florissant. On établit plus tard les diverses capitaineries dont il est fait mention au chapitre III de cette histoire. Elles furent données pour la plupart à titre héréditaire à des officiers qui s'étaient distingués dans l'Amérique, à la charge d'en faire la conquête et de les coloniser à leurs frais. Le gouvernement portugais, dont toute l'attention était concentrée vers ses possessions des Indes orientales, s'occupait peu du Brésil, et laissait ces capitaines se tirer d'affaire comme ils pouvaient.

Ils ne tardèrent pas à abuser de leur pouvoir, et les plaintes de la colonie, qui devenait chaque jour plus importante, parvinrent enfin jusqu'à la métropole. Par une ordonnance de 1549, le roi dom Joam III limita beaucoup les priviléges des capitaines héréditaires, et nomma gouverneur général du Brésil Thomé de Sousa, qui alla débarquer dans la baie de Tous les Saints, où il bâtit la ville du même nom (*Bahia de todos os sanctos*), qui fut longtemps la capitale de la colonie.

Quelques années après eut lieu la désastreuse tentative que firent les Français sous la conduite de Nicolas de Villegaignon pour fonder un établissement au Brésil; mais plusieurs circonstances qui sont en dehors de notre sujet l'empêchèrent d'acquérir de l'importance, et il fut bientôt détruit par les Portugais. Ceux-ci, possesseurs tranquilles du pays, s'oc-

cupèrent à soumettre les Indiens et à étendre leurs découvertes dans l'intérieur. Enfin, le Brésil devint si peuplé, que le roi dom Sébastien jugea nécessaire, par un décret de 1572, de le diviser en deux gouvernements. Ce fut probablement à cette époque que de Magalhanes de Gandavo le visita, car la séparation du pays en deux gouvernements cessa en 1576, époque qui coïncide parfaitement avec la date de la publication de son ouvrage.

On trouve en tête de l'histoire de la province de Sancta-Cruz, trente-quatre tercets de Camoës adressés à dom Lionis Pereira. L'illustre auteur de la *Lusiade*, raconte au gouverneur de Malacca un songe de Magalhanes de Gandavo, dans lequel Mars et Apollon lui apparaissent et se disputent la dédicace de l histoire du Brésil. Mercure survient, les engage à renoncer à leurs prétentions et leur expose que dom Lionis est plus digne qu'eux d'être le protecteur de cet ouvrage. Cette pièce est suivie d'un sonnet du même auteur sur une victoire remportée par dom Lionis contre le roi d'Achem, de la péninsule de Malacca : vient ensuite la dédicace de Magalhanes. Je n'ai pas cru devoir traduire ces trois morceaux presque sans intérêt aujourd'hui.

AVERTISSEMENT

AU LECTEUR.

Ce qui m'a surtout engagé à écrire la présente histoire et à la publier, c'est que jusqu'aujourd'hui personne ne l'a entrepris, bien qu'il y ait déjà plus de soixante-dix ans que cette province est découverte. Suivant moi si cette his-

toire a été profondément ensevelie dans l'obscurité, c'est plutôt par l'indifférence que les Portugais ont toujours eue pour ce pays, que par le manque de gens habiles, instruits et capables de l'écrire plus au long et d'un meilleur style que moi. Les étrangers semblent faire plus de cas de ces contrées, et ils les connaissent mieux et plus à fond, quoique les armes des Portugais les en aient chassés nombre de fois. Il me paraît donc convenable et nécessaire que nous autres Portugais nous les connaissions aussi; particulièrement afin que ceux qui vivent misérablement dans notre patrie s'y rendent pour améliorer leur sort; car tel est ce pays et la fertilité du sol, qu'on y est accueilli tout pauvre et malheureux que l'on soit. Il y a dans cette histoire des faits si curieux et si remarquables

que, de notre part, ce serait bien de la négligence de ne pas les recueillir pour en conserver la mémoire, suivant l'usage des anciens auxquels rien n'échappait, et qui faisaient mention de choses bien moins intéressantes, dont le souvenir s'est ainsi conservé jusqu'à nous et vivra éternellement. Si les anciens Portugais n'avaient pas été, comme nos contemporains, si peu curieux d'écrire, on n'aurait pas perdu le souvenir de tant d'événements passés qui nous sont entièrement inconnus aujourd'hui, et nous ne serions pas dans une ignorance si profonde sur tant de points, ce qui force les hommes les plus savants à feuilleter une grande quantité de livres sans pouvoir découvrir la manière dont ces faits se sont passés. Les Grecs et les Romains considéraient toutes les

autres nations comme des barbares, et ils pouvaient leur donner ce nom à juste titre, puisqu'elles étaient si peu curieuses et si peu jalouses de gloire, qu'elles laissaient périr, par leur propre faute, le souvenir des événements qui pouvaient rendre leurs noms immortels. L'écriture en effet conserve le souvenir des actes, et le souvenir est l'image de l'immortalité à laquelle nous devons tous aspirer, autant qu'il est en nous. Voilà donc les raisons qui m'ont déterminé à entreprendre cet ouvrage. Je ne l'ornerai pas de termes choisis, ni d'autres fleurs du langage que les orateurs éloquents ont coutume d'employer pour accroître le mérite de leurs œuvres. Je chercherai seulement à écrire la vérité d'un style clair et facile, autant que mon faible esprit me le permettra, désirant

plaire à tous ceux qui en auront connaissance. Ainsi j'espère que les fautes que l'on trouvera dans cet ouvrage seront excusées, j'entends, par les gens d'esprit, toujours très-disposés à l'indulgence : quant aux sots et aux médisants, je sais qu'on ne peut leur échapper, car il est certain qu'ils n'épargnent personne.

HISTOIRE

DE LA

PROVINCE DE SANCTA-CRUZ.

CHAPITRE PREMIER.

De la découverte de cette province, et de la raison pour laquelle on doit la nommer Sancta-Cruz, et non le Brésil.

Sous le règne du très-catholique et sérénissime roi dom Emmanuel, une flotte, commandée par l'amiral Pedralvarez Cabral, se mit en route pour les Indes ; ce qui fut le second voyage que les Portugais firent dans cette

partie de l'Orient. Elle quitta Lisbonne au mois de mars de l'an 1500; et ayant mouillé aux îles du cap Vert, où elle devait faire de l'eau, il s'éleva une tempête qui en empêcha, et qui sépara plusieurs vaisseaux du reste de la flotte; mais ils réussirent à la rejoindre quand le beau temps fut revenu. L'expédition prit alors la pleine mer, tant pour éviter les calmes de la côte de Guinée, que pour doubler plus aisément le cap de Bonne-Espérance. Après un mois de navigation par un vent favorable, elle arriva à cette province que l'on côtoya toute la journée, la prenant pour une grande île, sans que ni les pilotes ni nulle autre personne en eussent jamais eu connaissance, et sans qu'il supposassent qu'il existât un Continent dans une direction aussi occidentale (1).

(1) La relation de Pedralvarez Cabral se trouve en italien dans le recueil de Ramùsio et en français, à la suite de la traduction de Jean Léon par J. Temporal (Lyon, 1556, t. II, p. 8). On en lit aussi des détails dans Barros (*Decad.* 1, *lib.* 5, *cap.* 1 *y siguientes*), et dans Castanheda (*Lib.* 1, *cap.* XXVIII

Les Portugais prirent terre, vers le soir, dans l'endroit qui parut le plus favorable; ils aperçurent bientôt des habitants du pays. Ils furent fort étonnés à cette vue, car ces gens étaient entièrement différents des naturels de la côte de Guinée, et ne ressemblaient à aucun de ceux qu'ils connaissaient. Mais pendant la nuit, les bâtiments étant à l'ancre, il s'éleva un vent si violent, qu'on fut obligé d'appareiller au plus vite; ils coururent ainsi le long de la côte, et finirent par trouver un port, bon et sûr, dans lequel ils entrèrent. On lui donna le nom de Porto-Seguro, parce qu'il avait servi de refuge et d'abri contre la tempête : il le conserve encore aujourd'hui.

Le lendemain, Pedralvarez descendit à terre

y sigui.) : tous ces auteurs s'accordent complétement avec le nôtre sur les principaux détails de cette expédition; voyez aussi la lettre de Pedro Vas de Caminha sur la découverte du Brésil, publiée pour la première fois par M. Ferdinand Denis, et réimprimée dans l'*Art de vérifier les dates* (III[e] part., T. XIII).

avec une grande partie de son monde. Ils chantèrent d'abord une grand'messe, ensuite il y eut sermon. Les Indiens du pays, qui se réunirent pour admirer ce spectacle, se comportèrent fort tranquillement, imitant tous les gestes des nôtres et toutes les cérémonies qu'ils voyaient pratiquer. Ils se mettaient à genou, se frappaient la poitrine comme s'ils eussent eu la lumière de la foi, ou comme si le grand et ineffable mystère du Très-Saint-Sacrement leur eût été révélé par un moyen quelconque. Ils montraient ainsi qu'ils étaient tout disposés à recevoir la doctrine chrétienne quand elle leur serait enseignée, n'étant retenus ni par le culte des idoles, ni par aucune croyance qui pût contrarier la nôtre, comme on le verra dans le chapitre qui traite de leurs mœurs.

Pedralvarez fit partir sur-le-champ un vaisseau pour porter la nouvelle de sa découverte au roi dom Emmanuel, qui la reçut avec beaucoup de joie et de contentement; et depuis

lors on commença à envoyer des navires dans ce pays, que l'on explora peu à peu, et que l'on connut de plus en plus. Enfin, on y établit des colonies, et on le divisa en capitaineries, comme il l'est aujourd'hui.

Revenons à Pedralvarez qui le découvrit. Après y avoir passé quelques jours pour faire aiguade et attendre un vent favorable, il voulut, avant de partir, donner un nom à cette nouvelle terre. Il commanda de placer, au sommet d'un arbre, une croix, qui fut arborée avec grande solennité, et bénite par les prêtres qu'il avait avec lui : puis il donna le nom de Sancta-Cruz (*Sainte-Croix*) à cette province; car c'était précisément le 3 de mai, jour où notre sainte mère l'Église en célèbre la fête. Cet événement renferme un sens mystérieux: ainsi, comme dans le royaume de Portugal on porte sur la poitrine une croix, qui est l'emblême de l'ordre du Christ, la Providence voulut que ce pays fût découvert à une époque où ce saint jour lui donnât son nom, pour

montrer qu'il serait possédé par les Portugais, et passerait, par succession, au pouvoir des grands-maîtres de l'ordre du Christ. C'est pourquoi il ne me paraît pas bien que nous lui ôtions ce nom, pour lui en donner un autre dont se sert un vulgaire sans réflexion, depuis qu'on a commencé à en rapporter du bois de teinture. On nomme ce bois *Brasil*, parce qu'il est rouge et ressemble à de la braise; et de là, ce pays a reçu le nom de Brésil. Mais afin de narguer en cela le démon, qui a tant travaillé et travaille tant pour effacer de la mémoire des hommes et éloigner de leur cœur la sainte croix, par laquelle nous avons été rachetés et délivrés de sa tyrannie, il est bon de rendre son nom à cette province, et que nous la nommions, comme dans le principe, province de Sancta-Cruz. Joan de Barros, cet illustre et fameux écrivain, le prouve aussi dans sa première décade, en parlant de la même découverte. En vérité, les nations chrétiennes doivent plus estimer

un bois sur lequel s'est opéré le mystère de notre sainte rédemption, qu'un bois qui ne sert qu'à teindre du drap et d'autres choses semblables.

CHAPITRE II.

—

Dans lequel on décrit la situation et les avantages de cette province.

La province de Sancta-Cruz est située dans la grande Amérique, l'une des quatre parties du monde. Elle commence à deux degrés au sud de la ligne équinoxiale, et s'étend sans interruption vers le midi jusqu'au quarante-cinquième degré, de manière qu'elle est en partie sous la zone torride, et en par-

tie sous la zone tempérée. Ce pays a la forme d'une harpe: la côte septentrionale se prolonge de l'est à l'ouest parallèlement à la ligne. Vers le midi, il touche à d'autres provinces de l'Amérique, habitées et possédées par des peuples barbares, avec lesquels jusqu'à présent nous n'avons eu aucune communication. Baigné à l'orient par la mer d'Afrique, il fait face aux royaumes de Congo et d'Angola et au cap de Bonne-Espérance. A l'ouest, il est borné par la haute chaîne des Andes et les montagnes du Pérou, qui s'élèvent si orgueilleusement au-dessus de la terre, que les oiseaux même, dit-on, les traversent difficilement. Un seul chemin conduit du Pérou à cette province, et il est si dangereux que beaucoup de personnes y périssent. En tombant de cet étroit sentier, les cadavres des voyageurs se précipitent à une telle profondeur, que ceux qui survivent, loin de pouvoir leur donner la sépulture, ne les revoient même plus. La province de Sancta-Cruz n'offre pas de pareilles

difficultés. Quoiqu'elle soit très-grande, il n'y a ni montagnes, ni déserts, ni marais que l'on ne puisse traverser facilement. Cette contrée est meilleure pour y vivre qu'aucune de celles de l'Amérique, car l'air y est très-bon : elle est très-fertile et très-agréable à voir.

Ce qui la rend si salubre et si exempte de maladies, ce sont les deux vents qui y règnent généralement : ils soufflent du nord-est et du sud, quelquefois aussi de l'est et de l'est-sud-est ; comme ils viennent tous deux de la mer, ils sont si purs et si tempérés que non-seulement ils ne font pas de mal, mais encore ils allègent et prolongent la vie de l'homme. Ces vents s'élèvent vers midi et durent jusqu'au lendemain matin; alors les vapeurs de la terre les font tomber. Au lever du soleil, le ciel est ordinairement nuageux ; presque tous les matins il pleut, et la terre est couverte de rosée à cause des nombreuses forêts qui attirent les vapeurs. A ce moment de la journée il souf-

fle un vent doux, qui vient de terre : il continue jusqu'à ce qu'il soit calmé par les rayons du soleil, le vent de mer habituel commence alors à s'élever, le ciel redevient serein, et la terre est nettoyée et débarrassée de toutes ces évaporations (1).

Cette province est délicieuse à voir : elle est très-fraîche : couverte de forêts hautes et épaisses, et arrosée par des rivières abondantes et nombreuses. La terre est toujours verte, comme dans notre patrie aux mois d'avril et de mai : le froid et les gelées de l'hiver n'y détruisent jamais les plantes comme elles détruisent les nôtres; enfin la nature a tant fait pour ce pays et l'air y est tellement tempéré, que jamais on ne souffre du froid ni de la chaleur.

On y voit une quantité infinie de sources dont les eaux forment beaucoup de grands

(1) Cette description est fort exacte, et ce vent de mer qui succède au vent de terre est ce qu'on appelle la *viraçao*.

fleuves qui se jettent à la mer, soit vers le nord, soit vers l'orient. Quelques-uns naissent dans les montagnes, et vont par une route longue et tortueuse se perdre dans l'Océan. Le courant en est si fort qu'il refoule les vagues ; et ils entrent dans la mer avec tant de violence qu'on ne peut y naviguer sans beaucoup de dangers et de difficultés. Un des plus connus et des principaux est la rivière des Amazones, dont l'embouchure est située sur la côte septentrionale, à un demi-degré sud de l'équateur ; sa largeur est d'environ trente lieues. Il y a dans ce fleuve beaucoup d'îles qui le divisent en plusieurs bras : il sort d'un lac des montagnes de Quito, dans le Pérou (1). Quelques embarcations de Castil-

(1) La première expédition tentée par les Espagnols pour descendre l'Amazone fut celle de Francisco de Orellana, en 1540 ; la seconde fut celle de Pedro de Ursua, en 1560. Mais elle eut une fin malheureuse par la révolte du fameux Lope d'Aguirre.

lans sont parties de cette province, et sont arrivées en le descendant dans l'Océan, à un demi-degré de l'équateur, ce qui fait six cents lieues en ligne droite; mais il faut en compter bien davantage, à cause des détours.

Un autre fleuve très-grand a aussi son embouchure sur la côte septentrionale ; c'est le Maranhano (1) : il contient beaucoup d'îles : au milieu de la barre, il y en a une qui est habitée, et le long de laquelle peuvent aborder les plus grands navires. L'embouchure a sept lieues de large, et l'eau salée y entre avec tant d'abondance que jusqu'à cinquante lieues dans l'intérieur elle semble plutôt un bras de mer, et l'on peut naviguer entre ces îles sans aucune difficulté.

La rivière des Amazones en reçoit deux

(1) L'auteur paraît entendre ici par le Maranhano, le fleuve Meary ou Mearim.

autres qui viennent de l'intérieur, l'une fut remontée, jusqu'à la distance de deux cent cinquante lieues, par des Portugais envoyés à la découverte; ils ne purent s'avancer au-delà, parce que la rivière n'était plus assez profonde et devenait si étroite qu'il était impossible aux navires de passer outre. Quant à l'autre, ils ne la reconnurent pas : ainsi on ignore où toutes deux prennent leurs sources.

Un autre fleuve très-considérable se jette aussi dans l'Océan du côté de l'est, à dix degrés et un tiers : on le nomme Rio de Sam-Francisco, il a une demi-lieue de large à son embouchure. Il se précipite dans la mer avec tant de furie, qu'il en fait reculer les vagues et que l'eau est douce jusqu'à la distance de trois lieues; il est très-clair, très-rapide et coule du sud au nord. On peut y naviguer jusqu'à la distance de soixante lieues, ce qui a déjà été fait. Une cataracte fort considérable que ce fleuve forme en

cet endroit et d'où l'eau tombe d'une très-grande élévation, empêche de remonter plus haut. Au-delà de la cataracte, cette rivière s'enfonce sous terre et ne reparaît qu'à une lieue, en jaillissant et en entrainant tout avec soi.

Le Rio de Sam-Francisco prend sa source dans un très-grand lac qui est dans l'intérieur du pays, que l'on dit être très-peuplé, et dont les habitants passent pour posséder beaucoup d'or et de pierres fines (1).

Un très-grand fleuve et des plus considérables du monde a son embouchure sur la rive occidentale; on le nomme Rio da prata (*de la Plata*), et il a quarante lieues de large. En entrant dans l'Océan, la masse d'eau qu'il amène de tous les versants du Pérou est si considérable, que les navigateurs boivent de l'eau douce avant d'apercevoir la terre.

A deux cent soixante lieues de la mer,

(1) Ceci est une erreur, ce fleuve naît dans la Serra da Canastra, dans la province de Minas-Garaes.

les Espagnols ont fondé une ville que l'on appelle l'Ascension; on peut remonter jusque-là et encore beaucoup plus avant. A une grande distance de là ce fleuve reçoit le Rio Paragoahi (*Parana*), qui prend sa source dans le même lac que la rivière de Sam-Francisco, dont j'ai parlé plus haut (1).

Outre ces cours d'eau, un grand nombre d'autres, tant grands que petits, se jettent dans la mer le long de la côte. Il y a aussi beaucoup de havres, de baies et de bras de mer, dont je ne ferai pas mention, parce que mon intention est de ne parler que des choses les plus remarquables, pour ne pas être accusé de prolixité, et pour satisfaire tout le monde en peu de mots.

(1) Le Parana naît aussi dans la province de Minas-Geraes, mais sur le versant oriental de la Serra do Mar, à cinquante ou soixante lieues de la source du Sam-Francisco.

CHAPITRE III.

—

Des capitaineries et des colonies portugaises, établies dans cette province.

Il y a dans cette province, en descendant de la ligne équinoxiale vers le sud, huit capitaineries habitées par des Portugais, chacune d'environ cinquante lieues de côtes.

Séparées par des lignes tracées de l'est à l'ouest, elles sont bornées dans les deux autres directions par la mer Océane et la ligne de

démarcation des possessions espagnoles et portugaises.

Ces capitaineries furent établies par le roi dom Joam III, qui, désirant faire fleurir la religion chrétienne dans ce pays, choisit pour les administrer, ses sujets les plus dignes de sa confiance par leur noblesse et leur mérite. Ces derniers fondèrent des colonies le long de la côte, dans les endroits qui leur parurent les plus convenables et les plus avantageux pour l'établissement des nouveaux habitants. Elles ont déjà une population considérable : les plus importantes possèdent une forte et nombreuse artillerie pour se défendre contre leurs ennemis, tant du côté de la mer que du côté de la terre.

Quand les Portugais vinrent s'établir dans cette contrée, il y avait aux environs un grand nombre d'Indiens. Mais comme ils se soulevaient sans cesse contre les nôtres et leur faisaient mille trahisons, les gouver-

neurs et capitaines en tuèrent un grand nombre, et les détruisirent peu à peu, de sorte que le pays devint désert aux environs des colonies. Il reste cependant auprès de quelques-unes, des villages habités par des Indiens amis et alliés des Portugais et qui vivent dans ces capitaineries. Afin de parler de toutes dans le présent chapitre, je ne ferai que rapporter en passant les noms des capitaines qui les conquirent, et je mentionnerai toutes les colonies portugaises, en allant du nord au sud, comme il suit :

La première et la plus ancienne se nomme *Tamaracà* (*Itamaraca*) : elle prend son nom d'une petit île, sur laquelle la colonie est établie. Pero Lopez de Sousa fut le premier qui la conquit et la délivra des Français, au pouvoir desquels elle était quand il vint s'y fixer. L'île est séparée de la terre ferme par un bras de mer où se jettent plusieurs rivières qui viennent des montagnes : il se divise en deux parties entre lesquelles l'île est située.

L'une des deux peut recevoir les plus grands vaisseaux, qui vont jeter l'ancre jusque devant la colonie, qui est à environ une demi-lieue de la mer. L'autre, la plus septentrionale, ne peut recevoir que de petites embarcations, parce qu'elle n'est pas assez profonde. Du côté du nord, les terres de cette capitainerie sont très-étendues et très-fertiles. On vient d'y bâtir de grandes habitations, et la colonie aurait augmenté beaucoup plus vite et jouirait de la même prospérité que les autres, si le capitaine Pero Lopez y eût résidé pendant quelques années, et s'il ne l'avait pas abandonnée quand elle commençait à se peupler.

La seconde capitainerie se nomme Paranambuco (*Pernambuco*). Elle fut conquise par Duarte Coelo, qui fonda la première colonie sur une hauteur en vue de la mer, à cinq lieues de l'île de Tamaracà, et par huit degrés de latitude; elle se nomme Olinda; c'est une des villes les plus belles et les plus populeuses du pays.

A cinq lieues plus avant dans les terres il existe une autre colonie, nommée Igaroçù ou Villa dos Cosmos. Outre les Portugais qui peuplent ces villes, un grand nombre sont dispersés dans les fermes et dans les habitations; car, les territoires des villes de cette capitainerie et des autres sont entièrement colonisés; les terres de Paranambuco sont des meilleures et des mieux cultivées.

Les habitants ont été très-aidés par les Indiens du pays, dont ils ont tiré une quantité d'esclaves pour travailler à leurs fermes. La cause principale de l'augmentation rapide de la population de cette capitainerie, c'est que le gouverneur qui l'a conquise a continué d'y résider, et qu'étant plus connue elle est plus fréquentée par les vaisseaux que celles dont je vais parler. A une lieue au sud de la colonie (1) d'Olinda, un récif ou chaîne de

(1) L'auteur emploie ici le mot povação, qui signifie littéralement village, lieu habité et qui est encore en usage au Brésil comme terme de statistique pour désigner certains établisse-

rochers forme le port où se rendent les navires; il a son entrée par la plage, et par une petite rivière qui traverse l'établissement.

La troisième capitainerie, vers le midi, est celle de Bahia de Todos-os-Sanctos (*le baïe de Tous-les-Saints*) (1), qui appartient au roi notre maître; c'est là que résident le gouverneur, l'évêque et l'auditeur général de toute la côte. Le premier capitaine qui la conquit et y établit une colonie, est Francisco Pereira Coutinho. Il fut défait par les Indiens après une longue guerre, et ne put résister à leur impétuosité, à cause

ments. On voit par-là que la ville d'Olinda était fort peu considérable à cette époque.

(1) Le premier Portugais qui visita Bahia fut Christovão Jaques, dont il est parlé dans la préface. Mais il paraît qu'à cette époque (1535) elle était déjà fréquentée par les Français, car Vasconcellos (*Chronica da companhia de Jesus do Estado do Brasil*, lib. I, p. 35) raconte qu'il y trouva deux vaisseaux français occupés à commercer avec les Indiens. Il voulut s'en emparer, mais ils se défendirent bravement et aimèrent mieux se laisser couler à fond que de se rendre. Francisco Pereira Coutinho, dont il est question, finit par tomber entre les mains des Indiens qui le dévorèrent. (Vasconcellos, *ib.*, p. 36.)

du grand nombre d'ennemis qui s'étaient réunis de tous côtés contre les Portugais.

Plus tard, elle fut reconquise et colonisée par Thomé de Sousa, le premier gouverneur général qu'il y eut dans ce pays : depuis, la culture et le nombre des habitants ont toujours été en augmentant. Aussi, cette capitainerie de Bahia de Todos-os-Sanctos est-elle une des plus peuplées. Elle possède trois villes belles et populeuses qui sont à cent lieues de Paranambuco, par treize degrés de latitude. La plus considérable, où résident le gouverneur et la principale noblesse du pays, est celle de O-Salvador. Il y en a une autre qu'on nomme Villa-Velha; c'est la première colonie que l'on établit dans cette province. Thomé de Sousa fonda dans la suite, à une demi-lieue plus avant dans les terres, la ville de O-Salvador, ayant trouvé l'endroit plus convenable et plus avantageux pour les habitants.

Quatre lieues plus loin dans l'intérieur, on

trouve une troisième ville nommée Paripe, qui se gouverne elle-même (1) comme les deux autres. Toutes ces colonies sont situées près d'une baie spacieuse et belle, où les plus grands navires peuvent entrer sans danger. Sa largeur est de trois lieues sur quinze de longueur; des îles nombreuses et très-fertiles sont dispersées çà et là. Elle se divise en plusieurs bras : on y voit beaucoup d'anses et de petites baies sur lesquelles les habitants naviguent d'un habitation à l'autre, pour leurs affaires.

On doit à Iorge Figueiredo Correa, gentilhomme de la maison royale, l'établissement de la quatrième capitainerie, celle de Os-Ilheos. Ce fut par son ordre que Joam d'Almeida alla fonder une colonie à trente lieues de Bahia de Todos-os-Sanctos, par quatorze degrés et quarante minutes de latitude. Cette ville,

(1) C'est-à-dire que cette ville a un corps municipal électif, ce qui constitue une cité, tandis que les endroits qui n'ont pas ce privilége ne sont considérés que comme des bourgs.

très-belle et très-peuplée, est située au sommet d'une colline, en vue de la mer, sur le bord d'une rivière navigable qui se divise, dans l'intérieur, en beaucoup de bras. Les colons ont établi leurs habitations sur ses bords; ils s'y rendent avec des barques et des canots comme à Bahia de Todos-os-Sanctos.

La cinquième capitainerie se nomme Porto-Seguro; elle fut conquise par Pero do Campo-Tourinho. Elle contient deux villes situées par seize degrés et demi de latitude et à trente lieues de Os-Ilheos. Entre les deux villes coule une rivière, dont l'embouchure forme une baie où les vaisseaux peuvent entrer. Le principal établissement se divise en deux parties: l'une est bâtie du côté du nord, sur un rocher qui domine la mer, et l'autre dans le bas auprès de la rivière. La seconde ville, nommée Sancto-Amaro, est située à une lieue plus au sud. A deux lieues au nord de cette baie, il y en a encore une, qui est celle où entra la

flotte qui découvrit ce pays; on l'appela, comme je l'ai dit plus haut, Porto-Seguro, et, plus tard, elle donna son nom à toute la capitainerie.

La sixième capitainerie est celle de Spirito-Sancto, qui fut conquise par Vasco-Fernandes Coutinho. La capitale est établie dans une petite île à soixante lieues de Porto-Seguro, par vingt degrés de latitude. Cette île est dans une grande rivière, à environ une lieue de son embouchure : on y trouve une très-grande quantité de poisson et de gibier, dont les habitants sont toujours abondamment pourvus, et c'est, de toutes les capitaineries de la côte, la plus fertile et la mieux approvisionnée de toutes choses.

La septième capitainerie porte le nom de Rio-de-Janeiro; elle fut conquise par Mende Sà (1), dont les armes, pendant le temps qu'il fut gouverneur général de ce pays, obtinrent

(1) Mende Sà ou Mem de Sà fut le troisième gouverneur

plusieurs brillantes victoires sur les Français qui s'y étaient établis. La capitale, très-belle et très-peuplée, se nomme Sam-Sebastiam; elle est par vingt-trois degrés de latitude, et à soixante-quinze lieues de Spirito-Sancto. Cette ville est située sur un bras de mer qui s'avance sept lieues dans les terres, il en a cinq de large; mais l'entrée, qui est la partie la plus étroite, n'a guère qu'un mille. Au milieu s'élève un îlot de cinquante-six brasses de long sur vingt-six de large (1), où l'on pourrait facilement construire un fort pour la défense du pays. C'est une des rades les meilleures et les plus sûres, car les plus grands vaisseaux peuvent entrer et sortir

général du Brésil. Ce fut en 1567 qu'il attaqua l'établissement que les Français avaient formé dans la baie de Rio-de-Janeiro, et dont il réussit à s'emparer malgré la vigoureuse résistance de ceux-ci et de leurs alliés les Indiens Tamoyos. La plus grande partie des Français parvint cependant à lui échapper en s'embarquant (Vid Vasconcelos, *Chr. do Brasil*, lib. II, p. 227 *e segui.*). Paternina, *Vida do padre Anchieta*. Azevedo Pizarro e Araujo, *Memorias historicas do Rio-de-Janeiro*, cap. I, p. 15 a 24.

(1) La brasse portugaise égale 2m,1859.

en tout temps sans aucun danger. Les terres de cette capitainerie sont les meilleures de toute la contrée, et celles qui doivent récompenser le plus richement les travaux des cultivateurs : je ne crois pas que ceux qui iront dans cette espérance se trouvent déçus.

La dernière capitainerie est celle de Sam-Vicente, conquise par Martim-Alfonso de Sousa. On y trouve quatre villes; deux sont situées dans des îles séparées de la terre ferme par un bras de mer, qui ressemble à une rivière : elles sont par vingt-quatre degrés de latitude, et à cinquante-cinq lieues de Rio-de-Janeiro. Ce bras de mer se divise en deux parties : l'une est assez étroite et peu profonde, de sorte qu'il n'y peut entrer que de petites embarcations : c'est là qu'est fondé l'établissement le plus ancien, nommé Sam-Vicente. A une lieue et demie de l'autre partie (la principale, qui peut recevoir de grands navires et les bâtiments de toute espèce qui vont à cette capitainerie), il y a

une autre ville nommée Sanctos, où, à cause de ses échelles, résident le capitaine et son lieutenant, ainsi que les autres membres du conseil ou du gouvernement.

A cinq lieues plus au sud, on trouve une autre colonie que l'on appelle Hitanhaém, et enfin une dernière nommée Sam-Paulo, à douze lieues dans l'intérieur des terres, et fondée par les pères de la compagnie (*de Jésus*). Les habitants en sont nombreux; la plupart sont nés de Portugais et d'Indiennes du pays.

Vers le nord, est une autre île, séparée de la terre ferme par un second bras de mer, qui se réunit avec le premier, et sur lequel on a construit deux forts, un de chaque côté, pour défendre cette capitainerie contre les corsaires et les Indiens. Ils sont très-bien garnis d'artillerie. Ils étaient très-utiles autrefois, car c'était par-là que les ennemis venaient d'ordinaire attaquer les habitants du pays.

Outre les villes dont je viens de parler, il

en existe dans ces capitaineries un grand nombre d'autres habitées par les Portugais, et dont je n'ai pas fait mention, ayant l'intention de ne traiter que des plus considérables, et de celles qui ont des officiers de justice et une juridiction particulière, comme plusieurs de ce royaume.

CHAPITRE IV

Du gouvernement, des mœurs et coutumes des habitants des capitaineries.

LORSQUE la province de Sancta-Cruz commença à être colonisée par les Portugais, elle forma un seul gouvernement, à la tête duquel se trouvait un capitaine-général, ayant sous ses ordres les gouverneurs de chaque capitainerie; mais comme elles sont fort éloignées

les unes des autres, et que les habitants augmentent dans une proportion considérable, aujourd'hui on l'a divisée en deux gouvernements : l'un se compose de la capitainerie de Porto-Seguro et de toutes celles qui sont au nord; l'autre de la capitainerie de Spirito-Sancto et de toutes celles du midi. Le gouverneur de la partie septentrionale réside à Bahia de Todos-os-Sanctos, et celui de la partie méridionale à Rio-de-Janeiro. On les a placés ainsi chacun au milieu de sa juridiction, pour que les colons soient mieux gouvernés et plus facilement.

Quant à ce qui touche les habitants et leur manière de vivre : leurs maisons deviennent de jour en jour plus belles et mieux construites. Les premières étaient seulement en torchis et en terre, et couvertes de feuilles de palmier; actuellement il y en a de très-élevées, bâties en chaux et en pierre, couvertes et lambrissées comme celles de ce pays-ci. Elles forment même des rues fort

longues et fort belles dans la plupart des établissements dont j'ai parlé.

Tel est l'accroissement de la population, qu'on espère, avant peu de temps, qu'il s'élèvera des églises magnifiques et d'autres édifices qui achèveront d'embellir le pays.

Les capitaines et les gouverneurs ont réparti des concessions de terrain à la plupart des habitants qui sont répandus dans la province (1). L'on cherche d'abord à avoir des esclaves pour cultiver la terre; et si une personne parvient à s'en procurer quatre ou six, elle a de quoi subsister honorablement avec sa famille, quand même elle ne posséderait pas autre chose; parce que l'un va à la chasse, l'autre à la pêche, et le reste cultive les terres; de sorte que les colons n'ont aucune dépense à faire pour leur nourriture et celle de leurs esclaves. On peut calculer ainsi quelle est la richesse

(1) Dans le texte portugais ces concessions sont nommées *sesmarias;* on se sert encore aujourd'hui de cette expression pour désigner les terrains concédés par le gouvernement.

de ceux qui ont deux ou trois cents esclaves, comme beaucoup d'habitants : il y en a même qui en ont davantage. Ces colons vivent très-bien entre eux, s'entre-aident les uns les autres, se prêtent leurs esclaves, et viennent volontiers au secours des pauvres qui arrivent pour s'établir dans le pays. Ceci est général dans toute la contrée ; et ces habitants font beaucoup d'autres œuvres pies, si bien que tout le monde a de quoi vivre, et l'on ne voit pas, comme chez nous, des malheureux qui vont mendier.

CHAPITRE V.

—

Des plantes, des vivres et des fruits de cette province.

Il y a dans cette province tant de plantes, de fruits et d'herbes dont on pourrait rapporter beaucoup de choses, que ce serait un travail infini de les nommer toutes ici, et de décrire les propriétés de chacune en particulier. C'est pourquoi je ne ferai mention que de quelques-unes des principales, surtout

de celles dont les vertus et les fruits sont utiles aux Portugais.

Je parlerai d'abord de la plante et de la racine dont les habitants tirent leur nourriture habituelle, et qu'ils mangent au lieu de pain; cette racine se nomme *mandioca* (1) : la plante qui la produit s'élève environ à la hauteur d'un homme. Elle n'est pas très-grosse, elle a beaucoup de nœuds : pour la planter en culture régulière, on la coupe en morceaux puis on la fiche en terre; on la cultive ensuite comme on fait à l'égard des boutures, en ayant soin de travailler la terre comme pour d'autres plantes. Chaque morceau produit trois ou quatre racines, et quel-

(1) On sera peut-être curieux de connaître les noms brésiliens des diverses espèces de manioc, les voici tels que les donne Vasconcelos. (*Cronica da companhia do estado do Brasil*, p. 150.) Les principales espèces se nomment : *Mandijbuçu*, *Mandijbimana*, *Mandijbibiyana*, *Mandijbiyurucu*, *Apitiuba*, *Aipiy*; elles se subdivisent en *Apijgoaçu*, *Aipijarande*, *Aipijcaba*, *Aipijgoapamba*, *Aipijcaborandi*, *Aipijcurumu*, *Aipijurumumiri*, *Aipijiurueuya*, *Aipijmachaxera*, *Aipijmaniaxau*, *Aipijpoca*, *Aipijtayapoya*, *Aipijpitanga*.

quefois davantage, selon que la terre est plus ou moins fertile : elles mûrissent en neuf ou dix mois, excepté dans la capitainerie de Sam-Vicente, où il leur faut trois ans, parce que le pays est très-froid. Au bout de ce temps elles deviennent aussi grandes que les ignames de Sam-Thomé ; mais la plupart sont courbées et contournées comme des cornes de bœuf. On les arrache à mesure qu'on veut les manger ; on coupe la plante au pied et on laisse la racine cinq ou six mois sous terre : alors elle se conserve parfaitement ; sans cela elle se gâterait. A Sam-Vicente on la garde ainsi pendant vingt ou trente ans.

Quand on a arraché ces racines, on les met tremper dans de l'eau pendant trois ou quatre jours, on les écrase avec beaucoup de soin, puis on introduit la pâte obtenue par cette opération dans des espèces de manches longues et étroites, faites avec des baguettes minces et tressées comme des paniers. Ensuite on en exprime le jus de manière

qu'il n'en reste pas la moindre goutte ; car il est tellement malsain et vénéneux que si un homme ou un animal en buvait, il mourrait sur-le-champ. Après avoir ainsi nettoyé cette pâte, ils la mettent sur le feu dans une marmite, et une Indienne l'agite continuellement jusqu'à ce que la chaleur ait enlevé toute l'humidité, ce qui a lieu en une demie-heure à peu près. Cette farine forme la principale nourriture des habitants de cette province. Il y en a de deux sortes : l'une se nomme farine de guerre et l'autre farine fraîche ; celle de guerre se prépare en la faisant sécher et torréfier de manière qu'elle se garde près d'un an sans se gâter ; celle qui est fraîche est plus délicate et plus agréable au goût, mais elle ne peut se conserver plus de deux ou trois jours, après quoi elle se corrompt.

On prépare aussi avec ce mandioca un autre aliment, nommé *beijùs* ; il ressemble à des oublies, mais il est plus grand et plus blanc.

Beaucoup d'habitants, particulièrement ceux de Bahia de Todos-os-Sanctos, le mangent de préférence parce qu'il est de meilleur goût et de plus facile digestion.

Il existe une autre espèce de mandioca dont les propriétés diffèrent de celle-ci; on le nomme *aïpim*; on en fait dans quelques capitaineries des boules qui surpassent en saveur le pain frais de ce pays-ci. Le suc de cette espèce n'est pas vénéneux comme celui de l'autre, il ne fait pas le moindre mal quand on en boit. Cette racine se mange aussi rôtie, comme les patates ou les ignames, et de toute manière elle est très-bonne.

On récolte en outre dans ce pays beaucoup de maïs dont on fait du pain très-blanc, du riz, des fèves, et toute sorte de légumes.

Il y a encore une autre plante qui vient de l'île Sam-Thomé et dont le fruit sert de nourriture à beaucoup de personnes. Elle est très-tendre, s'élève très-haut; elle n'a pas de branches, mais des feuilles qui sont

longues de sept ou huit palmes. Le fruit nommé *banàna*, a la forme d'un concombre, et vient en grappe; quelques-unes de ces plantes sont si grandes qu'elles portent jusqu'à cent cinquante bananes, parmi lesquelles il y en a d'assez grosses et d'assez pesantes pour briser la tige en deux. Quand il en est temps, on cueille ces grappes, et quelques jours après elles mûrissent. Dès qu'elles sont cueillies, on coupe la plante, parce qu'elle ne porte du fruit qu'une fois. Il pousse à l'instant sur l'ancien pied des rejetons qui reproduisent d'autres grappes. Ce fruit est très-savoureux et des meilleurs du monde; il est couvert d'une peau semblable à celle de la figue, quoique plus dure; on l'ôte quand on veut le manger. Mais les bananes sont malsaines, et donnent la fièvre à ceux qui en mangent.

Ce pays produit aussi une espèce d'arbres très-élevés qu'on nomme *zabucàes* (1), sur

(1) Lisez sapucayar, c'est le fruit du Quatelé ou *lecythis ollaria*.

lesquels il croît des espèces de vases aussi grands que de grosses noix de cocos; ils sont fort durs, et remplis d'une espèce de châtaignes très-douce et très-savoureuse; à l'extrémité inférieure ils sont fermés par une sorte de couvercle qui paraît plutôt l'ouvrage de l'industrie humaine que celui de la nature. Quand ces châtaignes sont mûres, le couvercle se détache et ces fruits tombent les uns après les autres, de sorte qu'il finit par n'en plus rester.

Un fruit, meilleur encore et plus estimé des habitants du pays, croît sur une petite plante qui s'élève très-peu au-dessus du sol et dont les feuilles ressemblent à celles de l'aloès. Ce fruit se nomme *ananázes*, et vient comme les artichauts; il ressemble à la pomme de pin, il est de la même grandeur ou un peu plus grand. Quand ils sont mûrs ils ont une odeur très-suave, et on les coupe en tranches pour les manger; ils sont si bons que, de l'avis de tout le monde, il

n'y a pas de fruit dans notre patrie qui puisse leur être comparé, et les naturels les estiment au-dessus de toutes les autres productions de leur pays.

Une autre espèce de fruit vient dans les bois sur des arbres de la grandeur des poiriers ou des pommiers : il ressemble à une poire, il est d'une couleur très-jaune. Ce fruit se nomme *cajùs* (1); il a beaucoup de jus, et on le mange dans les chaleurs pour se rafraîchir, car il est très-froid de sa nature et rend malade quand on en fait excès. Au bout de chacune de ces pommes, est un appendice de la grosseur d'une châtaigne, qui a l'apparence d'une fève; il paraît le premier, et il en est pour ainsi dire la fleur. L'écorce est extrêmement âcre, et l'amande, quand on la fait rôtir, est très-échauffante et plus agréable au goût qu'une amande douce.

On trouve dans cette province beaucoup

(1) L'auteur parle ici de la pomme d'acajou.

d'autres espèces de fruits de différentes qualités, et en si grand nombre que des personnes, voyageant dans l'intérieur, ont vécu pendant longtemps sans autre nourriture; mais ceux dont j'ai parlé sont les meilleurs du pays et les plus estimés des Portugais. On récolte aussi beaucoup de produits du Portugal, des concombres, des melons, des tomates, et des figues de plusieurs espèces. Les vignes y donnent du raisin, deux ou trois fois dans l'année, et tous les autres fruits sont en même abondance, parce que, comme je l'ai dit, il n'y a pas dans cette contrée de froid qui puisse leur faire tort. Les limons, les cédrats, les oranges, y viennent en nombre infini, car les arbres épineux sont très-communs, et aucune espèce ne multiplie davantage.

Outre les plantes qui produisent les fruits et les aliments qu'on mange dans ce pays, il y en a d'autres que les colons cultivent dans leurs habitations, savoir, les cannes à sucre et le cotonnier, qui sont les principaux

objets de l'agriculture : tout le monde s'en occupe et l'on en tire de grands profits. Dans toutes les capitaineries, on récolte beaucoup de coton et de sucre, surtout dans celle de Paranambuco. On y a établi une trentaine de sucreries et autant dans la baie de Salvador, et elle en fabrique plus sans comparaison qu'aucune autre. Il y a aussi dans ces capitaineries une grande abondance de bois du Brésil dont les habitants tirent de grands bénéfices. On voit bien que ce bois est produit par la chaleur du soleil, car il ne croît que dans la zone torride; et plus l'endroit qui le fournit est rapproché de la ligne équinoxiale, plus il est fin et de bonne couleur; c'est pourquoi il n'y en a pas dans la capitainerie de Sam-Vicente ni dans les pays plus méridionaux.

Une autre espèce d'arbre que l'on trouve aussi dans les forêts de la capitainerie de Paranambuco, c'est le *copahìbas*, qui donne un baume excellent contre beaucoup de ma-

ladies : il produit surtout des effets merveilleux dans celles qui sont causées par les fraîcheurs, et il enlève en peu de temps toutes les douleurs, quelque graves qu'elles soient. Il possède les mêmes vertus pour les blessures et toutes les autres plaies, les guérit très-promptement, et si bien qu'on ne voit même pas où elles ont été faites, et en cela il ne le cède à nul autre remède.

Cette huile se trouve toute l'année dans l'arbre ; mais ceux qui la vont chercher s'en occupent pendant l'été, parce que c'est l'époque où elle est plus abondante. Pour se la procurer ils donnent de grands coups autour du tronc qui alors distille peu-à-peu cette précieuse liqueur. Elle ne se trouve pas également dans tous les arbres, mais seulement dans ceux que l'on appelle femelles; on nomme les autres mâles, et il n'est pas facile de distinguer les deux espèces; car elles sont absolument de la même grandeur et de la même apparence. La plupart de ces

arbres sont rongés par les animaux, qui, lorsqu'ils ont été mordus ou blessés, vont, par un instinct naturel, y chercher un remède à leurs maux.

Dans la capitainerie de Os-Ilheos et dans celle de Sam-Vicente, croît une autre espèce d'arbre, nommé *caborahìbas*, de l'écorce duquel on tire un baume qui a une odeur très-suave; il guérit les mêmes maladies. Ceux qui parviennent à s'en procurer l'estiment beaucoup et le vendent à un prix fort élevé, car outre que ces arbres sont très-rares, ceux qui vont à leur recherche courent de grands dangers de la part des ennemis qui sont perpétuellement en embuscade dans les bois pour les tuer et qui ne font jamais de quartier.

On voit aussi dans le capitainerie de Sam-Vicente un certain arbre que les Indiens appellent dans leur langue *obirá paramaçací*, c'est-à-dire arbre contre les maladies; quelques gouttes d'un lait qui en sort sont

un excellent purgatif, et si l'on en avalait seulement plein une coquille de noix, on mourrait sans rémission.

Quant aux autres plantes et herbes qui ne donnent pas de fruits et auxquelles on ne connaît aucune espèce de propriété, je n'en traiterai pas ici, quoiqu'il y ait bien des choses à en dire, parce que, comme je l'ai observé plus haut, j'ai eu l'intention de parler seulement de celles qui sont utiles aux naturels. Je ne ferai mention que d'une seule espèce, qui est très-extraordinaire et dont les propriétés causeront beaucoup d'étonnement quand on les connaîtra (1). Elle se nomme *herva viva*; elle a quelque ressemblance avec la ronce, mais quand on la touche avec les mains ou d'une autre manière, elle se retire et paraît pour ainsi dire une créature sensible qui souffre

(1) Il s'agit ici de la sensitive, qui tapisse en effet des espaces fort étendus et qui rampe, mais dont la feuille n'a aucune analogie avec celle de la ronce que l'auteur nomme *sylvam macho*.

et est offensée de cet attouchement; et quand on la laisse, comme oubliant cet affront, elle commence de nouveau à s'épanouir et redevient aussi verte et aussi robuste qu'auparavant. Cette plante doit avoir quelque propriété que nous ne connaissons pas, et dont les effets sont peut-être encore plus étonnants; car nous savons que tous les végétaux que Dieu a créés ont reçu des vertus particulières, chacun pour remplir le but de sa création. Combien plus doit en possèder celui-ci, que la nature a voulu distinguer d'une manière aussi frappante, lui donnant une existence si extraordinaire, et si différente des autres!

CHAPITRE VI.

—

Des animaux et des reptiles venimeux de cette province.

Comme cette contrée est très-grande, et que la majeure partie est inhabitée et remplie de hautes et épaisses forêts, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait diverses espèces d'animaux très-féroces et de reptiles très-venimeux, puisque dans notre pays, qui est si peuplé et si cultivé, on trouve dans les brous-

sailles de très-grands serpents dont on raconte des choses étranges, et d'autres reptiles et animaux répandus dans les landes et les forêts. Les hommes, quoique très-multipliés, n'ont pu réussir à les tuer tous, ni à en détruire la race; combien ne doit-il donc pas y en avoir dans cette province, où le climat et l'air sont si favorables à leur reproduction, où de nombreuses forêts leur offrent un refuge assuré? Je décrirai les insectes venimeux et les animaux que la nature y avait répandus, car il n'y existait pas d'animaux domestiques quand les Portugais commencèrent à la coloniser; mais dès qu'ils eurent connu le pays et remarqué l'avantage qu'il y aurait à en élever, ils firent venir des îles du Cap-Verd, des chevaux et des juments dont il y a maintenant un nombre considérable dans toutes les capitaineries. On trouve aussi dans cette province une grande quantité de bétail, et particulièrement des bêtes à cornes, qu'on y a originairement amenées des mêmes îles.

Quant aux animaux indigènes, tous sont sauvages, et il y en a que l'on n'a jamais vus dans d'autres contrées. Je vais en donner une description, en commençant par ceux que l'on mange dans le pays, et dont la chair est en abondance dans toutes les capitaineries.

On voit beaucoup de cerfs, et des sangliers de diverses espèces; les uns sont semblables à ceux de notre patrie; d'autres sont plus petits, et ils ont le nombril sur le dos (1). On tue un grand nombre de ces derniers. Il y en a certains qui paissent et mettent bas à terre, et vont sous l'eau quand ils veulent. Comme ceux-ci ne peuvent pas courir, parce qu'ils ont les pieds de derrière trop longs et ceux de devant très-courts, la nature a voulu qu'ils pussent vivre sous l'eau, où ils ne manquent pas de se précipiter s'ils voient un homme ou s'ils craignent quelque danger. Leur chair est très-savoureuse,

(1) Le pécari ou tajam.

ainsi que celle des autres sangliers; elle est si saine qu'on la donne de préférence aux malades, parce qu'elle est bonne pour toutes les affections et ne fait jamais de mal à personne.

D'autres animaux que l'on appelle *antas* (*les tapirs*), ressemblent à des mules, mais ils ont la tête plus déliée et les lèvres allongées comme une trompe. Les oreilles sont rondes et la queue courte; ils sont cendrés sur le corps et blancs sous le ventre. Ils ne se montrent que la nuit; et quand le jour paraît, ils s'enfoncent dans les broussailles ou dans l'endroit le plus reculé qu'ils peuvent trouver, et ils y restent cachés tout le jour, comme des oiseaux de nuit à qui la lumière est odieuse. Quand le soir arrive, ils sortent de nouveau et retournent paître dans le même endroit. La chair de ces animaux a tellement le goût du bœuf, qu'on ne peut distinguer l'une de l'autre.

Il y a encore des animaux nommés *cotias* (*les agoutis*), de la grandeur des lièvres: ils ont

la même saveur et sont aussi gros. Ces cotias sont rouges; ils ont les oreilles petites, et la queue si courte qu'on la voit à peine.

D'autres animaux plus grands, nommés *pacas*, ont le museau rond; ils ressemblent à des chats : leur queue est comme celles des cotias; ils sont de couleur fauve et tachetés de blanc par tout le corps. Quand on les prépare pour les manger, on enlève le poil comme au cochon de lait, sans les écorcher, parce qu'ils ont la peau très-tendre et très-bonne; la chair en est aussi très-délicate et des plus savoureuses.

Il existe aussi dans cette contrée une espèce d'animaux très-remarquables, et qui selon moi ne ressemblent à aucune autre espèce; c'est le *tatù* (*l'armadille*), animal de la grandeur du cochon de lait; il est couvert d'écailles, couleur de *cagado* (1) et disposées en lames, de telle façon qu'ils ont absolument

(1) Avec un accent sur le premier *á*, ce mot signifie une tortue d'eau douce; sans accent, comme notre auteur l'écrit, la signification en est bien différente.

l'air d'un cheval recouvert d'une armure. Leur queue est longue et entièrement garnie de la même écaille; leur tête ressemble à celle d'un cochon de lait, quoique un peu plus pointue; ils ont les jambes très-courtes et moins couvertes d'écailles que la tête. Ils vivent dans des terriers comme les lapins; la chair de ces animaux est la meilleure et la plus estimée qu'il y ait dans le pays; elle a le goût du poulet.

Les lapins me paraissent ne différer en rien de ceux du Portugal.

Enfin tous les habitants peuvent chasser les animaux dont je viens de parler, et ils en tuent une très-grande quantité sans beaucoup de peine. On chasse partout où l'on veut, et il n'y a pas de réserves comme dans notre pays. Un seul Indien, s'il est bon tireur, fournit toute une maison de gibier; car il ne se passe pas de jour qu'il ne tue un sanglier, un cerf ou un des animaux dont je viens de parler.

On y voit d'autres quadrupèdes très-féroces, qui font de grands ravages parmi tout ce gibier et dans les troupeaux des habitants. Quelques-uns les nomment tigres, mais ils sont plus généralement connus dans le pays sous le nom d'*onças*; cependant plusieurs personnes qui s'y connaissent, et qui ont vu des tigres dans d'autres parties du monde, affirment qu'ils appartiennent à cette espèce. Ils ressemblent tout-à-fait à des chats, et n'en diffèrent que par la taille, car il y en a qui sont aussi grands que des veaux; d'autres sont plus petits; ils ont le corps rayé de blanc, de jaune et de noir. Quand ils sont affamés, ils entrent dans les enceintes où l'on renferme le bétail, et tuent beaucoup de veaux et de génisses qu'ils vont manger dans les bois; et ils en font de même de tous les animaux qu'ils peuvent attraper. Sont-ils poursuivis, ils attaquent les hommes et sont si hardis, qu'un Indien s'étant une fois réfugié sur un arbre pour échap-

per à un de ces tigres, cet animal s'établit au pied sans que plusieurs personnes accourues du village, aux cris de l'Indien, pussent réussir à l'effrayer. Il resta toujours à guetter sa proie, de sorte que la nuit étant venue, ces hommes dirent à l'Indien de prendre patience, que le tigre se fatiguerait d'attendre; mais le lendemain, soit qu'il eût voulu s'en aller croyant le tigre parti, soit qu'il fût tombé de l'arbre par accident, on ne trouva plus que ses os. Lorsqu'au contraire ces animaux sont rassasiés, ils sont lâches, poltrons, et un chien suffit pour les mettre en fuite. Quelquefois ils se réfugient sur les arbres et s'y laissent tuer à coups de flèches sans faire aucune résistance : d'où l'on voit que la gourmandise détruit la prudence, le courage et la vivacité de l'esprit, non-seulement chez les hommes; mais qu'elle affaiblit aussi les brutes et les rend incapables d'user de leurs forces naturelles, même quand elles auraient besoin d'en faire usage pour défendre leur vie.

Les *cerigoês* (*les sarigues*) sont des animaux que l'on trouve aussi dans ce pays, et qui sont de la grandeur des renards; ils ont sous le ventre une ouverture qui forme deux bourses dans lesquelles ils mettent leurs petits : alors chacun d'eux prend une mamelle dans sa bouche et ne la lâche pas avant d'avoir achevé de téter. On affirme que ces animaux ne conçoivent et n'engendrent pas leurs petits dans le ventre, mais dans ces bourses : car parmi toutes les femelles qu'on a prises, on n'en a jamais trouvé de pleine ; et ce qui rend cette conjecture encore plus probable, c'est qu'il paraît impossible qu'elles mettent bas leurs petits, selon l'ordre de la nature, comme le font les autres animaux.

Le *perguiça* (*le paresseux*), autre animal de la même grandeur, se rencontre aussi dans cette province. Sa tête est fort laide, ses griffes sont très-effilées et semblables à des doigts. Il a sur la nuque une espèce de

crinière qui lui couvre le dos; il va toujours traînant le ventre à terre, sans jamais se lever sur les pieds de derrière comme les autres animaux; il marche si lentement que pendant quinze jours il n'avance pas de la distance d'un jet de pierre (1). Il se nourrit de feuilles; on le trouve ordinairement sur les arbres, mais il lui faut deux jours pour y monter et autant pour en descendre. Comme il ne vit que de feuilles, et ne poursuit pas d'autres animaux, il ne marche pas mieux dans aucune occasion.

Les *tamendoâs* (*les tamanoirs*) sont encore une autre espèce d'animaux du pays; ils sont grands comme des moutons; leur peau est tachetée, leur museau très-allongé et très-étroit au bout. Ils n'ont pas la bouche fendue comme les autres animaux, et elle est si petite qu'à peine pourrait-on y mettre deux

(1) Ceci est une exagération dont l'histoire naturelle moderne a fait justice. Voyez les observations de MM. Quoy et Gaymard, dans le *Voyage autour du monde* de M. Freycinet.

doigts. Leur langue est très-étroite et a près de trois palmes de long. La femelle a sur la poitrine deux mamelles, comme celle d'une femme, et un pis placé à l'extrémité du cou entre les pattes, d'où descend le lait avec lequel elle allaite ses petits. Ils ont à chaque pied deux ongles, allongés comme deux grands doigts et larges comme un ciseau de menuisier; leur queue est couverte de poil et presqu'aussi longue que celle d'un cheval. Toutes les choses extraordinaires que l'on remarque dans cet animal sont nécessaires à la conservation de sa vie, parce qu'il ne mange que des fourmis : ainsi ses grands ongles lui servent à ouvrir et à déterrer les fourmilières : et dès que cela est fait, il enfonce sa grande langue dans l'endroit qui est ouvert, et quand elle est couverte d'insectes, il la retire, les avale, et recommence ce manège jusqu'à ce qu'il soit rassasié.

Il y a aussi dans ce pays un grand nombre de singes et de beaucoup d'espèces, mais comme

ils sont connus partout, je ne m'étendrai pas sur ce sujet, et je dirai seulement avec brièveté les choses les plus dignes d'être rapportées.

Il y en a quelques-uns, de couleur rousse, qui exhalent une odeur très-suave et très-agréable à toutes les personnes qui s'en approchent : si on les frotte avec la main ou s'ils transpirent, l'odeur devient plus forte. Ils sont fort rares dans cette province et ne se trouvent que très-avant dans l'intérieur. D'autres, plus grands, sont noirs et barbus comme des hommes; on les dit si hardis que quand les Indiens les ont blessés à coups de flèches, ils les arrachent de leur corps et les jettent à ceux qui les ont lancées; ils sont très-sauvages et les plus agiles du pays.

Deux espèces, un peu plus grandes que les belettes, vivent sur la côte; on les nomme *sagoïs* (*ou sahuis*) : les uns sont jaune doré; d'autres sont fauves; ils ont le poil très-fin, et

ressemblent à des lions par la forme de leur tête et la conformation de leur corps; ils sont très-beaux; on les trouve depuis Rio-de-Janeiro vers le sud (1). Les fauves au contraire habitent les capitaineries septentrionales; on les apprivoise facilement, mais ils ne sont pas aussi jolis que les jaunes. Ces deux espèces sont si vives et si délicates que les individus que l'on tire du pays pour les embarquer et les envoyer en Portugal meurent presque tous pendant la traversée, et ce n'est que par hasard qu'il en échappe quelques-uns.

Les bois renferment de très-grands serpents, de diverses espèces, auxquelles les Indiens donnent des noms différents, selon leurs propriétés : il y en a dans l'intérieur d'une taille si énorme, qu'ils avalent un cerf entier ou tout autre animal de la même grandeur, et ce n'est pas bien étonnant, puisque

(1) C'est le simia rosalia, qu'on ne rencontre guère en effet au-delà du Cap Frio en s'avançant vers la ligne.

nous voyons chez nous des reptiles qui ne sont pas très-grands avaler un lièvre ou un lapin, tandis que leur gosier est si petit qu'on croirait pouvoir à peine y mettre le doigt. Quand ces serpents veulent avaler leur proie, il s'élargit de manière qu'elle y passe en entier; ils la sucent pour ainsi dire, et par ce moyen parviennent à les introduire dans leur estomac, comme cela arrive chez nous; il paraît encore plus naturel que ceux-ci, à cause de leur grandeur, puissent engloutir quelque animal que ce soit.

Il en existe une autre espèce, moins grande et plus venimeuse. Ce serpent a au bout de la queue une chose semblable à une sonnette, et qui fait du bruit quand il s'agite, ce qui avertit ceux qui l'entendent d'être sur leurs gardes. Il y en a une infinité d'autres, dont je ne parlerai pas pour éviter d'être prolixe : presque toutes sont si nuisibles et si venimeuses, particulièrement celle que l'on nomme *geraràcas*, que c'est un miracle

quand ceux que ces serpents ont mordus en réchappent : ils vivent tout au plus vingt-quatre heures.

Dans les lacs et dans les rivières d'eau douce on trouve de très-grands lézards, dont les testicules ont une odeur qui surpasse celle du musc. Le linge qui y a touché conserve cette odeur pendant plusieurs jours.

Beaucoup d'autres animaux et de reptiles venimeux habitent ce pays; je n'en parle pas; car il y en a tant qu'il faudrait faire un livre exprès pour les nommer tous et traiter de la nature de chacun. Leur nombre est infini, comme cela doit être à cause du climat et de la disposition du pays. Les vents qui viennent de l'intérieur arrivent empoisonnés par la putréfaction des herbes, et l'influence du soleil en fait naître beaucoup d'animaux très-venimeux; voilà pourquoi il y en a une si grande quantité sur les côtes, comme je viens de le dire.

CHAPITRE VII.

—

Des oiseaux de ce pays.

De toutes les choses dont je ferai mention dans cette histoire, la plus belle et la plus agréable à la vue de l'homme, c'est la grande quantité d'oiseaux magnifiques et du plumage le plus varié qui habitent ce pays; mais il y en a de tant d'espèces, que je traiterai seulement des plus remarquables, et

des plus estimées par les Portugais et les Indiens.

On voit dans cette province beaucoup d'oiseaux de proie, très-beaux et de diverses espèces, comme des aigles, des faucons, des milans et bien d'autres du même genre.

Les aigles sont très-grands et très-forts; ils attaquent avec tant de furie les oiseaux ou les animaux qu'ils veulent prendre, et quelquefois ils poursuivent si aveuglément le gibier, qu'ils se heurtent contre les maisons des habitants et tombent sans pouvoir se relever. Les Indiens ont coutume d'enlever leurs petits et de les nourrir dans des cages : quand ils sont devenus grands, ils se servent de leurs plumes pour se parer.

Les faucons sont comme ceux de notre pays, mais une centaine espèce a les pieds si velus et si couverts de plumes, qu'on ne peut distinguer leurs serres; ils sont extrêmement légers, et il est bien rare que l'oiseau ou le gibier qu'ils poursuivent par-

vienne à leur échapper. Les milans sont aussi très-agiles et très-forts, surtout une petite espèce qui ressemble à l'émérillon, et qui, malgré sa petitesse, prend une perdrix dans ses serres et l'emporte. Ces animaux sont si hardis que souvent ils poursuivent un oiseau et le saisissent au milieu des gens, sans se retirer quoiqu'on fasse du bruit pour les effrayer.

Les oiseaux du pays que l'on mange ou dont les habitants font usage, sont les suivants :

On nomme *macucagoás* (1) une espèce qui est noire, et plus grande que les poules; ces oiseaux ont trois rangées de plumes aux ailes; ils sont très-gras et très-tendres. Les habitants en font grand cas, parce qu'ils sont très-savoureux et meilleurs que tous ceux qu'on mange chez nous.

Il y en a une autre espèce presque aussi

(1) Ce nom n'est plus usité.

grande que celle-ci, qu'on nomme *jacûs*, et que nous appelons poules des bois; on en voit de fauves et de noires. Elles ont un cercle blanc sur la tête, et la poitrine vermeille; on en tue beaucoup. Elles sont très-savoureuses et des meilleures qu'il y ait dans les bois. Il y a aussi des tourterelles, des perdrix et des pigeons semblables à ceux d'Europe, ainsi que beaucoup d'oies et de canards sauvages, le long des lacs et des rivières, et une multitude d'autres espèces aussi bons, aussi savoureux que les meilleurs qui se mangent chez nous, et très-estimés pour cette raison.

On trouve dans cette contrée une grande variété de très-jolis perroquets. Les plus beaux et en même temps les plus rares, sont plus grands que les faucons et se nomment *anapurûs*. Le plumage de ces perroquets est de couleurs différentes; ils ne se trouvent que très-loin dans l'intérieur du pays, mais on les apprivoise si bien qu'ils vien-

nent pondre dans la maison, et s'accoutument mieux à vivre avec les hommes qu'aucune espèce d'oiseau, quelque privée et domestique qu'elle soit. C'est pourquoi les Indiens les estiment autant que deux ou trois esclaves, et les Portugais qui parviennent à s'en procurer en font le même cas; car, ainsi que je l'ai dit, ils sont très-beaux et parés de couleurs plus brillantes qu'aucun autre oiseau du pays.

Une autre espèce fort belle, très-estimée et presque aussi grande, porte le nom de *canindés*; elle est entièrement bleue, à l'exception de quelques plumes jaunes aux ailes. D'autres perroquets de la même grandeur ont le plumage rouge parsemé de plumes jaunes; on les nomme *arâras*; ils ont les ailes bleues; et une queue très-grande et fort belle.

Ceux qui parlent avec plus de facilité et mieux que tous les autres se nomment perroquets véritables; ils sont d'une espèce

beaucoup plus petite. Les Indiens les apportent des montagnes pour les échanger contre des bagatelles; ils sont à peu près de la grandeur d'un pigeon : tout leur corps est d'un vert clair, la tête jaune et le dessous des ailes rouge. On trouve sur la côte habitée par les Portugais une autre espèce de même grandeur et d'un vert foncé, leur tête est bleue comme le romarin. Ils y sont plus nombreux que, chez nous, les corneilles ou les étourneaux; on ne les estime pas autant que les autres, parce qu'ils s'échappent souvent, et qu'outre cela ils parlent difficilement. On a ordinairement beaucoup de peine à le leur apprendre; mais quand on y parvient, ils ont le même prix que les autres et sont aussi estimés. C'est pourquoi les Indiens les plument quand ils sont jeunes, et les frottent avec le sang d'une certaine grenouille (1) et autres substances

(1) Rana tinctoria, on appelle encore cette curieuse opération tapirer un perroquet.

qu'ils y ajoutent : les plumes qui repoussent sont alors de la couleur de celles des perroquets véritables, et souvent les naturels parviennent à tromper les acheteurs en les vendant pour tels.

Une certaine espèce très-petite, et qui vient de l'intérieur, se nomme *tuyns*. Ils sont un peu plus grands que les moineaux, entièrement verts, sans aucun mélange, leur bec et leurs pieds sont blancs : leur queue est très-longue; cette espèce parle, elle est très-belle et s'apprivoise facilement. On en trouve aussi sur la côte de la grandeur des merles, on les nomme *marcanâos*; ils ont la tête fort grosse ainsi que le bec; ils sont verts et parlent comme les autres.

Outre les différentes espèces d'oiseaux dont je viens de parler, je ferai encore mention de quelques autres, et je commencerai par les oiseaux de mer.

Les *goaras* sont à peu près de la grandeur des poules d'eau; le premier plumage dont

les revêt la nature est blanc, sans aucun mélange et d'une grande finesse; ils en changent au bout d'environ deux ans, et deviennent entièrement fauves. Deux autres années après ces plumes tombent et sont remplacées par d'autres d'un noir parfait; enfin ils deviennent du plus beau rouge cramoisi qu'il soit possible de voir, et restent ainsi jusqu'à leur mort.

On trouve dans la capitainerie de Parambuco une espèce d'oiseaux fauves, deux fois grands comme les coqs du Pérou; ils ont sur la tête, au-dessus du bec, une sorte d'éperon pointu comme une corne, mêlé de blanc et de fauve foncé, long d'une palme environ, et trois autres un peu plus petits aux ailes, savoir: un à la naissance, un à la jointure du milieu, et le dernier à la pointe. Leur bec est comme celui des aigles; leurs pieds sont gros et très-longs; ils ont aux genoux des callosités grosses comme le poing: quand ils se battent avec d'autres oiseaux ils se tour-

nent de coté et se servent ainsi de toutes les armes que la nature leur a données.

Il y a dans le pays une autre espèce d'oiseaux, dont le nom est connu de tout le monde: ils ressemblent plutôt à des animaux terrestres qu'à des oiseaux, par les raisons que je vais donner; et cependant comme ce sont des volatiles, je ne laisserai pas d'en faire mention, ainsi que des autres. On les nomme *hémas*; ils ont autant de chair qu'un mouton; leurs jambes sont si longues qu'un homme arrive à peine à la hauteur de leurs ailes; ils ont le cou très-long et la tête comme celle des canes; ils sont fauves, blancs et noirs, et ils ont sur le corps des plumes très-belles, que dans notre pays les élégants et les militaires portent à leur bonnet; ces oiseaux paissent l'herbe comme le bétail, ne s'élèvent jamais de terre, et ne volent pas comme les autres. Ils ouvrent seulement les ailes et courent alors en rasant la terre. C'est pourquoi ils ne vont jamais dans les endroits

où il y a des broussailles et des arbres, afin de pouvoir voler et courir à la fois, comme je l'ai dit.

Il me serait facile de parler de beaucoup d'oiseaux de ce pays, que la nature a parés de très-belles couleurs; mais comme mon intention en écrivant cette histoire a été d'être bref et d'éviter tout ce qui pourrait m'attirer le reproche de prolixité, je n'ai parlé que des choses qui sont les plus remarquables, et je passerai sous silence celles qui sont moins dignes d'attention.

CHAPITRE VIII.

—

De quelques poissons remarquables, des baleines et de l'ambre.

On trouve dans ce pays une telle abondance de poissons savoureux et sains, tant dans la mer que dans les baies et les rivières, qu'ils suffiraient amplement pour nourrir les habitants de toutes les capitaineries, quand même la terre ne produirait pas tous les aliments et tout le gibier dont j'ai parlé plus

haut. Sans tenir compte d'une multitude de poissons qui ressemblent à ceux que nous avons en Portugal, je parlerai seulement d'une espèce, que l'on nomme poissons bœufs, parce qu'ils sont aussi grands que ces animaux, car il y en a qui pèsent quarante ou cinquante arrobas (1). Leur tête est semblable à celle des bœufs : ils ont deux nageoires qui sont faites comme des jambes, et les femelles ont deux mamelles pour allaiter leurs petits ; leur queue est large, plate et courte : quoiqu'on ne puisse les comparer à aucun poisson, cependant ils ressemblent un peu au thon. On trouve ces poissons dans les rivières et dans les baies de cette côte, particulièrement dans les endroits où il y a quelque ruisseau qui se jette à la mer, parce qu'ils sortent la tête hors de l'eau et paissent l'herbe qui croît dans ces endroits. Ils mangent aussi les feuilles d'un arbre que

(1) L'arroba contient 32 livres portugaises, chacune équivalant à kil. 0,458,948.

l'on appelle *mangnes*, et qui est très-commun le long de ces mêmes rivières. Les habitants les tuent à coups de harpon ; ils en prennent aussi quelques-uns dans les pêcheries, où ces poissons remontent avec la marée, et quand elle baisse ils cherchent vainement à retourner à la mer d'où ils sont venus. La chair en est très-bonne ; elle ressemble à de la viande et elle en a le goût ; quand elle est rôtie on ne peut la distinguer du filet de porc : on la fait cuire aussi avec de la viande, et on la prépare de même; si bien que personne en la goûtant ne croirait manger du poisson, s'il ne le savait pas.

On pêche une autre espèce de poissons, nommés *camboropins*, et qui sont de la grandeur des thons ; ils ont des écailles très-dures et plus grandes que celles des autres poissons. On les tue avec des harpons et lorsqu'on en veut prendre on se place sur un rocher, une pointe de terre ou tout autre endroit commode pour cette sorte de pêche. Quand on est bon pêcheur et qu'on les voit

venir, on les laisse d'abord passer, pour ne pas porter de coups inutiles, et l'on attend jusqu'à ce qu'on puisse les harponner par derrière, pour que le fer entre sans que les écailles l'en empêchent ; car, ainsi que je l'ai dit, elles sont très-dures, et si on les atteint, il est presqu'impossible de les traverser. C'est un des meilleurs poissons de ces parages ; il est non-seulement très-savoureux, mais encore fort sain et moins gras qu'aucun de ceux qu'on y mange.

Une autre espèce de poissons d'eau douce se nomme *tamoatás* ; ils sont environ de la grandeur des sardines et couverts d'écailles séparées par bande, de sorte qu'ils ressemblent aux tatous dont j'ai parlé plus haut ; leur chair est très-bonne, et les naturels du pays en font grand cas.

Les *mayacús*, autre espèce de poissons très-petits, ressemblent aux *xarocos* (1) ; ils

(1) Les dictionnaires désignent le xaroco comme une sorte de poisson, sans préciser l'espèce.

sont très-venimeux; la peau surtout en est si malfaisante que toute personne qui en avalerait seulement une bouchée mourrait sur l'heure : car on ne connaît dans le pays aucun moyen qui puisse empêcher ni même suspendre l'effet de ce poison mortel. Quelques Indiens se hasardent à en manger après en avoir retiré la peau et la partie inférieure du corps, où l'on dit que se trouve le venin; cependant ils ne laissent pas d'en mourir quelquefois. Ces poissons enflent tellement quand ils sont hors de l'eau, qu'ils ressemblent à une vessie pleine de vent. Ils sont assez peu craintifs, pour qu'on puisse facilement les prendre avec la main, et souvent ils se tiennent si tranquilles auprès du bord, qu'on est pour ainsi dire invité à les prendre et à les manger.

On ne trouve pas dans ces parages d'autres poissons qui méritent que je m'en occupe particulièrement, parce que, comme je l'ai dit, ils ne diffèrent pas essentiellement de ceux de

notre pays, et beaucoup sont des mêmes espèces, mais très-savoureux et si bons qu'on ne les défend pas aux malades et qu'ils ne leur font aucun mal; ils sont très-faciles à digérer dans toutes les maladies : de quelque manière qu'on les mange, ils ne nuisent pas à la santé.

Il ne me paraît pas hors de propos de traiter ici des baleines et de l'ambre qu'elles produisent, dit-on. Ce que j'en sais, c'est que dans ces parages il y en a beaucoup qui ont l'habitude de venir de la haute mer sur la côte, durant certaines époques, de préférence à d'autres; et c'est précisément au moment où elles se montrent que l'ambre est rejeté par les flots dans divers endroits de la province.

Voilà pourquoi beaucoup de personnes pensent que cet ambre n'est autre chose que l'excrément des baleines. C'est ainsi que les Indiens l'appellent dans leur langue, qui n'a pas d'expression particulière. D'autres prétendent que sans aucun doute c'est le sper-

me de ces mêmes baleines; mais je suis persuadé (mettant de côté ces opinions et d'autres également erronées) que c'est une liqueur qui se forme au fond de la mer, non pas partout, mais seulement où la nature a disposé les choses pour en produire. Comme cette liqueur est l'aliment des baleines, on peut affirmer qu'elles en mangent jusqu'à satiété, et que les morceaux rejetés par la mer sortent de leur estomac. S'il n'en était pas ainsi, et si l'ambre était le produit des baleines elles-mêmes, on en trouverait sur toute la côte, puisqu'il y a partout des baleines. D'ailleurs, on l'a vu par l'expérience, plusieurs de ces poissons étant venus échouer sur la côte, on trouva dans leur ventre de gros morceaux d'ambre dont les qualités avaient déjà été altérées par les sucs digestifs, parce qu'il y avait quelque temps qu'ils étaient avalés; et on en vit d'autres dans leur estomac qui étaient encore tout frais et qu'elles paraissaient avoir

mangés un instant avant de mourir. Leurs excréments, au contraire, soit dans l'endroit où ils se forment, soit dans celui par où ils sortent, ne ressemblent en rien à l'ambre, et ne paraissent pas différer de ceux des autres animaux ; ce qui prouve clairement la fausseté de la première opinion dont j'ai parlé. La seconde n'est pas plus exacte, car le sperme des baleines est ce que nous nommons *balso* : on en trouve beaucoup dans cette mer; on le dit très-bon pour les blessures, et il est connu pour cette vertu par tous ceux qui naviguent. L'ambre, lorsqu'il sort de la mer, est mou comme du savon, et presque sans aucune odeur, mais au bout de quelques jours il se durcit et prend ce parfum que tout le monde connaît. Il y en a deux espèces : l'un est fauve, c'est celui qu'on nomme ambre gris, l'autre est noir ; le premier est très-fin et très-estimé dans toutes les parties du monde ; le noir est bien moins apprécié pour l'excellence du parfum qu'on en tire,

et ne sert pas à grand'chose, selon ce que j'ai pu savoir. On en trouve beaucoup des deux espèces dans cette province, et il y a des habitants qui se sont enrichis et s'enrichissent tous les jours par ce trafic. Enfin, comme Dieu a destiné de tout temps cette contrée au christianisme et que l'intérêt est le principal guide des hommes dans cette vie, il lui a donné ce précieux produit maritime avant qu'on ait découvert dans l'intérieur les riches mines que ce pays promet, afin que les nations sauvages et barbares qui l'habitent arrivent à la connaissance de notre sainte foi catholique, ce qui sera une mine bien plus estimable. Que le Seigneur permette qu'il en soit ainsi, pour sa gloire et le salut de tant d'âmes !

CHAPITRE IX.

Du monstre marin tué dans la capitainerie de Sam-Vicente, en 1564 (1).

Le monstre marin qui fut tué dans cette province en 1564, fut une chose si nouvelle et à laquelle les yeux des hommes étaient

(1) Cette anecdote est le seul passage de l'ouvrage de Magalhanes qui paraît peu digne de foi, encore est-ce plutôt un fait exagéré qu'il rapporte sur des ouï-dire, qu'une fable faite à plaisir; cet animal était probablement un phoque d'une taille extraordinaire. Dans l'original on trouve à la fin du chapitre une mauvaise gravure qui représente le combat dont il est question.

si peu accoutumés, que, malgré qu'elle soit déjà connue dans toutes les parties du monde, je ne laisserai pas d'en parler, racontant tout au long ce qui se passa à cette occasion.

Dans la capitainerie de Sam-Vicente, la nuit étant déjà assez avancée, à l'heure où tout le monde commençait à se livrer au sommeil, une Indienne, esclave du capitaine, sortit par hasard de la maison. Ayant jeté les yeux sur une plaine qui se trouve entre la mer et l'établissement des Portugais, elle vit un monstre qui marchait d'un endroit à l'autre avec des mouvements extraordinaires, de temps en temps si effroyables, que cette femme, épouvantée et presque hors d'elle-même, alla trouver le fils du capitaine, qui se nommait Baltesar Ferreira, et lui rendit compte de ce qu'elle avait aperçu, pensant que c'était une vision diabolique. Mais comme il était aussi sensé que brave, et que les gens du pays ne méritent pas grande confiance, il ne fit pas beaucoup attention à ses

paroles, resta tranquillement dans son lit, lui ordonnant de retourner pour s'assurer du fait. Elle obéit, et revint encore plus effrayée que la première fois, protestant de nouveau que c'était une chose si effroyable-que ce ne pouvait être que le diable. Il sauta à bas de son lit, et prenant une épée qu'il avait à côté de lui, il sortit en chemise, de la maison, persuadé que ce devait être un tigre ou un autre animal du pays, et qu'il verrait bientôt la fausseté de tout ce que l'Indienne avait voulu lui persuader. Ayant jeté les yeux du côté qu'elle lui montra, il aperçut confusément une masse énorme le long de la plage sans pouvoir distinguer ce que c'était, à cause de la nuit, d'autant plus que ce monstre était une chose qu'on n'avait jamais vue et entièrement différente de tous les autres animaux. S'étant approché pour mieux l'examiner, le monstre le sentit, et ayant levé la tête, l'aperçut, et commença à se diriger vers la mer d'où il était sorti;

ce jeune homme devina de suite que c'était un animal marin, et se hâta de lui couper la retraite avant qu'il pût arriver au bord.

Voyant que sa retraite était coupée, le monstre se leva droit comme un homme, en s'appuyant sur les nageoires de la queue. Baltesar Ferreira, se trouvant en face, profita du moment pour lui enfoncer son épée dans le corps, puis il sauta légèrement de côté, afin que cette masse ne tombât pas sur lui, et il échappa ainsi, non sans danger, car la masse de sang qui sortit de la blessure lui coula sur la face et l'aveugla presque entièrement. Alors le monstre, tombant à terre, suivit la route qu'il tenait; et, tout blessé qu'il était, courut sur lui, la gueule ouverte, pour le déchirer avec ses dents et ses ongles; mais Baltesar lui donna sur la tête un coup d'épée qui affaiblit beaucoup cet animal, qui se dirigea de nouveau vers la mer.

Quelques naturels accoururent dans ce moment aux cris de l'Indienne, qui observait

le combat; ils se jetèrent sur le monstre, et l'emportèrent presque mort dans la ville, où il fut exposé le jour suivant à la vue de tout le monde.

Malgré la valeur que ce jeune homme montra dans cette aventure qui l'avait déjà rendu célèbre dans le pays, il avait tellement perdu l'haleine pendant le combat et avait été si effrayé de la vue de cet effroyable animal, que quand son père lui demanda ce qui lui était arrivé, il ne put lui répondre et resta muet d'épouvante pendant un long espace de temps. On trouvera à la fin du chapitre le portrait de ce monstre, fait d'après nature : il avait quinze palmes de haut, le corps tout velu, et sur le museau de longs poils semblables à des moustaches. Les Indiens du pays le nomment en leur langue *hipupiára*, ce qui veut dire démon des eaux. On en a déjà vu, dans ces parages, mais rarement.

Il doit y avoir, dans les abîmes de la mer,

bien d'autres monstres divers et effroyables qui s'y cachent, et qui sont non moins étranges et admirables que celui-ci. On peut donc tout croire, quelque extraordinaire que cela paraisse ; car les secrets de la nature n'ont pas tous été révélés à l'homme, et l'on ne peut nier et regarder comme impossibles les choses qu'on n'a pas vues et dont personne n'a entendu parler.

CHAPITRE X.

Des habitants de la province, de leurs mœurs et coutumes, et de leur gouvernement en temps de paix.

Puisque nous avons parlé du pays et de ce qu'il produit pour l'usage de l'homme, nous devons ici donner des détails sur les indigènes, sinon sur tous en général, du moins sur ceux qui habitent la côte et sur quelques-uns qui demeurent très-loin dans l'intérieur, mais avec lesquels nous avons des

communications. Car quoiqu'ils soient divisés en plusieurs nations qui ne portent pas le même nom, leurs figures, leurs mœurs, leurs coutumes et leurs cérémonies religieuses sont absolument les mêmes, et s'il y a quelques différences, elles ne méritent pas de fixer l'attention ni d'être rapportées parmi tant de choses également vraies pour tous.

Ces Indiens sont de couleur obscure; leurs cheveux sont lisses; ils ont le visage comme pétri, et ressemblent un peu aux Chinois. Ils sont généralement dispos, robustes et bien faits; ils sont braves, ne craignent pas la mort, sont téméraires à la guerre et sans prudence. Ils sont ingrats, inhumains, cruels, vindicatifs et querelleurs; ils mènent une vie oisive, ne pensant qu'à boire et à manger; c'est pourquoi ils deviennent fort gros, mais ils maigrissent à la moindre contrariété. L'imagination a tant de pouvoir sur eux, que si l'un d'eux désire la mort ou se met

dans la tête qu'il doit mourir tel jour ou telle nuit, ce terme n'est pas écoulé qu'il expire.

Ils sont légers et inconstants, croient facilement tout ce qu'on leur raconte, quelque extraordinaire que ce soit. Il est aussi facile de les en dissuader et de leur faire nier ce qu'ils ont cru. Ils sont débauchés, sensuels, et s'abandonnent aux vices comme s'ils étaient privés de la raison humaine; cependant, dans leurs réunions, les hommes et les femmes se comportent convenablement, et en cela ils montrent de la pudeur.

La langue qui se parle le long de toute cette côte est la même (1), quoiqu'elle diffère un

(1) Vasconcelos, § 152. « Les Indiens qui habitent les côtes et parlent la langue connue sous le nom de langue générale du Brésil, sont les Tobayaras, Tupis, Tupinambas, Tupinaquis, Tupigoaes, Tumiminos, Amoigpiyras, Araboyaras, Rariguoraras, Potigoares, Tamoyos, Carijos, etc. Les Goyanas, qui demeurent au sud des Carijos, parlent une langue différente, ainsi que les Tapuyas, qui se subdivisent en Aymores, Potentus, Guaitacas, Guaramomis, Goaregoares, Iecaruçus, Amanipaques et Payeas.»

peu dans certains endroits, mais pas assez pour qu'ils ne puissent pas se comprendre, et cela jusqu'au vingt-septième degré, car plus avant il y a d'autres Indiens que nous ne connaissons pas si bien, et qui parlent une langue tout à fait différente. Celle en usage le long de la côte est très-douce et facile à apprendre pour toutes les nations. Il y a des mots dont les hommes seuls se servent, et d'autres que les femmes seules emploient. Il leur manque trois lettres, savoir : l'F, l'L et l'R, chose étonnante, car ils n'ont en effet ni Foi, ni Loi, ni Roi, et vivent ainsi sans ordre, ni poids ni mesure, et sans compter. Ils n'adorent rien, mais ils pensent qu'après leur mort il y a de la gloire pour les bons et des châtiments pour les méchants; et tout ce qu'ils savent de l'immortalité de l'âme, c'est que les morts arrivent dans l'autre monde blessés, coupés en morceaux, tels enfin qu'ils ont quitté celui-ci. Ils enterrent leurs morts dans un caveau, assis

sur leurs talons et ils placent à côté d'eux le filet qui leur a servi de lit. Pendant les premiers jours, les parents vont déposer des vivres sur la fosse; quelquefois même on ensevelit avec le mort des aliments : ils se figurent qu'il les mange et qu'il dort dans le filet qu'ils ont placé près de lui.

Ces gens n'ont ni roi ni souverain; cependant il y a un chef dans chaque village à qui ils obéissent volontairement, mais non pas parce qu'ils s'y croient obligés. A sa mort, son fils lui succède; néanmoins il ne fait qu'aller avec eux à la guerre et leur conseille comment ils doivent combattre, sans pouvoir les punir ni s'en faire obéir contre leur volonté.

Les guerres qu'ils ont entre eux n'ont pas pour cause la différence des lois et des coutumes, ni des motifs d'intérêts : ils se battent parce qu'autrefois un Indien aura été tué par un autre, ce qui arrive encore quelquefois; car, ainsi que je l'ai dit, ils sont

très-vindicatifs, et vivent sans chef qui se fasse craindre ou obéir. Les parents du mort se réunissent contre le meurtrier et les siens, et les poursuivent avec une haine mortelle, qui a fini par les diviser en différents partis, et les a rendus ennemis les uns des autres comme ils le sont à présent.

Pour que ces querelles ne soient plus si communes à l'avenir, ils ont résolu d'y mettre un terme, de la manière suivante, afin de conserver la paix entre eux et d'être plus forts contre leurs ennemis. Ils ont décidé que, lorsqu'un Indien en tuerait un autre, les parents du mort se vengeraient et étrangleraient le coupable en public; qu'alors ceux-ci devraient se trouver satisfaits, et qu'on vivrait en paix et en amitié comme auparavant. Mais comme cette loi est volontaire et qu'il n'existe pas d'officiers de justice chargés de la faire exécuter, plusieurs ne veulent pas s'y soumettre; dans ce cas, ils se divisent de nouveau en partis, comme je l'ai dit plus haut.

Les Indiens habitent des hameaux qui n'ont que sept ou huit maisons très-longues et semblables à des corderies ou à des greniers ; elles ne sont bâties qu'en bois, et couvertes de feuilles de palmier et d'autres plantes de même genre ; elles sont entièrement remplies de monde, et chacun a sa place et son hamac dans lequel il dort, et ils logent ainsi deux ou trois ensemble. Au milieu est un long corridor ouvert qui leur sert de dortoir, et ressemble à l'entrepont d'une galère. Ils vivent tous en paix dans ces maisons sans avoir jamais de querelles ; ils sont au contraire si amis ensemble que qui l'est de l'un, l'est de tous, et quand l'un d'eux a de quoi manger, quelque peu que ce soit, il le partage avec tous ceux qui sont autour de lui.

Quand on va les visiter dans leurs villages, quelques filles échevelées s'approchent du voyageur et le reçoivent avec de grandes lamentations, versant beaucoup de larmes, et

lui demandant (si c'est un Indien) (1) où il est allé, et quelles fatigues il a éprouvées depuis son départ, lui représentant tous les dangers qu'il aurait pu courir, cherchant pour cela les expressions les plus tristes et les plus touchantes qu'elles peuvent trouver, afin d'exciter les autres à pleurer comme elles. Si c'est un Portugais, elles plaignent le malheur des morts qui n'ont pas assez vécu pour voir des hommes si braves et si vaillants que les Portugais, du pays desquels viennent toutes les bonnes choses; et elles nomment celles dont elles font le plus de cas. Cette réception est tellement usitée chez eux, qu'il est bien rare qu'on y manque, excepté s'ils ont à se plaindre de celui qui vient les visiter ou s'ils méditent quelque trahison.

Leur grande parure est de se percer la lèvre inférieure et d'y placer une pierre ob-

(1) Cette habitude des femmes brésiliennes de pleurer à l'arrivée des voyageurs est confirmée par tous les historiens.

longue; d'autres ont la figure pleine de trous et de pierres, de manière qu'ils sont affreux et difformes. On leur fait ces trous quand ils sont tout petits; ils ont aussi l'habitude de s'arracher la barbe et ne pas laisser un seul poil sur tout leur corps. Les femmes tiennent beaucoup à leurs cheveux : elles les portent longs, très-propres et très-bien peignés, et généralement en tresses. Les hommes et les femmes ont l'habitude de se teindre avec le suc d'un fruit que l'on nomme *genipápo*; d'abord il est vert, mais il devient très-noir quand il est étendu sur la peau et qu'il a eu le temps de sécher; on a beau le laver, la couleur ne s'en va pas avant le neuvième jour.

Ils ont l'habitude de se marier avec leurs nièces, filles de leurs frères ou de leurs sœurs; ils les regardent comme leurs femmes légitimes; le père ne peut les refuser, et personne autre n'a droit de les épouser. Ils ne font aucune cérémonie lors des mariages, ils

emmènent simplement leur femme avec eux quand elle est parvenue à un certain âge; car ils attendent qu'elle ait quatorze ou quinze ans environ. Quelques-uns ont trois ou quatre femmes, mais la première est plus estimée que les autres ; c'est surtout l'usage des chefs, et ils le regardent comme un luxe et une gloire, et tiennent beaucoup à se distinguer en cela.

Il y a parmi eux des Indiennes qui font vœu de chasteté ; elles ne veulent connaître aucun homme, et n'y consentiraient pas quand même on les tuerait. Celles-ci ne se livrent à aucune occupation de leur sexe (1); elles imitent en tout les hommes, comme si elles avaient cessé d'être femmes; elles ont

(1) Ce fait important n'a été signalé, à ce que nous croyons, ni par Lery, ni par Francisco d'Acunha. Thevet, Claude d'Abbeville, Le p. Yves d'Évreux, se taisent également sur ces espèces d'amazones sauvages ; il ne faut pas les confondre avec celles dont parlent Yves d'Évreux et plusieurs anciens voyageurs, et qui selon eux vivaient seules et formaient une tribu à part.

les cheveux coupés comme eux; et vont à la guerre avec un arc et des flèches : elles chassent avec les hommes.

Chacune d'elles a une Indienne pour la servir, et avec laquelle elle dit qu'elle est mariée : elles vivent ensemble comme des époux.

Quant aux autres, aussitôt après l'accouchement elles vont se baigner à la rivière, et se portent ensuite aussi bien qu'auparavant. Elles élèvent leurs enfants aussi facilement qu'elles les mettent au monde; au contraire leurs maris se couchent dans leur hamac, et elles les soignent et les visitent comme si c'étaient eux qui eussent enfanté. Cela vient de ce qu'elles aiment beaucoup le père de leurs enfants, et qu'elles désirent lui complaire après être accouchées. Elles gâtent extrêmement leurs enfants, sans jamais les châtier, et les laissent téter jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, si elles restent toutefois jusqu'à cette époque sans en avoir d'autres, ce qui les met quelquefois dans la nécessité de sevrer les pre-

miers. Ils ne s'appliquent à aucune industrie utile, et leur seule occupation est de chercher avec leurs pères de quoi subsister, et ceux-ci en ont soin jusqu'à ce qu'ils soient en âge de pourvoir à leur existence, sans qu'ils aient d'autre héritage ni légitime à en espérer. En les élevant, ils font seulement ce que la nature a inspiré à tous les animaux qui n'ont pas l'usage de la raison. Ils se procurent facilement de quoi vivre sans qu'il leur en coûte beaucoup de peine, et ils sont bien plus oisifs que nous. Ils ne possèdent pas de terres et ne se soucient pas d'en posséder, de sorte qu'ils vivent sans cette avarice et cet amour des richesses qu'on trouve chez toutes les autres nations : ainsi l'or, l'argent et les pierres précieuses n'ont aucune valeur parmi eux, et ils ne se servent de rien qui leur ressemble.

Les hommes et les femmes vont entièrement nus, et ne couvrent aucune partie de leur corps. Leurs lits sont des filets de co-

ton que les Indiennes fabriquent sur des métiers à leur manière : ils ont neuf ou dix palmes de long; on les attache avec des cordes aux deux bouts, et ils sont ainsi suspendus à environ deux palmes au-dessus du foyer, de manière qu'on peut faire du feu pour se réchauffer pendant la nuit ou quand cela convient. Les plantes qu'ils cultivent dans leurs champs sont celles dont j'ai parlé plus haut, savoir : le mandioca et le maïs. Ils mangent la chair de beaucoup d'animaux qu'ils tuent à coups de flèches ou qu'ils prennent au lacet et dans des fosses, ce qui est leur manière la plus habituelle de chasser. Ils se nourrissent aussi de coquillages et de poissons qu'ils vont pêcher dans des *jangadas* : on nomme ainsi trois ou quatre perches attachées ensemble et disposées à peu près comme les doigts d'une main ouverte, et sur lesquelles peuvent se placer deux ou trois personnes, et plus si les perches sont en plus grand nombre, car ces jangadas sont fort lé-

gères et peuvent supporter un grand poids; elles ont quatorze ou quinze palmes de long et environ deux de large.

Ces Indiens vivent ainsi sans avoir de fermes ni faire de récoltes, sans honneurs et sans pompe. Comme je l'ai dit, ils sont tous égaux, leurs conditions sont en tout semblables, enfin dans ce pays l'on vit selon la justice et les lois de la nature.

CHAPITRE XI.

—

Des guerres que les Indiens ont entre eux et de leur manière de combattre.

Ces Indiens ont continuellement de grandes guerres entre eux ; jamais ils ne font la paix ; ils sont si haineux et si vindicatifs que la religion chrétienne, propagée chaque jour par les pères de la compagnie (*de Jésus*), pourra seule mettre fin à ces discordes. Ils se servent d'arcs et de flèches, avec

lesquels ils sont si adroits qu'ils manquent bien rarement leur coup; ils les lancent avec une grande promptitude; ils sont hardis dans le danger et intrépides contre leurs adversaires. Quand ils vont à la guerre ils paraissent toujours certains de la victoire et de ne pas perdre un seul homme; et en partant ils disent, nous allons *tuer* nos ennemis; sans autre discours ni considération, et sans penser qu'ils peuvent aussi être vaincus, animés seulement par la soif de la vengeance, sans espérance de butin et sans autres intérêts. Ils font de longs voyages dans l'intérieur, traversent des forêts et des déserts pour aller chercher leurs ennemis. Quand ils veulent faire une expédition le long de la côte, ils vont par mer sur de petites embarcations qu'ils appellent *canoas* (*canots*). Ces bateaux sont faits d'un seul tronc d'arbre, en forme de navette de tisserand; ils portent jusqu'à vingt ou trente rameurs. Les Indiens en font d'autres de

même grandeur avec l'écorce d'un arbre, ils résistent bien à la lame, et sont très-légers, quoique moins sûrs, parce qu'ils coulent à fond quand ils sont pleins, ce que ne font pas ceux de bois, de quelque manière qu'on les tourne. Quand un de ces canots se remplit d'eau, les Indiens sautent à la mer, le soulèvent pour le vider, et se rembarquent pour continuer leur route.

Leurs combats sont très-acharnés, et ils se battent vaillamment sans aucune arme défensive. C'est une chose très-extraordinaire que de voir de part et d'autre deux ou trois mille hommes nus se lancer des flèches en poussant de grands cris, sautant légèrement d'un côté et de l'autre, afin que les ennemis ne puissent pas les viser et diriger sûrement leurs coups. Ils combattent tumultueusement et sans ordre, sans avoir ni chefs ni officiers qui les commandent dans cette occasion. Quoiqu'ils soient privés de cet avantage, cependant ils prennent

de grandes précautions avant d'en venir aux mains, et savent bien choisir leur moment pour attaquer les villages ennemis, ce qui est ordinairement de nuit et à l'instant où ceux-ci s'y attendent le moins. Quand ils ne peuvent y entrer, parce que l'on aura fait à l'entour une muraille de bois, ils en élèvent une autre qu'ils approchent toutes les nuits de dix ou douze pas jusqu'à ce qu'elle soit assez près de la première pour qu'ils puissent se blesser mutuellement en se jetant des pieux de bois. Mais la plupart du temps ce sont ceux du village qui restent vainqueurs, et les assaillants retournent chez eux, sans avoir obtenu le triomphe qu'ils espéraient, et cela, parce qu'ils n'ont ni armes défensives ni aucunes machines de siége, et ne savent pas se mettre à l'abri des coups de l'ennemi. Une autre raison de leur défaite, c'est qu'ils croient aux présages, et que la moindre chose les fait renoncer à leurs résolutions. Ils sont en cela si

inconstants et si pusillanimes, que souvent, après avoir quitté leur pays, très-décidés et très-désireux d'assouvir leur cruauté, s'ils rencontrent certain oiseau ou toute autre chose qu'ils regardent comme étant de mauvais augure, ils renoncent à leur dessein et s'en retournent sans qu'il y en ait parmi eux un seul qui s'y oppose. Ils perdent facilement courage pour quelque sottise du même genre, même quand ils sont presque sûrs d'obtenir la victoire.

Il est arrivé qu'un village étant déjà presque rendu, et qu'un perroquet ayant prononcé certaines paroles qu'on lui avait enseignées, ils levèrent subitement le siége, et renoncèrent à un succès presque certain, croyant que s'ils ne se retiraient pas ils mourraient tous de la main de leurs ennemis. Mais, excepté leur pusillanimité à cet égard, ils sont très-hardis, comme je l'ai dit, et ils ont tant de confiance dans leur valeur, que le nombre de leurs ennemis ne

les épouvante jamais et ne peut éteindre leur désir de vengeance. Je veux à ce propos conter quelques évenements arrivés parmi eux, et j'en omettrai un grand nombre d'autres, qui pourraient former un gros volume s'il entrait dans mon plan de les rapporter chacun en particulier.

Dans la capitainerie de Sam-Vicente, sous le gouvernement de Jorge Ferreira, un village, non loin des établissements portugais, fut assailli par les ennemis, et le fils d'un des principaux fut tué dans l'attaque. Comme il était fort aimé de tout le monde, il n'y eut personne qui ne le pleurât, et ils montraient, par leurs larmes et leurs paroles de regret, la douleur qu'ils avaient de sa perte. Mais le père, outré et offensé de ne pas l'avoir encore vengé, pria tous ses amis de cacher la mort de son fils et de ne pas le pleurer. Trois ou quatre mois après, il réunit tout son monde, croyant le moment favorable pour effectuer

son projet, et tous répondirent à son appel. Au bout de quelques jours, il entra sur les terres des ennemis ; elles pouvaient être éloignées d'environ trois journées. Il s'établit près d'un village, dans l'endroit d'où il croyait pouvoir attaquer plus facilement. Quand la nuit fut arrivée, il s'éloigna des siens avec dix ou douze archers, en qui il avait le plus de confiance, et il entra avec eux dans le village des ennemis qui l'avaient offensé, et, laissant ses amis derrière lui, il s'avança seul et commença à examiner les maisons les unes après les autres, avec beaucoup de précaution, de manière à n'être pas aperçu. Grâce à l'usage qu'ils ont de vivre ensemble, il réussit à savoir quel était celui qui avait tué son fils et où il se trouvait. Pour en être plus sûr, il s'approcha tout près de sa maison, et après s'être assuré du fait, il se coucha par terre en attendant que tout le monde fût tranquille. Dès qu'il vit que l'in-

stant était prospice, il rompit une des feuilles de palmier dont la maison était couverte, allant droit au meurtrier de son fils, lui coupa la tête avec un couteau qu'il avait apporté à cet effet, l'emporta et se sauva. Les Indiens, réveillés par les convulsions et les râlements du mort, s'aperçurent de la présence d'un ennemi et le poursuivirent; mais ses compagnons, qu'il avait laissés dehors, et qui étaient sur leurs gardes, en tuèrent un grand nombre qui sortaient de leurs maisons et se retirèrent en combattant jusqu'à la forêt, d'où le reste chargea avec fureur ceux qui les poursuivaient, et ils en massacrèrent un bien plus grand nombre. Après avoir remporté cette victoire, ils retournèrent chez eux très-joyeux et très-satisfaits. La première chose que fit, en arrivant au village, le chef qui apportait la tête de son ennemi, fut de la placer sur un pieu au milieu de la place publique, en disant ces mots : Mes amis, à présent que j'ai vengé la mort de

mon fils et que j'ai apporté la tête de son meurtrier, je vous donne la permission de le pleurer, car auparavant c'est sur moi que vous auriez dû verser des larmes, puisque vous pouviez croire que je négligeais ma vengeance, ou même qu'accablé par le poids de mon malheur, j'y avais renoncé, étant celui qui devais être le plus affligé de sa mort. Depuis lors ce chef ne cessa d'être redouté, et son nom devint célèbre dans tout le pays.

Un autre événement, non moins extraordinaire, arriva entre Porto-Seguro et Spirito-Sancto, dans la guerre où fut tué Fernano de Sà, fils de Mem de Sà, qui était alors gouverneur-général de cette province. Les Portugais, s'étant emparés d'un village à l'aide de quelques Indiens, nos alliés, s'approchèrent d'une maison pour faire prisonniers ceux qui s'y trouvaient, comme ils avaient déjà fait des autres habitants. Mais ceux-ci, décidés à mourir, résolurent d'en défendre l'entrée ; les assaillants, voyant

qu'ils ne voulaient pas se rendre, les menacèrent, s'ils ne le faisaient, d'incendier la maison. Cette menace ne servant à rien, et ceux qui gardaient la maison étant résolus de tuer tous ceux qui approcheraient, on y mit réellement le feu. La maison brûlait déjà, quand leur cacique, voyant qu'il n'avait aucun espoir de se sauver, ni de se venger, s'élança sur un chef des ennemis, qui passait près de là, le saisit avec tant de force qu'il ne put échapper de ses mains, et l'entraîna avec lui au milieu des flammes, qui les consumèrent ainsi que tous ceux qui y étaient renfermés, sans qu'il en échappât un seul.

A pareille époque et au même endroit, un Portugais ayant donné à un Indien un si violent coup de revers qu'il le coupa presqu'en deux, celui-ci tomba expirant, mais avant de rendre le dernier soupir il prit un brin de paille qui se trouvait près de lui, et le jeta à celui qui l'avait blessé,

comme s'il eût voulu lui dire : « Vois mon intention, car je ne peux me venger autrement de toi. » D'où l'on peut conclure que ce qui les tourmente le plus au moment d'expirer, c'est le regret de ne pouvoir se venger de leurs ennemis.

CHAPITRE XII.

—

De la mort que les Indiens infligent à leurs prisonniers, et de leur cruauté envers eux.

Un des actes de ces Indiens, qui répugnent le plus à la nature humaine et en quoi ils diffèrent davantage des autres hommes, ce sont les grandes cruautés qu'ils exercent sur toutes les personnes étrangères à leur tribu, dont ils peuvent se rendre maîtres. Car non-seulement ils leur font subir une mort

cruelle dans le moment où ils sont le plus libres et le plus éloignés de toute appréhension, mais ils dévorent ensuite leur chair avec tant de barbarie, qu'ils surpassent en cela même les animaux féroces qui sont nés sans avoir l'usage de la raison et sans éprouver de la pitié.

Quand ils parviennent à s'emparer d'un de leurs ennemis, loin de le tuer sur-le-champ, ils l'emmènent dans leur pays pour savourer leur vengeance. Dès que les habitants du village apprennent qu'il arrive un captif, ils vont au-devant de lui à plus d'une demi-lieue et le reçoivent avec des injures et des insultes, au son de flûtes fabriquées avec les os des jambes d'autres ennemis qu'ils ont fait périr de la même manière. En arrivant au village, ils le promènent en triomphe d'un endroit à l'autre, et lui attachent sous les aisselles une corde en coton, faite exprès pour cet usage, très-forte à l'endroit qui l'entoure, et dont

le nœud est si artistement fait qu'il ne peut être dénoué que par celui qui l'a arrangé. L'on attache les deux bouts, qui sont très-longs, de manière à ce qu'il ne puisse pas s'enfuir pendant la nuit. On le met dans une maison et près de lui on tend un hamac; aussitôt qu'il s'y est placé les injures cessent et personne ne lui adresse plus une seule parole insultante. On lui donne pour femme une fille jeune, belle, et des plus vertueuses du village; elle est chargée de lui donner à manger et de le surveiller, de sorte qu'il ne peut aller nulle part sans qu'elle l'accompagne. Après l'avoir gardé ainsi un an ou pendant tout le temps qu'ils désirent, en le traitant très-bien, ils se décident à le tuer.

Quelques jours avant sa mort, ils préparent beaucoup de vaisselle neuve pour fêter et exécuter leur vengeance, et ils fabriquent une boisson avec le suc d'une plante qu'ils nomment aïpim, et dont j'ai parlé plus haut.

On bâtit ensuite au prisonnier une maison neuve, où il va demeurer. Le matin du jour où il doit mourir on l'en fait sortir avant le lever du soleil puis on le mène se baigner à la rivière, en chantant et en dansant. Quand il est de retour, on le conduit à la place du village : là on lui attache la corde autour de la ceinture, et deux ou trois Indiens s'emparent des deux bouts. On lui laisse les deux mains libres, pour sa défense, et l'on place près de lui un tas d'une espèce de pomme très-dure de la grosseur des oranges afin qu'il puisse les jeter à qui il voudra (1). L'Indien chargé de le tuer est toujours un des plus vaillants et des plus considérés du pays, et c'est une faveur et une marque de distinction que d'être choisi pour cet office. Celui-ci commence par se couvrir tout le corps de plumes de perroquets et d'autres

(1) Ces fruits étaient remplacés dans certains villages par des pierres et des tessons.

oiseaux de diverses couleurs : accoutré de cette manière, il s'avance suivi d'un Indien qui porte son épée sur un grand plat. Elle est faite d'un bois très-lourd et très-dur, en forme de massue, et le bout ressemble un peu à une pelle. Lorsqu'il approche du patient, il la saisit et fait le moulinet avec cette arme en la passant sous ses bras et sous ses jambes. Après cette cérémonie, il s'éloigne un peu, et commence à adresser au prisonnier un discours en forme de sermon, l'exhortant à se défendre vaillamment, afin qu'on ne dise pas qu'il est mort en homme faible, efféminé et de peu de cœur : qu'il se rappelle combien de braves ont péri ainsi de la main de leurs ennemis, et non pas dans leur lit, tels que de faibles femmes qui ne sont pas nées pour une fin aussi glorieuse.

Si le prisonnier est un homme de cœur, et s'il ne perd pas courage dans cette occasion, comme le font quelques-uns, il ré-

pond avec orgueil et fierté : « Vous avez raison de me tuer ; car j'ai traité de même vos parents et vos amis, et, s'ils sont vengés par ma mort, souvenez-vous que mes amis et mes parents me vengeront aussi, et vous traiteront vous et vos descendants de la même manière. » Quand il a dit tout cela et d'autres choses semblables, l'exécuteur s'approche de lui, tenant à deux mains son épée levée et fait plusieurs fois semblant de le frapper. Le misérable patient voyant cette épée entre les mains de son mortel ennemi, fixe les yeux sur cette arme redoutable et se défend du mieux qu'il peut. Il arrive quelquefois qu'ils luttent corps à corps et qu'il maltraite l'exécuteur avec sa propre épée. Mais cela est rare, parce que les assistants s'empressent de l'arracher de ses mains. Ce dernier prend ordinairement si bien son temps, qu'il lui brise la tête d'un seul coup. A l'instant une vieille Indienne, qui se tient toute prête avec une calebasse à la

main, accourt pour recevoir le sang et la cervelle. Aussitôt qu'il est mort, on le coupe en morceaux, et tous les chefs qui se trouvent là en emportent un pour régaler les gens de leur village. Ils font tout cuire et rôtir, et il n'en reste rien qui ne soit dévoré par les gens du pays. Mais l'exécuteur n'en mange pas, et se fait scarifier par tout le corps; et ils croient qu'il mourrait lui-même s'il ne se tirait du sang après avoir rempli son office. Ils font fumer un bras, une jambe ou quelque autre partie du corps du captif, et la gardent ainsi pendant plusieurs mois. Lorsqu'ils veulent la manger, ils célèbrent les mêmes fêtes et renouvellent par les mêmes cérémonies le souvenir de leur vengeance. Quand une fois ils ont mangé de la chair de leurs ennemis, la haine devient éternelle; car c'est une injure qu'ils ne pardonnent pas, et ils cherchent toujours à se venger les uns des autres, comme je l'ai dit. Si la femme qu'ils ont donnée au captif est enceinte, ils

tuent l'enfant après sa naissance et le mangent, sans que personne parmi eux ait pitié d'une mort aussi injuste : et les père et mère de la femme, qui devraient le plus regretter cette mort, sont ceux qui en mangent le plus volontiers, disant que c'est le fils de son père et qu'ils se vengent de lui. Ils ne croient pas que cet enfant ait rien de sa mère ou qu'il y ait le moindre mélange de leur sang, et voilà pourquoi ils donnent une femme à leur prisonnier; car ils sont si barbares, qu'ils ne se croiraient pas assez vengés du père s'ils ne se vengeaient aussi sur cette innocente créature.

Souvent la mère, prévoyant cette cruauté, fait périr son fils et l'empêche de venir à terme; il arrive aussi quelquefois qu'elle s'attache tant à son mari, qu'elle s'enfuit avec lui dans son pays pour le délivrer de la mort, et il existe encore aujourd'hui des Portugais qui ont échappé de cette manière. Mais tous ceux qui ne peuvent se sauver

ainsi ou par une autre ruse, sont sûrs de ne pas éviter la mort, car ils n'accordent jamais de grâce à un ennemi, homme ou femme, et aucune richesse du monde ne les ferait renoncer à leur vengeance. Néanmoins, quand un chef ou un autre habitant du village se marie avec une esclave faite sur l'ennemi, ce qui n'est pas rare, ils lui donnent la liberté et renoncent à leur vengeance par amour pour celui qui l'a épousée. Après la mort de cette femme ils lui brisent la tête pour assouvir leur vengeance, ce dont le mari ne s'offense point. Mais quand elle a des fils, ceux-ci ne permettent à personne d'approcher leur mère, et gardent son corps jusqu'au moment de l'enterrer.

Il y a encore dans ce pays une autre tribu d'Indiens plus féroces et moins civilisés que ceux-ci; on les nomme Aimores (1). Ils

(1) Ce sont les Indiens désignés maintenant sous le nom de Botocoudos.

courent la côte comme des bandits, et sont venus vers 1555 s'établir dans l'intérieur, depuis la capitainerie de Os-Ilheos jusqu'à celle de Porto-Seguro. Ils habitent ce pays de préférence, parce que la disposition du terrain leur est plus favorable tant à cause de l'étendue des forêts, qui favorise les embuscades, qu'à cause de la grande quantité de gibier qu'on y trouve, et qui forme leur principale nourriture. Les Aimores, d'une plus haute stature que les autres Indiens, parlent une langue tout-à-fait différente. Ils vivent comme des bêtes fauves, dans les bois, sans avoir ni villages ni maisons. Ils sont très-robustes, ont des arcs très-longs, très-forts, proportionnés à leur stature, et des flèches de même. Ces espèces de bédoins ont fait beaucoup de mal depuis qu'ils sont venus s'établir dans ces capitaineries; ils ont tué beaucoup de Portugais et des esclaves, car ils sont très-barbares et ennemis de tout le monde. Ils ne se battent pas en rase campagne, et n'ont

pas assez de courage pour cela; mais ils s'embusquent au coin d'un bois, près d'un chemin, et quand quelqu'un vient à passer, ils lui percent le corps d'une flèche sans jamais manquer leur coup. Les femmes portent de gros bâtons en forme de massue, et les aident à tuer leurs ennemis quand l'occasion s'en présente. Jusqu'à présent on n'a trouvé aucun moyen de détruire ces perfides, parce qu'ils font leur coup quand ils trouvent un moment favorable, et se réfugient ensuite dans les forêts. Ils sont si agiles et si adroits que, quand on les poursuit dans leur retraite, au moment où on croit les saisir on en trouve d'autres en embuscade qui massacrent ceux qui ne se tiennent pas bien sur leurs gardes, et de cette manière ils tuent quantité de monde. C'est pourquoi les Portugais et les Indiens les craignent beaucoup, et dans les pays où il y en a, personne ne va par terre à sa ferme sans être accompagné de quinze ou vingt

esclaves, armés d'arcs et de flèches pour pouvoir se défendre. Ils vivent ordinairement dispersés, mais quand ils veulent se réunir ils s'appellent en sifflant comme les singes ou comme les moineaux, et s'entendent et se comprennent entre eux sans qu'on puisse les comprendre. Ils ne font quartier à personne, et sont si prompts et si expéditifs dans leur vengeance, que quelquefois ils coupent des morceaux de chair à un homme encore vivant et les font rôtir ainsi devant ses yeux. En un mot, ces sauvages sont plus sanguinaires et plus cruels qu'il n'est possible de l'exprimer. Les Portugais en ont pris quelques-uns; mais ils sont si barbares et d'un caractère si farouche, qu'ils n'ont jamais pu les *apprivoiser*; et on n'en trouve aucun parmi les esclaves, ne pouvant pas, comme les autres Indiens, se soumettre à la sujétion.

Sur la rive occidentale du Maranham, vers le deuxième degré de latitude, habite

une nation nommée Tapuyas, qui prétend être de la même race que ces Aimorés, ou du moins leurs frères d'armes, et quand ils se rencontrent, ils ne se font pas de mal. Ces Tapuyas ne mangent pas la chair de leurs prisonniers ; ils sont au contraire les ennemis mortels de ceux qui ont cet usage, et ils les poursuivent avec fureur. Mais ils ont une autre coutume contre nature plus affreuse, plus diabolique et plus digne d'exécration.

Quand l'un d'eux est tellement malade qu'il ne peut en revenir, son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ou bien ses proches parents, le tuent de leurs propres mains, croyant lui témoigner ainsi plus de pitié qu'en le laissant se débattre avec la mort et se consumer lentement. Ce qui est pis encore, ils font cuire et rôtir sa chair et la mangent, disant qu'ils ne veulent pas qu'une chose aussi vile et aussi méprisable que la terre, dévore les chairs de celui qu'ils

aiment, et que, puisqu'il est leur parent et qu'ils ont tant de raison de l'aimer, la sépulture la plus honorable qu'ils puissent lui donner, est leur propre corps, où ils le conserveront toujours (1).

Comme mon intention est de traiter seulement des Indiens qui habitent le long de la côte, et avec lesquels les Portugais ont des communications journalières, je n'ai pas voulu décrire les coutumes des autres nations, croyant que ce serait témérité et défaut de prudence que de parler, dans une histoire aussi véritable, de choses qui pourraient se trouver fausses, tant nous avons peu de connaissance des mœurs de celles qui vivent dans l'intérieur.

(1) Ce fait curieux est attesté par l'auteur du *Roteiro do Brasil* de la bibliothèque royale, qu'on peut, selon M. Ferdinand Denis, attribuer à Francisco d'Acunha. Moreau et Roulox Baro en font aussi mention.

CHAPITRE XIII.

Des succès que les pères de la compagnie (*de Jésus*) ont obtenus en prêchant la doctrine chrétienne dans ce pays.

Les pères de la compagnie de Jésus possèdent des maisons dans toutes les capitaineries de cette province, et ils ont fondé chez les Indiens soumis des églises où résident quelques pères, pour les instruire dans la doctrine chrétienne, qu'ils reconnaissent sans difficulté. Comme ils n'ont ni loi

ni culte, il leur est très-facile d'adopter les nôtres ; mais aussi ils les abandonnent pour le plus léger motif et s'enfuient dans l'intérieur, après avoir été baptisés et instruits dans notre religion. C'est pourquoi les pères, voyant leur grande inconstance et leur peu de disposition à observer les commandements de Dieu, principalement quand ils sont vieux; car alors la doctrine a plus de peine à germer, préférèrent s'occuper des enfants, qu'ils instruisent dès leur plus tendre jeunesse, dans l'espoir qu'avec le temps et l'aide de Dieu ils pourront répandre la religion chrétienne dans toute cette province, et que notre sainte foi catholique y sera aussi florissante que dans tout le reste de la chrétienté. Pour ne pas perdre le fruit de leur enseignement, et mieux propager leur doctrine, les pères ont résolu d'éviter toutes les occasions qui pourraient être de notre part un sujet de scandale, un empêchement, ou causer un préjudice

à la conscience des habitants du pays; car, comme les Indiens désirent avec passion plusieurs choses, qui viennent de Portugal, telles que des chemises, des casaques, de la quincaillerie et d'autres objets de ce genre, ils se vendaient les uns les autres aux Portugais pour en avoir. Quelquefois ceux-ci les enlevaient tant qu'ils le pouvaient, et leur faisaient toutes sortes de dommages, sans que personne les en empêchât. Mais maintenant ces abus ont cessé, et l'on ne fait plus de pareils marchés; car, lorsque les pères ont vu les désordres qu'ils occasionnaient, et le tort qu'ils faisaient à la loi de Dieu, ils les ont défendus et ont empêché les descentes que les Portugais avaient l'habitude de faire le long de la côte, ce qui chargeait beaucoup leur conscience, car ils s'emparaient des Indiens contre tout droit, et leur faisaient une guerre injuste. Pour obvier à tous ces inconvénients, les pères ont obtenu des capitaines et gouverneurs du pays, qu'il n'y eût plus de

commerce de ce genre avec les Indiens, et qu'aucun Portugais ne pût aller à leur village sans une permission du gouverneur lui-même; et ils ont donné des ordres en conséquence; et si quelqu'un contrevient à cette défense ou maltraite les indigènes après avoir obtenu une permission, ils ont soin de le faire châtier conformément à son délit. Pour éviter toute fraude, quand on amène des esclaves de l'intérieur ou d'une capitainerie à l'autre, on les conduit d'abord à la douane, et là on les examine, et on leur demande qui les a vendus et achetés; car personne ne peut les vendre, excepté leurs pères et mères, qui le font quelquefois par nécessité, ou ceux qui les ont pris à la guerre, et on remet en liberté ceux qu'on croit injustement réduits en esclavage. Aussi tous les esclaves ne se vendent qu'à bon droit, ce qui n'empêche pas les habitations de prospérer.

Les pères ont fait et font encore tous les jours, une foule de bonnes actions et d'œu-

vres pies, et l'on ne peut avec raison leur refuser des louanges; mais ces actes sont si nombreux et si connus dans le pays, que je n'ai pas besoin de m'étendre sur ce sujet. Il me suffira de dire que tout le monde les trouve saints et bons, et qu'ils n'ont d'autre but que le service de Dieu, de qui seul ils espèrent la récompense de leurs vertus.

CHAPITRE XIV.

—

Des grandes richesses qu'on espère trouver dans l'intérieur.

NON-SEULEMENT la province de Sancta-Cruz est très-fertile et très-abondante en vivres, comme je l'ai dit plus haut, mais elle est aussi fort riche, et l'on a de grandes espérances d'y trouver beaucoup d'or et de pierres précieuses. On les a découverts et on s'est assuré de leur existence, par les rapports des Indiens de l'in-

térieur. N'ayant pas de terres cultivées qui les retiennent dans leur patrie, ils sont sans cesse occupés à chercher des habitations nouvelles, croyant gagner ainsi l'immortalité et le repos éternel (1). Il arriva que quelques-uns d'entre eux quittèrent leur pays, et s'enfoncèrent dans l'intérieur. Après quelques journées de marche, ils rencontrèrent d'autres Indiens, leurs ennemis, à qui ils firent une guerre cruelle; mais ceux-ci, étant très-nombreux, les vainquirent. Ne pouvant retourner dans leur patrie, ils s'enfoncèrent encore davantage dans les terres. La fatigue et la misère en firent périr un grand nombre, et ceux qui survécurent arrivèrent dans un pays où il y avait de grands villages, une population nombreuse,

(1) Cette histoire est fort singulière, mais ce qui l'est presque autant, c'est qu'elle se trouve tout au long dans l'ouvrage du père Simon (*Noticias historiales de tierra firme. Cuenca*, 1626, *folio* noticia VI, cap. 1); il place cet événement vers 1560, et dit que ce furent les rapports de ces Indiens qui déterminèrent le gouverneur à faire partir une expédition de découverte à la tête de laquelle il plaça Pedro de Ursua.

et tant de richesses qu'ils affirmèrent qu'il y avait de très-longues rues habitées par des gens dont l'unique occupation était de travailler l'or et les pierreries. Ils y passèrent quelques jours, et les habitants, leur voyant des outils de fer qu'ils possédaient, leur demandèrent d'où ils les avaient eus et comment ils étaient venus entre leurs mains. Nos Indiens répondirent qu'ils les tenaient d'hommes barbus qui habitaient la côte orientale, leur donnant encore d'autres indications pour désigner les Portugais. Ceux-ci leur dirent, parlant sans doute des Espagnols du Pérou, qu'ils avaient entendu dire que, sur la côte opposée, il y avait aussi des hommes semblables. Ils leur firent présent de boucliers garnis d'or et d'émeraudes, les priant de les emporter dans leur pays, et d'annoncer qu'ils étaient prêts à échanger des choses de ce genre contre des outils de fer, et disposés à bien recevoir ceux qui voudraient traiter avec eux.

Étant partis de là, ils parvinrent à la ri-

vière des Amazones, s'embarquèrent sur des canots qu'ils construisirent, et, après une navigation de deux années, ils arrivèrent dans la province de Quito, habitée par les Castillans. Ceux-ci, voyant que c'était une nation inconnue, s'étonnèrent fort, ne sachant pas qui ils étaient, ni d'où ils venaient. Mais quelques Portugais qui se trouvaient là les reconnurent pour des habitants de la province de Sancta-Cruz; les ayant questionnés sur le but de leur voyage, ils leur racontèrent avec de grands détails tout ce qui leur était arrivé. Nous en avons eu connaissance tant par les Espagnols du Pérou, qui ont acheté ces boucliers à un prix très-élevé, que par les Portugais qui étaient chez eux quand cela arriva. Il y a dans ce royaume des personnes d'autorité et dignes de foi, qui assurent qu'elles leur ont entendu dire tout ce que je viens de raconter. Mais il est certain que ce pays est situé dans le domaine du roi de Portugal, et plus près, sans comparaison,

des colonies portugaises que des colonies espagnoles; ce qu'on voit clairement par le peu de temps que les Indiens mirent à y arriver, et par le long voyage qu'ils firent de là aux possessions espagnoles, qui fut, comme je l'ai dit, de près de deux ans.

Outre l'assurance que nous tirons de ce rapport, beaucoup d'Indiens affirment qu'il y a une grande quantité d'or dans l'intérieur. On peut les croire en cela, car tous, et dans les différentes provinces, sont d'accord sur ce point, et il est très-connu parmi eux, qu'il existe dans l'intérieur un lac où la rivière de Sam-Francisco, dont j'ai parlé plus haut, prend sa source. Ils disent que, dans les îles qu'il renferme et sur ses bords, on trouve de grands villages où il y a beaucoup d'or et en plus grande quantité, suivant eux, que dans aucune autre partie du pays. Les Espagnols ont découvert dans l'intérieur, non loin du Rio de la Plata, une mine dont le minerai a été porté au Pérou, et de chaque quintal on a tiré cinq cent

soixante-dix cruzades (1), et d'une autre mine trois cents et plus, et il y en a en outre une grande quantité de cuivre.

Ils ont trouvé aussi d'autres mines de pierres blanches, vertes, et d'autres couleurs diverses, qui sont à cinq ou six pans comme les diamants, et travaillées par la nature comme si elles l'étaient de la main des hommes. Ces pierres se forment dans une espèce de vase de la grandeur d'une noix de coco, au nombre de plus de quatre cents enchâssées dans la masse et dont les pointes sortent en dehors. Quelques-unes de ces pierres sont encore imparfaites, car on dit que quand la masse est parfaite, elle éclate avec un bruit tel qu'on croirait entendre une armée entière tirer des coups de fusil, et les pierres sont lancées avec tant de violence qu'elles s'enfoncent d'un ou deux *estadio* dans la terre (2). Je

(1) La creuzade vieille, monnaie réelle, vaut 3 fr. 30 cent.

(2) Le estadio représente la toise ancienne ou 6 pieds.

ne parle pas de leur valeur, parce qu'on ne la connaît pas encore; mais je sais que, dans cette province, on trouve beaucoup de pierres et de minéraux dont on pourra tirer une richesse infinie. Que Dieu permette qu'on les découvre tous de nos jours; car la gloire de la couronne en sera beaucoup augmentée, et nous espérons bientôt (par la faveur divine) nous voir dans un état si prospère que nous n'aurons plus rien à désirer.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PRINCIPAUX OUVRAGES
RÉCEMMENT PUBLIÉS
PAR
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-EDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23, PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

OUVRAGES SOUS PRESSE POUR PARAITRE EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 1836.

JOURNAL DE LA NAVIGATION AUTOUR DU GLOBE, de la frégate la Thétis et de la corvette l'Espérance, pendant les années 1824, 1825 et 1826, ouvrage publié par ordre du roi, par M. le baron de BOUGAINVILLE, capitaine de vaisseau, commandant de l'expédition. Deux vol. in-4°, ornés de vignettes, imprimés sur papier grand-raisin des Vosges, accompagnés d'un Atlas composé de dix grandes cartes et de quarante-six planches de vues, de costumes, d'histoire naturelle, etc., la plupart coloriées, tirées sur demi-feuille de jésus vélin superfin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Prix, 150 fr.

Papier vélin, 225 fr.

Papier vélin, doubles figures noires et coloriées; les figures noires tirées sur papier de Chine, 350 fr.

VOYAGE AUX ILES DU GRAND OCÉAN, contenant des documens nouveaux sur la géographie physique et politique, la langue et la littérature, la religion, les mœurs, les usages et coutumes, l'histoire ancienne et moderne, et le gouvernement de leurs habitans, par M. J.-A. MOERENHOUT, consul des États-Unis à Otaïti, aux îles de la Société et autres de la Polynésie, membre de plusieurs Sociétés savantes de France. 2 vol. in-8, fig. et carte. 16 fr.

HISTOIRE DE LA GUERRE DE MÉHÉMET-ALI contre la Porte ottomane, en Syrie et en Asie-Mineure (1831-1832), ouvrage accompagné de pièces justificatives, de notes et de documens officiels, et enrichi de cartes et plans; par M. Ed. de CADALVÈNE, 1 vol. in-8. 9 fr.

LES APRÈS-DINERS DE CAMBACÉRÈS, second Consul, Prince Archichancelier, etc., ou Révélations de plusieurs grands personnages sur l'ancien régime, le directoire, l'empire et la restauration, recueillies et publiées par l'auteur des Mémoires de Louis XVIII et de ceux d'une femme de qualité. 4 vol. in-8. 30 fr.

LES PRISONNIERS FRANCAIS EN RUSSIE, Souvenirs de M. le marquis DE SÉRANG, colonel d'état-major, publiés par M. DE PUIBUSQUE, ancien commissaire des guerres de la grande armée. 2 vol. in-8. 15 fr.

PUBLICATIONS TOUT A FAIT RÉCENTES.

OEUVRES DE E.-F. DE LANTIER, chevalier de St-Louis, membre des académies de Marseille, de Florence et de Rome. Nouvelle édition augmentée de pièces inédites, revue et collationnée sur les notes et manuscrits originaux laissés par l'auteur, précédée d'une notice biographique et littéraire par M. GASTON DE FLOTTE, et ornée d'un fac-simile et d'une carte. Cette édition des œuvres de Lantier contient les Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie; le Voyage en Espagne du chevalier Saint-Gervais; les Voyageurs en Suisse; les Contes; Suzette Césarine d'Arly; les Poèmes et divers ouvrages et pièces en vers. Elle forme un volume grand in-8, papier vélin satiné, format des classiques de M. Lefèvre. 14 fr.

On trouvera toujours des exemplaires de cet ouvrage parfaitement reliés, et pouvant être offerts en cadeau.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE DE LA CORVETTE DE SA MAJESTÉ LA FAVORITE EXÉCUTÉ PENDANT LES ANNÉES 1830, 1831, 1832, sous le commandement de M. LAPLACE, capitaine de frégate, publié par ordre de M. le vice-amiral comte DE RIGNY, Ministre de la marine et des colonies. 4 vol. grand in-8, ornés de vignettes, avec un atlas de 12 cartes et plans publiés par le Dépôt

de la marine, et accompagnés d'un Album historique de 72 planches, gravé et publié par les soins et sous la direction de M. SAINSON, dessinateur du Voyage de l'Astrolabe.

Chaque partie se vend séparément. — Prix de chaque partie :

Historique, 4 volumes. . . . . 30 fr.
Historique, Album, 12 livraisons, tiré sur papier de Chine, à 12 fr. . . . . . 144 fr.
LE MÊME, tiré au bistre, à 14 fr. . . . . 168 fr.
LE MÊME, tiré en couleur et parfaitement retouché au pinceau, à 24 fr. . . . 288 fr.
Hydrographie, Atlas, 3 livraisons sur grand-aigle. . . . . 30 fr.

LA TURQUIE ET SES RESSOURCES, par Urquhart, secrétaire d'ambassade à Constantinople. Ouvrage précédé d'une introduction par M. d'Eich... 16 fr.

NAPOLÉON EN 1812, ou Mémoires historiques et militaires sur la campagne de Russie, par le comte Roman Soltyk, officier supérieur à l'état-major de Napoléon, nonce à la diète de Pologne, etc. 1 vol. in-8, carte. 8 fr.

DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE, lettre à S. S. le très honorable lord comte GREY, pair du royaume-uni, suivi d'un aperçu sur l'université d'OXFORD, par M. le comte HENRI DE VIEL-CASTEL. 1 vol. in-8. Prix, 7 f. 50

SOUVENIRS D'ORIENT; Constantinople — Grèce — Jérusalem, et Égypte, par HENRI CORNILLE; 2e édition ornée de vignettes. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c

SOUVENIRS D'ESPAGNE; ou Castille — Aragon — Valence et les provinces du Nord, par HENRI CORNILLE. 2 vol. in-8 ornés de vignettes. 15 fr.

LA RUSSIE PENDANT LES GUERRES DE L'EMPIRE (1805—1815), Souvenirs historiques de M. A. DOMERGUE, l'un des quarante exilés par le comte Rostopchin, recueillis et publiés par M. TIRAN, et précédés d'une introduction par M. CAPEFIGUE. 2 vol. in-8°, fig. 15 fr.

MÉMOIRES DE JOHN HAMPDEN, Histoire de la politique de son temps et celle de son parti; par lord NUGENT; traduits par M. H. J., et précédés d'une introduction historique, par M. SALVANDY, député. 2 vol. in-8°, ornés d'un portrait. 15fr.

MÉMOIRES DE JOHN TANNER, ou trente années dans les déserts de l'Amérique du Nord; traduits sur l'édition originale publiée à New-York, par M. ERNEST DE BLOSSEVILLE, auteur de l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*. 2 vol. in-8°. 15 fr.

SCHLOSS HAINFELD, ou un Hiver dans la Basse-Styrie, par le capitaine BASIL HALL, de la marine royale. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

L'ÉGYPTE ET LA TURQUIE de 1829 à 1836, par MM. ED. CADALVÈNE et J. DE BREUVERY; ouvrage orné de cartes et de planches. 4 vol. in-8. 40 fr.
Les tomes 1 et 2 contiennent *Égypte* et *Nubie*, le tome 3e *Syrie* et *Palestine*, le tome 4e *Asie-Mineure* et *Constantinople*.

VOYAGE DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES, à la recherche du capitaine Ross, en 1834 et 1835, et reconnaissance du Thlew-ee-Choh, maintenant grande rivière Back, par le capitaine BACK, officier de la marine royale; traduit par M. P. CAZEAU, ingénieur hydrographe. 2 vol. in-8 avec carte. 15 fr.

VOYAGE DU LUXOR EN ÉGYPTE, entrepris par ordre du Roi, pour transporter, de Thèbes à Paris, l'un des obélisques de SÉSOSTRIS, par M. DE VERNINAC SAINT-MAUR, capitaine de corvette, officier de la Légion-d'Honneur, commandant de l'expédition. In-8° orné de 7 planches, papier vélin. 12 fr.

VOYAGES DE L'EMBOUCHURE DE L'INDUS A LAHOR, A CABOUL, A BALKH, A BOUKHARA, et retour par la Perse, pendant les années 1831, 1832 et 1833, par le lieutenant A. BURNES, membre de la Société royale, lieutenant au service de la Compagnie des Indes; traduits par M. J.-B. EYRIÈS; ouvrage accompagné d'un atlas. 3 vol. in-8. 30 fr.

ORIGINE ET PROGRÈS DE LA PUISSANCE DES SIKHS DANS LE PENJAB, et histoire du maha-radja Randjit-Singh, suivis de détails sur l'état actuel, la religion, les lois, les mœurs et les coutumes des Sikhs, d'après le manuscrit du capitaine WILLIAM MURRAY, agent du gouvernement anglais à Ambala, et divers écrits; par H.-T. PRINSEP, employé du gouvernement anglais dans le Bengale; traduit par XAVIER RAYMOND. Ouvrage orné de figures et carte. 1 vol. in-8. 8 fr.

VOYAGES EN ARABIE, contenant la description des parties du

Hedjaz, regardées comme sacrées par les musulmans, celle des villes de la Mecque et de Médine, et des cérémonies observées par les pélerins qui vont visiter, soit la Kaaba, soit le tombeau du prophète; suivis de notions sur les mœurs, les coutumes et les usages des Arabes sédentaires et des Arabes scénites, ou Bédouins, sur la culture, les arts et le commerce de ces peuples, sur l'histoire de l'origine et des progrès des Wahhabites, la géographie de ces contrées, etc. 3 vol. in-8, ornés de cartes et de plans, dont ceux de Médine et de la Mecque, traduits de l'anglais de J.-L. Burckhardt; par M. J.-B. Eyriès, membre de la Société de géographie. Prix : 22 fr. 50 c.

VOYAGE EN NAVARRE PENDANT L'INSURRECTION DES BASQUES (1830-1835), par J.-A. Chaho, 1 vol. in-8 orné de portrait et costumes. 7 fr. 50 c.

VOYAGE SUR LE DANUBE, de Pest à Routchouk, par navire à vapeur, et notices de la Hongrie, de la Valaquie, de la Servie, de la Turquie et de la Grèce, par M.-J. Quin; traduit par Eyriès. 2 vol. in-8 ornés de planches. 16 fr.

RELATION DU SECOND VOYAGE fait à la recherche d'un passage au Nord-Ouest, par sir John Ross, capitaine de la marine royale, et de sa résidence dans les régions arctiques, pendant les années 1829 à 1833. 2 vol. in-8 ornés de cartes et de figures. 18 fr.

VOYAGE A BUÉNOS-AYRES ET A PORTO-ALÈGRE, par la Banda Orientale, les missions d'Uruguay et la province de Rio-Grande-do-Sol, de 1830 à 1834; suivi de Considérations sur l'état du commerce français à l'extérieur, et principalement au Brésil et au Rio-de-la-Plata, par Arsène Isabelle. 1 fort vol. in-8, orné de planches et cartes. 12 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, principalement à la Californie et aux îles Sandwich pendant les années 1826 à 1829, par A. Duhaut-Cilly, capitaine au long-cours. 2 vol. in-8. 14 fr.

ÉTUDES GRAMMATICALES SUR LA LANGUE EUSKARIENNE, par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho, de Navarre, in-8. 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LA CONSTITUTION DE L'HOMME, considérée dans les Rapports avec les objets extérieurs; par G. Combe, président de la Société phrénologique d'Édimbourg; traduit de l'anglais par M. P. Dumont. Un vol. in 8, Prix: 7 fr. 50 c.

ANALYSE DE L'HISTOIRE ASIATIQUE ET DE L'HISTOIRE GRECQUE; par M. Arbanère, membre de plusieurs Sociétés savantes. 2 v. in-8°, gr. pap. vél. *Cet ouvrage a été imprimé à l'Impr. royale par ordre du Roi.* 16 fr.

ÉTUDES LÉGISLATIVES, par M. N***. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

LE QUADRILLE DES ENFANS, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut être mis en état de lire dans toutes sortes de livres en trois ou quatre mois; par Berthaud. 12e édition, augmentée de contes et d'historiettes, par mesdames de Genlis, Dufresnoy, de Beaufort d'Hautpoul, de Montolieu et Hannah More; ornée de figures et de vignettes, et accompagnée d'une boîte contenant 84 fiches. 1 vol. in-8. Prix: 15 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE GÉOLOGIE, par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, professeur de géologie à l'Athénée royal et vice-secrétaire de la Société de géologie de France. 1 vol. in-8°, atlas in-4°. 12 fr.

HISTOIRE DES MONGOLS, depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timour-Bey ou Tamerlan; par M. le baron d'Ohsson. 4 vol. in-8, cartes. 55 fr.

HISTOIRE DE LA MARINE FRANCAISE, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, par Eugène Sue. Huit vol. in-8, avec pièces justificatives, portraits, plans, cartes, vignettes, à 1 fr. la Livraison de 40 pages grand in-8, papier grand raisin satiné, avec une gravure sur acier, d'après les dessins de Tony Johannot, Gudin, Raffet, Isabey, Camille Roqueplan, etc. Dix Livraisons formant un volume orné de dix gravures. Trois volumes sont en vente. Prix de chaque vol. 10 fr.

LA PRINCESSE, par lady Morgan. 3 vol. in-8°. 22 fr. 50 c.

LA JUIVE, histoire du temps de la régence; par madame Foa. 2 vol. in-18°, figure. 15 fr.

SETTIMIA, par Mme Hortense Allard. 2 vol. in-8. 15 fr.

VELLINA, ou les Scènes et l'Esprit des Salons ; par E. G. Arbanère. 2 vol. in-8. 15 fr.

LA RELIGION NATURELLE, par M. Rozet. In-12. 2 fr.

GÉOGRAPHIE : VOYAGES.

UNE COLLECTION DE VOYAGES DANS LES QUATRE PARTIES DU MONDE, comprenant 80 vol. in-8, avec des atlas, des cartes, et une grande quantité de figures, 500 fr.

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait par ordre du gouvernement français, par M. Mollien, auteur du Voyage dans la république de Colombia ; deuxième édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8., cartes et gravures. Prix : 14 fr.

VOYAGE DANS LES QUATRE PRINCIPALES ILES DES MERS D'AFRIQUE, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années 1801 et 1802, avec l'Histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au port Louis de l'île Maurice ; par J.-B.-G.-M. Bory de Saint-Vincent ; 3 vol. in-8, avec 1 vol. in-4 de 58 planches. 48 fr.

VOYAGES ET DÉCOUVERTES DANS LE NORD ET DANS LES PARTIES CENTRALES DE L'AFRIQUE, au travers du grand désert, jusqu'au 10e degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sakatou, capitale de l'empire des Felatah, exécutés, pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham, le capitaine Clapperton, et feu le docteur Oudney ; suivis d'un appendice contenant les vocabulaires des langues de Tombouctou, de Mandara, du Bornou et du Begharmi ; des traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique ; des documens nombreux sur la minéralogie, la botanique, et les différentes branches d'histoire naturelle de cette contrée ; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière, membres de la commission centrale de la société de géographie, etc. 3 v. in-8, avec un atlas grand in-4, composé de 5 cartes, dont la carte générale de l'expédition, de vues, de figures et de planches représentant les costumes, meubles, instrumens, armes, etc., des peuples de l'intérieur de l'Afrique. Prix : 33 fr.

SECOND VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, depuis le golfe de Benin jusqu'à Sakatou, par le capitaine Clapperton, pendant les années 1825, 1826 et 1827, suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime ; traduits de l'anglais par les mêmes. 2 vol. in-8, ornés du portrait de Clapperton et de deux cartes gravées par Tardieu. Prix : 14 fr.

JOURNAL D'UNE EXPÉDITION entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, ou relation d'un voyage sur cette rivière, depuis Yaourie jusqu'à son embouchure ; par Richard John-Lander, traduit de l'anglais par Mme Louise Sw-Belloc, ouv. orné de gravures et cartes 3 vol. in-8, 18 fr.

MÉMOIRES DU CAPITAINE LANDOLPHE, contenant l'histoire de ses voyages aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques ; 2 vol. in-8, fig., 14 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, principalement à la Californie et aux îles Sandwich, pendant les années 1826 à 1829 ; par A. Duhaut-Cilly, capitaine au long-cours. 2 vol. in-8. 14 fr.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des Voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan ; l'exposition des systèmes géographiques formés sur cette contrée ; l'analyse des divers itinéraires arabes pour déterminer la position de Tombouctou, et l'examen des connaissances des anciens sur l'Afrique ; suivies d'un appendice traduit par M. le baron Sylvestre de Sacy et M. Delaporte ; par M. Walckenaer, de l'Institut. 1 fort vol. in-8, avec une grande carte. Imprimerie de Firmin Didot. Prix : 9 fr.

HISTOIRE COMPLÈTE DES DÉCOUVERTES ET VOYAGES faits en Afrique depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, accompagnée d'un précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent, de notices étendues sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un tableau de son histoire naturelle ; par le docteur Leyden et Murray ; traduite de l'anglais par M. Cuvillier. 4 vol. in-8, avec un atlas de cartes géographiques. Prix : 30 fr.

VOYAGE EN ALLEMAGNE, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806; par Mme de la Recke, née comtesse de Médin, etc.; traduit de l'allemand, par Mme la baronne de Moutolieu; 4 vol. in-8, 20 fr.

VOYAGE DANS LA RÉGENCE D'ALGER, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique; contenant des observations sur la géographie physique, la géologie, la météorologie, l'histoire naturelle, etc., suivies de détails sur le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts, les mœurs et coutumes des habitans; de l'histoire de son gouvernement, de la description complète du territoire, d'un plan de colonisation, etc.; par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, attaché à l'armée d'Afrique comme ingénieur-géographe, membre de la Société d'histoire naturelle, et de la Société géologique de France. 3 vol. in-8 et un atlas de 31 planches, dont plusieurs coloriées. Prix : 33 fr.

VOYAGES DANS LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, et dans le Haut et le Bas-Canada; par le capitaine B. Hall, officier de la marine royale, chargé par le gouvernement anglais de missions secrètes dans ces états. Ouvrage orné de la carte de ces pays. Deux vol. in-8. Prix : 15 fr.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, ou Description des pays arrosés par le Mississipi, l'Ohio, le Missouri et autres rivières affluentes; Observations exactes sur le cours et les sondes de ces rivières, sur les villes, villages, hameaux et fermes de cette partie du Nouveau-Monde; suivi de Remarques philosophiques, politiques, militaires et commerciales, et d'un projet de lignes frontières et de limites générales; par feu le général Collot, ex-gouverneur de la Guadeloupe; 2 vol. in-8, papier vélin, et atlas grand in-4 de 36 cartes, plans, vues et figures, etc. 40 fr.

MÉMOIRES DE JOHN TANNER, ou trente années de captivité dans les déserts de l'Amérique du Nord; traduits sur l'édition originale publiée à New-York, par M. Ernest de Blosseville, auteur de l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*. 2 vol. in-8. 15 fr.

VOYAGES EN ARABIE, contenant la description des parties du Hedjaz, regardées comme sacrées par les musulmans, celle des villes de la Mecque et de Médine, et des cérémonies observées par les pélerins qui vont visiter, soit la Kaaba, soit le tombeau du prophète; suivis de notions sur les mœurs, les coutumes et les usages des Arabes sédentaires et des Arabes scénites, ou Bédouins, sur la culture, les arts et le commerce de ces peuples, sur l'histoire de l'origine et des progrès des Wahhabites, la géographie de ces contrées, etc. 3 vol. in-8, ornés de cartes et de plans, dont ceux de Médine et de la Mecque, traduits de l'anglais de J.-L. Burckhardt; par M. J.-B. Eyriès, membre de la Société de géographie. Prix : 22 fr. 50 c.

VOYAGE DANS L'ASIE MINEURE ET EN GRÈCE, dans les années 1764, 65, 66; par le docteur Richard Chandler, traduit de l'anglais, avec des notes, par MM. Servois et Barbié Du Bocage; avec 2 cartes et un plan d'Athènes; 3 vol. in-8, 18 fr.

VOYAGE DANS L'EMPIRE D'AUTRICHE, ou Essai politique et géographique sur cet empire; par M. le chevalier Marcel de Serres, inspecteur des arts et des manufactures, professeur de la Faculté des Sciences à l'Université de France, etc. 4 forts vol. in-8, avec une carte physique de l'empire d'Autriche, et plusieurs coupes générales sur le niveau des montagnes, des plaines et des villes de cette contrée. On y a joint des tableaux fort curieux sur la manière dont les différentes races d'Autriche se trouvent répandues dans les diverses provinces de cet empire; enfin plusieurs tableaux indiquant, d'une manière comparative, l'étendue territoriale de l'Autriche à différentes époques, ainsi que le rapport qui existe entre l'étendue de cette contrée et la population qui s'y trouve. Prix : 30 fr.

VOYAGES DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES, à la recherche du capitaine Ross, en 1834 et 1835, et reconnaissance du Thlew-ee-Choh, maintenant grande rivière Back, par le capitaine Back, officier de la marine royale; traduits par M. P. Cazeau, ingénieur hydrographe. 2 vol. in-8 avec carte. 15 fr.

RELATION DU SECOND VOYAGE fait à la recherche d'un passage au Nord-Ouest, par sir John Ross, capitaine de la marine royale, et de sa résidence dans les régions arctiques, pendant les années 1829 à 1833. 2 vol. in-8, ornés de cartes et de figures. 18 fr.

par le docteur EDOUARD-DANIEL CLARKE, traduits de l'anglais, avec trois cartes géographiques et deux planches; 3 vol. in-8, 18 fr.

VOYAGE DANS LE NORD DE LA RUSSIE asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadyr, et sur les côtes de l'Amérique, fait par ordre de l'impératrice de Russie, Catherine II, depuis 1785 jusqu'en 1794, par le Commodore Billings, rédigé par M. Sauer; traduit de l'anglais, par J. CASTÉRA. 2 vol. in-8, avec un vol. in-4, contenant 14 planches et une grande carte. 15 fr.

DESCRIPTION HISTORIQUE DE L'ILE SAINTE-HÉLÈNE, extraite de l'ouvrage anglais publié à Londres, par H.-F. Brooke, secrétaire du gouvernement de l'île; traduite par J. Cohen, avec des notes géographiques, par M. Malte-Brun; une carte gravée d'après le dessin de M. Lapie, et une vue de la rade et de la ville; in-8, 2 fr. 50 c.

SOUVENIRS D'ORIENT; Constantinople — Grèce — Jérusalem, et Égypte; par HENRI CORNILLE. 2[e] édition, fig. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

VOYAGE EN SUÈDE, contenant des notions étendues sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, les mines, les sciences, les arts et la littérature de ce royaume; les mœurs, les coutumes et les usages de ses habitans; l'histoire de son gouvernement, de ses finances, de sa marine marchande, de ses forces de terre et de mer, de ses ressources; la description complète de son territoire, considéré tant sous le rapport de la géographie physique que sous celui de la géologie et de l'histoire naturelle, suivies de détails sur le gouvernement de Charles XIV Jean (Bernadotte), et sur les causes qui amenèrent son élévation au trône; par ALEXANDRE DAUMONT. Deux vol. in-8, accompagnés d'un atlas grand in-4. Prix, 21 fr.

VOYAGE A SURINAM, dans l'intérieur de la Guiane, contenant la Relation de cinq années de course et d'observations faites dans cette contrée intéressante et peu connue, avec des détails curieux sur les Indiens de la Guiane et les nègres; par le capitaine STEDMAN; trad. de l'angl. par HENRY; suivi du tableau de la colonie française de Cayenne, par le traducteur; 3 vol. in-8, avec atlas in-4 de 44 planches, 33 fr.

VOYAGES AUX ILES TÉNÉRIFFE, la Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Ricco, faits par ordre du Gouvernement en 1796, 97, 98, sous la direction du capitaine Baudin, pour faire des recherches et des collections relatives à l'histoire naturelle, contenant des observations sur le climat, le sol, la population, l'agriculture, les productions de ces îles, le caractère, les mœurs et le commerce de leurs habitans, etc.; ouvrage accompagné de notes et d'additions, par SONNINI; 2 vol. in-8, avec une grande carte, 18 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, par les corvettes le GÉOGRAPHE, le NATURALISTE et la goëlette le CASUARINA, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, rédigé par PÉRON, et continué par M. Louis de FREYCINET; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de FREYCINET; 4 vol. in-8, avec un superbe atlas grand in-4 de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes.

Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois, 72 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, 120 fr.

Les 25 planches inédites se vendent séparément, pour compléter la 1[re] édition, 18 fr.

Le tome II de la première édition publiée en 1816, in-4° et atlas, se vend séparément. 36 fr.

AMBASSADE AU THIBET ET AU BOUTAN, contenant des détails sur les mœurs, la religion, les productions, le commerce, et une notice sur les événemens qui s'y sont passés jusqu'en 1793; par Samuel Turner; trad. de l'angl. par Castéra. 2 vol. in-8 et atlas in-4. 15 fr.

VOYAGES FAITS EN TURQUIE, EN PERSE ET EN ARA-bie, depuis 1782 jusqu'en 1789, par le comte de FERRIÈRES-SAUVEBOEUF, avec ses Observations sur la religion, les mœurs, le caractère et le commerce de ces trois nations, et des détails très exacts sur la guerre des Turcs avec les deux cours impériales d'Autriche et de Russie. 2 vol. in-8. 10 fr

VOYAGEUR (LE) SENTIMENTAL, ou ma promenade à Yverdun; nouvelle édition, augmentée et suivie d'un second voyage fait par l'auteur 40 ans après; par M. Verne de Luzes; 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

GRANDS OUVRAGES.

JOURNAL DE LA NAVIGATION AUTOUR DU GLOBE, de la frégate *la Thétis* et de la corvette *l'Espérance*, pendant les années 1824, 1825 et 1826, par M. le BARON DE BOUGAINVILLE, capitaine de vaisseau, commandant de l'expédition. Ouvrage publié par ordre du roi. Deux volumes in-4 ornés de vignettes, imprimés sur papier grand raisin des Vosges, accompagnés d'un atlas composé de dix grandes cartes et de 46 planches de vues, de costumes, d'histoire naturelle, etc., la plupart coloriées, tirées sur demi-feuille de Jésus superfin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes.
Prix, 150 fr.
Prix, papier vélin. 225 fr.
Prix, papier vélin, doubles figures, noires et coloriées, les figures noires tirées sur papier de Chine. 350 fr.

VOYAGE AUX INDES-ORIENTALES, par le nord de l'Europe, les provinces du Caucase, la Géorgie, l'Arménie et la Perse; suivi de détails topographiques, statistiques et autres, sur le Pégou, les îles de Java, de Maurice et de Bourbon, sur le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène, pendant les années 1825, 1826, 1827, 1828 et 1829; publié sous les auspices de MM. les ministres de la marine et de l'intérieur, par M. CHARLES BÉLANGER, chevalier de l'ordre impérial du Lion et du Soleil de Perse, naturaliste-directeur du jardin royal de Pondichéry, membre de plusieurs sociétés savantes. 8 vol. grand in-8, accompagnés de 3 atlas grand in-4, formant au moins 200 planches, dont 90 environ coloriées. Ouvrage dédié au roi.

Cet ouvrage aura trois divisions : I. Zoologie, 8 livraisons; II. Botanique, 8 livraisons; III. Histoire du Voyage, 20 livraisons.

Prix de chaque livraison en souscrivant à l'ouvrage entier.

Papier grand-raisin superfin satiné. 10 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à un petit nombre d'exemplaires. 20 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à quelques exemplaires seulement, format grand in-4° (même grandeur que les planches), doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre; les figures noires tirées sur papier de Chine : exemplaires d'amateurs. 30 fr.

Prix de chaque livraison, en souscrivant séparément à chacune des trois divisions.

Papier grand-raisin superfin satiné. 12 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné. 24 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, format grand in-4°. 36 fr.
Le prospectus se distribue.
20 *livraisons sont en vente.*

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, exécuté par ordre du roi sur la corvette de Sa Majesté, LA COQUILLE, pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, sous le ministère et conformément aux instructions de son excellence M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, et publié sous les auspices de son excellence M. le comte de CHABROL, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies, par M. L.-I. DUPERREY, capitaine de frégate, commandant de l'expédition; 6 vol. in-4, accompagnés de 4 atlas, formant en tout 376 planches environ, dont 230 environ coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. 850 fr.

Cet ouvrage se compose de zoologie, 27 livraisons; botanique, 17 livraisons; historique, 15 livraisons; Hydrographie, 1 volume de texte en 4 parties, grand in-4; un atlas de cartes grand in-fol.

Chaque partie se vend séparément.

VOYAGE DANS L'INDE, par VICTOR JACQUEMONT, publié sous les auspices de M. GUIZOT, Ministre de l'instruction publique. 4 vol. in-4°, avec 300 planches de même format.

Cet ouvrage paraîtra en 50 livraisons, composées chacune de 6 planches et de 4 ou 5 feuilles de texte. Les planches et le texte seront exécutés avec beaucoup de soin sur grand papier vélin, format in-4° dit *jésus*.

Le prix de chaque livraison est fixé à 8 fr. : il paraîtra une livraison tous les mois; 10 livraisons sont en vente.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, le Brésil, la République orientale de l'Uruguay, la Patagonie, la République argentine, la République du Chili, la République du Pérou, la République de Bolivia, exécuté pendant les années 1824 à 1833, par ALCIDE D'ORBIGNY, naturaliste-voyageur au Muséum d'histoire naturelle, et publié sous les auspices de M. GUIZOT, Ministre de l'instruction publique, 7 vol. grand in-4°, avec 450 planches ou cartes de même format.

Cet ouvrage sera publié en 75 livraisons, composées chacune de 6 à 7 feuilles de texte

et de 6 planches. Le texte et les planches, confiés aux meilleurs artistes, seront exécutés avec beaucoup de soin, sur grand papier vélin, format in-4° jésus.

Le prix de chaque livraison est fixé à 12 fr. 50 c.: il paraîtra une livraison par mois; 15 livraisons sont en vente.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES AUTOUR DU MONDE, la corvette de sa Majesté l'ASTROLABE, exécuté par ordre du roi, pendant les années 1826 à 1829 sous le commandement de M. J. DUMONT-D'URVILLE, capitaine de vaisseau. 22 vol. gr. in-8, et quatre parties in-4, grand format, accompagnés de 4 atlas, formant environ 500 pl., dont 200 environ coloriées. 1480 fr.

Cet ouvrage se compose de historique, 41 livraisons; zoologie, 38 livraisons; botanique, 10 livraisons; entomologie, 2 livraisons; philologie, 2 vol. de texte; hydrographique, 1 vol. de texte grand in-4 divisé en quatre parties; un atlas de cartes grand in-folio. Chaque partie se vend séparément.

VOYAGE A MÉROÉ, AU FLEUVE BLANC, AU DELA DE FAZOQL DANS LE MIDI DU ROYAUME DE SENNAR, A SYOUAH, ET DANS LES CINQ OASIS; fait dans les années 1819 à 1822, par M. FRÉDÉRIC CAILLAUD, de Nantes. 4 vol. in-8 ornés de planches, de figures coloriées et accompagnés de deux atlas grand in-fol. 300

On vend séparément les 4 volumes de texte. 36

VOYAGE PITTORESQUE ET HISTORIQUE AU BRÉSIL, depuis 1816 jusqu'en 1831, par DEBRET, premier peintre et professeur de l'Académie impériale brésilienne des Beaux-Arts de Rio-Janeiro, etc. 3 vol. in-folio.

M. DEBRET, dont les tableaux ont acquis une célébrité historique, a consacré un séjour de seize ans dans l'empire brésilien à la collection la plus complète des documens sur la situation physique et morale de ce pays. Tour à tour naturaliste et historien, staticien et moraliste, mais peintre toujours et peintre fidèle, il a tracé un immense tableau où nous assistons à chaque pas de la civilisation de l'homme sauvage au milieu des forêts vierges du Brésil.

Vaste dans son ensemble et complet dans ses détails, cet ouvrage intéresse tout à la fois le naturaliste, le publiciste et l'historien.

Le premier volume est consacré à la population brésilienne encore sauvage et aux forêts vierges.

Le second volume comprendra l'industrie en général.

Le troisième volume contiendra tout ce qui concerne l'instruction publique, le culte religieux, les évènemens politiques, enfin jusqu'aux fêtes et cérémonies, et les portraits des principaux personnages qui y ont figuré. L'ouvrage est terminé par l'état des beaux-arts à Rio-Janeiro.

Chaque livraison, format in-folio, est composée de 6 planches et d'un texte explicatif. Prix de la livraison, 8 fr.

Le même ouvrage colorié avec le plus grand soin. Prix de chaque livraison, 16 fr.

18 livraisons sont en vente.

HISTOIRE NATURELLE DES ILES CANARIES, par MM. BARKER-WEBB et SABIN BERTHELOT, membres de plusieurs académies et sociétés savantes, ouvrage publié sous les auspices de M. GUIZOT, ministre de l'instruction publique.

L'histoire naturelle des îles Canaries se composera de 3 volumes grand in-4, divisés par parties, et sera accompagnée d'un atlas de 25 à 30 planches de grande dimension. L'ouvrage en entier contiendra environ 300 gravures ou lithographies.

Le premier volume se composera de miscellanées historiques, et contiendra l'introduction ou l'analyse de la conquête des Canaries, les tableaux statistiques et la relation du voyage.

Ce volume se vendra séparément.

Le second volume comprendra la géographie, la géologie et la zoologie.

Le troisième volume embrassera dans son ensemble la *flore* générale des Canaries, c'est à dire la géographie botanique et la phytographie.

L'ouvrage se composera de 50 livraisons de 3 à 4 feuilles de texte et de 5 à 6 planches correspondantes. Il paraît une livraison tous les quinze jours, qui sera remise aux souscripteurs, au prix de 6 francs, sur beau papier et caractères neufs.

Dix livraisons sont en vente.

VOYAGE PITTORESQUE AUTOUR DU MONDE, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan; leurs armes, habillemens, ustensiles, canots, maisons, danses et instrumens de musique; des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, accompagnés de descriptions, par M. le BARON CUVIER et M. A. CHAMISSO; et de crânes humains, accompagnés d'observations par le docteur Gall; le tout dessiné et lithographié par M. Louis

Choris, peintre, dans le voyage qu'il a fait sur le brick le Rurick, commandé par M. Otto Kotzebue. Un vol. grand in-fol. orné de 125 planches environ. Prix, fig. noires. 110 fr.
Prix, avec les objets d'histoire naturelle coloriés. 220 fr.
Prix, avec la totalité des figures coloriées, 330 fr.

VOYAGE PITTORESQUE ET HISTORIQUE A LYON, aux environs, et sur les rives de la Saône et du Rhône; par F.-M. Fortis; 2 vol. in-8, papier fin, de l'imprimerie de Firmin Didot, avec un atlas in-fol. très grand papier, composé de 20 planches gravées à l'*aquatinta* par Piringer et accompagnées d'un texte, 250 fr.
Les deux volumes de texte seul. 15 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, par les corvettes le *Géographe*, le *Naturaliste*, et la goëlette la *Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, rédigé par Péron, et continué par M. Louis de Freycinet; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de Freycinet; 4 vol. in-8, avec un superbe atlas grand in-4, de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois, 72 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, 120 fr.
Les 25 planches inédites se vendent séparément, pour compléter la première édition, 18 fr.
Le tome II de la première édition, publiée en 1816, in-4 et atlas, se vend séparément, 36 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES avant Jésus-Christ. 5 vol. in-8, 1re série. Prix: 35 fr.
Le même. 1 vol. in-4. Prix, 45 fr.
Le même, 1 vol. in-fol. Prix, 75 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, ou Histoire de tous les peuples, de tous les rois et de toutes les époques, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1770. 19 vol. in-8, 2e série. Prix, 133 fr.
Le même. 5 vol. in-4, plus les tables. Prix, 266 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation et la troisième série de l'ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, rédigées par une société de savans.
Cette troisième série forme 17 vol. in-8, ou 5 vol. in-4, ou 5 vol. in-folio.
Le prix du volume est de 7 fr. pour l'in-8; de 45 fr. par vol. in-4; enfin de 75 fr. par vol. in-folio.
Il a été tiré des exemplaires en papier vélin des trois séries, sur format in-4; le prix est du double.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique, et suivies de quatre différentes tables destinées à faciliter toutes sortes de recherches; par M. le marquis de Pastoret. Tome 19e, in-fol. 40 fr.
Chaque volume des tomes 1 à 18 se vend séparément. 36 fr.
Ces volumes ont été publiés par les soins de MM. Lecousse, de Villevault, de Bréquigny et de Pastoret.
Les 19 volumes se vendent ensemble. 600 fr.
Nota. Le tome 19 a paru en décembre 1835.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES DE LA FRANCE, par dom Bouquet, et autres. 19 vol. in-fol. 700 fr.
Les tomes 14, 15, 16, 17 et 18 sont par M. J.-J. Brial, membre de l'Institut de France,
Le tome 19 est de MM. Naudet et Daunou, membres de l'Institut de France.
Chaque volume se vend séparément. 36 fr.
Chaque volume, grand papier fin. 72 fr.
Nota. Le tome 19 n'a été publié que depuis fort peu de temps.

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE, traduction nouvelle, avec le texte latin, suivies d'une analyse, de l'explication des Fastes, de notes géographiques, historiques, mythologiques et critiques; par M. G.-T. Villenave; ornées de 144 gravures, d'après les dessins de MM. Le Barbier, Mansiau et Moreau; 4 vol. in-8, grand-raisin. Prix, 192 fr.
Le même, papier vélin, 384
Le même, in-4, 384
Le même, in-4, papier vélin, 672

TABLEAUX HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou Collection de 158 gravures, représentant les principaux évènemens qui ont eu lieu en

France depuis la formation des États-Généraux en assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, gravées par les premiers artistes de Paris, tels que Duplessis-Bertaux, Choffart, Copia, Coigny, Bovinet; accompagnées d'un discours historique composé par une société de gens de lettres; suivies de 66 portraits des hommes qui ont le plus marqué dans cette période de notre histoire, avec une notice historique sur chacun d'eux, précédée d'un camée, dessiné et gravé par J. Duplessis-Bertaux. 2 vol. in-fol., imprimés sur papier gr.-raisin vélin, divisés en 33 livraisons. 99 fr.

COLLECTION DE MACHINES, INSTRUMENS, USTENSILES, CONSTRUCTIONS, APPAREILS, ETC., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. Deux vol. in-4, imprimés à deux colonnes, sur grand-raisin vélin, accompagnés de deux cent dix planches environ, imprimées sur papier vélin, représentant au moins douze cents sujets, très bien lithographiés, d'après les dessins originaux faits dans diverses parties de l'Europe; par M. le comte de Lasteyrie. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, divisée en 22 livraisons. 66 fr.

PANTHÉON LITTÉRAIRE, Collection universelle des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. 100 vol. in-4, jésus vélin, imprimés en gros caractères, et renfermant la matière de mille volumes formant une bibliothèque complète, rare et choisie, valant plus de 7,000 francs. Prix, dix francs le volume in-4 de 800 pages, ce qui de fait réduit à 1 fr. environ les volumes ordinaires de 25 feuilles, du prix de 7 fr. 50 c.
60 volumes sont déjà en vente.

OUVRAGES DE M. GOFFAUX,
PROFESSEUR ÉMÉRITE DU LYCÉE IMPÉRIAL.

TABLEAUX CHRONOMÉTRIQUES ÉLÉMENTAIRES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, indiquant les démembremens des provinces et leur réunion à la couronne, et par des signes, la vie des rois, la durée de leur règne, les évènemens mémorables, siéges, traités, alliances; l'origine de la féodalité, celle de la noblesse, des parlemens, des impôts, les convocations des états généraux, les changemens survenus dans l'état moral et politique des Français. 1 vol. in-8° de 25 feuilles, avec la carte de France et les tableaux, coloriés. Prix : 6 fr. 50 c.

Précis du même ouvrage, avec les mêmes tableaux, 1 vol. in-8, 3 fr.

ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des empires; in-8, avec le tableau colorié, sur papier de Hollande, grand-aigle; nouvelle édition, corrigée d'après les derniers changemens politiques, 6 fr.

Le même ouvrage sans le tableau, 2 fr.

Le même ouvrage, 5e édition, in-12, 1826, avec le tableau colorié; édition à l'usage des colléges et des pensions, 3 fr.

CARTES CHRONOLOGIQUES ET GÉNÉALOGIQUES, pour servir à l'étude de l'histoire ancienne et moderne, et à celle des langues, des sciences et des arts, par MM. Destours et Goffaux.

Liste des cartes, avec les prix.

Carte de l'empire romain, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne, une feuille, 4 f.

Carte de France, en deux feuilles, 8 fr.

La première, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la fin du onzième siècle.

La seconde, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

Carte des écrivains de la langue latine, depuis l'origine de la langue jusqu'à la fin du sixième siècle.

Carte des principaux écrivains de la langue française, en vers et en prose, depuis le douzième siècle jusqu'à ce jour, 4 fr.

Notice explicative de ces cartes, 2 fr.

Les mêmes Cartes, collées sur toile, se vendent 1 fr. de plus par feuille.

OUVRAGES DE M. LESSON.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 255 fr

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix : 140 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendans l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités gén[illegible]ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et [illegible] à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand-raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage in-4, papier vélin. Prix: 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand-raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 96 fr.

DROIT : JURISPRUDENCE.

OUVRAGES DE M. BIRET.

RECUEIL GÉNÉRAL ET RAISONNÉ DE LA JURISPRUDENCE et des attributions des justices de paix, en toutes matières, civiles, criminelles, de police, de commerce, d'octroi, de douanes, de brevets d'invention, contentieuses et non contentieuses, etc., etc., etc., etc. Cet ouvrage, honoré d'un accueil distingué par les magistrats et les jurisconsultes, vient d'être totalement refondu dans une troisième édition; c'est à présent une véritable encyclopédie où l'on trouve absolument tout ce que l'on peut désirer sur ces matières. Toutes les questions de droit, de compétence, de procédure, y sont traitées, et des lacunes, des controverses très nombreuses y sont examinées et aplanies; troisième édition. 2 forts vol. in-8. Prix : 14 fr.

PROCÉDURE COMPLÈTE ET MÉTHODIQUE DES JUSTICES DE PAIX DE FRANCE, contenant les formules de tous jugemens, actes et procès-verbaux quelconques qui sont dans les nombreuses attributions de ces justices, tant au civil qu'en police, et dans les matières criminelles, le tout *varié* par les incidens et les exceptions prévus, avec des décisions sur le droit; 1 vol. in-12, 4e édit. 6 fr.

Les premières éditions de cet ouvrage ont été enlevées en peu de temps, et cette quatrième édition était vivement désirée.

Celui qui avait fait l'instruction pour les juges de paix, qui était la théorie, devait donner la procédure, qui était la pratique; sans celui-ci, l'ouvrage précédent de M. Biret n'eût point été complet; il l'est maintenant.

CODE RURAL, ou Analyse raisonnée des lois, décrets, ordonnances, réglemens, avis du Conseil d'Etat, et arrêts anciens et modernes, rendus en matière de police rurale, 1 vol. in-8, 6 fr.

APPLICATIONS, AU CODE CIVIL, DES INSTITUTES et des cinquante livres du Digeste, avec la traduction en regard, 2 vol. in-8, 14 fr.

Cet ouvrage, l'un des plus importans qu'on ait faits sur le Code civil, établit les différences et les rapports des lois civiles françaises avec les lois civiles romaines; c'est un commentaire très instructif de notre Code. On y trouve un nombre infini de solutions de questions qu'on ne trouverait pas dans le Code civil.

TRAITÉ DES NULLITÉS de tous genres de droit et de formes, admises en matières civiles, par les nouveaux Codes et la jurisprudence des Cours, avec l'esprit de l'ancien droit ; 2 vol. in-8, 12 fr.

C'est une matière vraiment neuve qu'un traité des nullités, et la qualité de celles que l'auteur y a distinguées rend cet ouvrage digne d'être recherché par tous ceux qui étudient et qui appliquent les lois.

TRAITÉ DE L'ABSENCE ET DE SES EFFETS; 1 vol. in-8. 5 fr.

Un traité de l'absence était d'autant plus nécessaire, qu'avant le Code civil et le Droit intermédiaire, il n'existait que des usages coutumiers et locaux, mais point de législation proprement dite sur l'absence ; que le Code civil lui-même n'y consacre que trente-deux articles, et que la matière exigeait de grands développemens. Ce qui y entrait naturellement, et que l'auteur n'a point oublié, c'est la loi du 13 janvier 1817 sur les *absens militaires*, qu'il a donnée avec un commentaire. Il a terminé ce Traité par les solutions de nombre de questions de droit relatives à l'absence en général, qu'il a puisées dans les arrêts des Cours, et particulièrement de celle de cassation. On peut regarder son ouvrage comme complet.

ESSAI, ou Commentaires sur la législation de simple police, dédié à M. le Procureur général de la Cour de Poitiers ; 1 vol. in-8, 3e édit. 5 fr.

La réponse de M. le Procureur général près la Cour de Poitiers, à la dédicace que l'auteur lui a faite et qui se trouve en tête de cet ouvrage, fait bien connaître l'utilité dont il est, et le talent avec lequel il est composé. Il le loue, entre autres choses, sur les modèles d'actes, de procès-verbaux et de jugemens qu'il y a insérés, et qui doivent servir aux juges de paix, aux maires, aux greffiers, huissiers, gardes-champêtres, etc.

CODE FORESTIER, suivi de l'ordonnance réglementaire, avec un Commentaire des articles du Code et de l'ordonnance, 2e édition, revue, corrigée et augmentée par M. P.-E. Herbin de Halle, ouvrage adopté par l'Administration des forêts. 2 vol. in-12, 8 fr.

CODE FORESTIER, tome 3e, un fort vol. in-12, contenant : 1° la Préface de l'auteur ; 2° l'Exposé des motifs du Code à la Chambre des députés, par M. le vicomte de Martignac, Ministre d'État ; 3° le Rapport de M. le baron Favart de Langlade, au nom de la commission de la Chambre des députés ; 4° la Discussion à cette Chambre ; 5° l'Exposé des motifs à la Chambre des pairs, par M. le vicomte Roy, au nom de la commission ; la Discussion à cette chambre, 5 fr.

Les trois volumes ensemble. 12 fr.

CODE DE LA PÊCHE FLUVIALE, avec un Commentaire des articles de la loi, les motifs de cette loi, la discussion aux deux Chambres, les modèles de procès-verbaux pour délits de pêche, etc. ; suivi d'un *Dictionnaire de la pêche fluviale*, contenant l'histoire naturelle des poissons et autres animaux aquatiques, l'explication des termes de pêche et de navigation, la description des lignes, hameçons, filets, engins, et instrumens de toute nature, parcs, pêcheries et procédés quelconques, employés dans les diverses sortes de pêches ; l'analyse de l'ancienne et la nouvelle législation sur le droit et l'exercice de la pêche dans les rivières navigables et flottables, canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques, etc. — Ouvrage accompagné d'un atlas composé de 23 planches gravées par M. Tardieu. 2 forts volumes in-12, 10 fr.

Chaque volume se vend séparément, 6 fr.

Le premier contient le *Code* avec le *Commentaire ;* le second se compose du *Dictionnaire de la pêche fluviale*, avec l'*Atlas*.

CONSULAT (LE) DE LA MER, ou Pandectes du Droit commercial et maritime, compilation des Usages commerciaux et maritimes du moyen-âge, suivis encore en Espagne, en Italie, à Marseille et en Angleterre, comme loi, et partout ailleurs comme raison écrite ; traduit du catalan ancien en français, d'après l'édition originale de Barcelone, de l'an 1494, précédé de l'historique des coutumes maritimes des temps anciens, suivi des pièces justificatives, par P.-B. Boucher ; 2 vol. in-8, avec des tableaux, 15 fr.

ÉCONOME (LE PARFAIT) DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, contenant les principes, les lois et les réglemens de police

relatifs aux biens ruraux, aux bois, aux forêts, aux baux à ferme, aux cheptels, aux métayers, aux épizooties et maladies des animaux domestiques; ouvrage utile aux intendans de maison, aux régisseurs, aux hommes d'affaires, aux économes, aux fermiers, aux cultivateurs, aux propriétaires et aux personnes attachées à l'ordre judiciaire; 2 vol. in-8, par P.-B. Boucher, 12 fr.

FORMULAIRE GÉNÉRAL des Actes ministériels, extra-judiciaires et de procédures, impérieusement commandés par les Codes civil et de procédure, pour l'instruction et la suite des actions à intenter en justice, ou pour l'exécution des jugemens des tribunaux, et des actes de juridiction volontaire, susceptibles d'exécution sans intervention du juge, etc.; suivi d'une table alphabétique des matières, par A.-G. Daubanton, deuxième édition; un très fort vol. in-8, 8 fr.

FORMULAIRE, ou Manuel pratique des huissiers (matières civiles), conforme au texte du Code civil et à celui du Code de procédure, où se trouvent les formules de tous les actes à faire sur chaque titre de ces deux Codes; utile aux huissiers de toutes les juridictions et à tous les avoués, qui y trouveront les formules introductives d'instances, et autres formules qu'ils peuvent avoir besoin de connaître; par M. D., avocat; 1 vol. in-12, 4 fr.

LIBERTÉ (DE LA) DES MERS, par M. de Rayneval, 2 vol. in-8, 10 fr.

MANUEL DES ARBITRES, ou Traité des principales connaissances nécessaires pour instruire et juger les affaires soumises aux décisions arbitrales, soit en matières civiles ou commerciales, contenant les principes, les lois nouvelles, les décisions intervenues depuis la publication de nos Codes, et les formules qui concernent l'arbitrage, ouvrage indispensable aux personnes qui consentent à être nommées arbitres ou qui sont attachées à l'ordre judiciaire, ainsi qu'aux notaires, négocians, propriétaires, etc.; par M. Ch., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des Experts*. Nouvelle édition. Prix : 8 fr.

MANUEL DES EXPERTS EN MATIÈRES CIVILES, ou Traités, d'après les Codes civil, de procédure et de commerce : 1° des experts, de leur choix, de leurs devoirs, de leurs rapports, de leur nomination, de leur nombre, de leur récusation, de leurs vacations, et des principaux cas où il y a lieu d'en nommer; 2° des biens et des différentes espèces de modifications de la propriété; 3° de l'usufruit, de l'usage et de l'habitation; 4° des servitudes et services fonciers; 5° des réparations locatives, de la garantie des défauts de la chose vendue, de la vérification des écritures, du faux incident civil, des mines, relativement aux indemnités auxquelles elles peuvent donner lieu entre les propriétaires de terrains et les concessionnaires, et de l'estimation ou fixation de la valeur des différentes espèces de biens, notamment de ceux qui sont expropriés pour cause d'utilité publique; 6° des bois taillis, des futaies et forêts, de leurs séparation, délimitation et arpentage, le tout d'après les règles établies par le Code forestier.

Cet ouvrage, indispensable aux architectes, entrepreneurs, propriétaires, fermiers, locataires et autres, est terminé par des procès-verbaux, ou rapports des principales opérations d'experts en matières contentieuses et non contentieuses; par M. Ch., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des arbitres*, 6e édit. Prix : 6 fr.

MANUEL DES EMPLOYÉS DE LA GARANTIE, contenant les Lois, Arrêtés, Réglemens, Instructions et Circulaires relatifs au titre et à la marque des ouvrages d'or et d'argent, à la perception du droit et à la poursuite des délits et contraventions qui en dépendent; ouvrage utile aux marchands et fabricans en orfévrerie et dorures, aux employés des droits réunis et de la garantie, et à MM. les jurisconsultes et officiers ministériels; par M. de St-H., jurisconsulte, 1 vol. in-8, avec des tableaux, 4 fr.

MANUEL (NOUVEAU) PRATIQUE des Juges de Paix, de leurs Greffiers et Huissiers, contenant tous les actes ordinaires de cette juridiction, ou d'attribution consentie par les parties, et autres de leur ministère, avec les nouvelles formules pour tous ces actes, terminé par le tarif des frais et dépens des actes et vacations des Juges de Paix, etc., par Daubenton, deuxième édition, 1 vol. in-12, 3 fr.

MANUEL DES PROPRIÉTAIRES RURAUX et des habitans de la campagne, ou Recueil par ordre alphabétique, de ce que la Loi permet, ordonne ou défend dans toutes les circonstances de la vie, et des opérations rurales, etc.; par M. Sonnini. 3e édition, 2 vol. in-12. 6 fr.

MANUEL (NOUVEAU), ou Style des Huissiers, relatif au Code de commerce intérieur et maritime; ouvrage indispensable aux juges des tribunaux de commerce, aux agréés et aux personnes employées près de ces tribunaux; par M. D., avocat, 1 vol. in-12 de 450 pages, 4 fr.

OEUVRES DE MADAME DE MONTOLIEU.

Le Robinson suisse, ou Journal d'un Père de Famille naufragé avec ses Enfans; nouvelle édition, ornée de treize jolies figures. 5 vol. in-12. 12 fr.

Saint-Clair-des-Iles, ou les Exilés à l'île de Barra, traduit librement de l'anglais. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Tableaux de Famille, ou Journal de Charles Engelmann, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Princesse de Wolfenbuttel, trad. de l'allem. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Caroline de Lichtfield, ou Mémoires d'une Famille prussienne; nouvelle édition, ornée de jolies figures, et de la musique des romances. 2 vol. in-12. 6 fr.

Corisande de Beauvilliers, anecdote française du seizième siècle, traduit de l'anglais de Charlotte Smith. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Un an et un jour, traduit librement de l'anglais. 2 vol. in-12, fig. 6 fr.

Ludovico, ou le fils d'un Homme de génie, traduit de l'anglais; ouvrage dédié à la jeunesse. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Famille Elliot, ou l'ancienne inclination, traduction libre de l'anglais, d'un roman posthume de miss Jane Austen, auteur de Raison et Sensibilité, d'Emma, etc.; nouvelle édition. 2 vol. in-12, fig. 6 fr.

Ondine, conte trad. librement de Mme Delamotte-Fouqué. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

Nouveaux Tableaux de Famille, ou la Vie d'un pauvre Ministre de village et de ses enfans, trad. de l'allem.; nouv. édit. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Olivier, trad. libre de l'allem., d'après Mme Car. Pichler. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

Dudley et Claudy, ou l'Ile de Téneriffe, traduit de l'anglais de mademoiselle Okeeffe. 6 vol. in-12, fig. 18 fr.

Les Chateaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques; nouvelle édition, revue et augmentée de quatre nouvelles. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

La Tante et la Nièce, roman trad. de l'allemand. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Le Siége de Vienne, roman historique, traduit de l'allemand de madame Caroline Pichler. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce, traduction libre, de madame Caroline Pichler; nouv. édit., revue et corrigée. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Raison et Sensibilité, ou les deux manières d'aimer, traduit librement de l'anglais. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

La Fille du Marguillier, suivie de *Charles* et *Hélène de Moldorf*, ou Huit ans de trop, traduit de l'allemand de Mesner. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Lisély, nouvelle suisse, traduite de l'allemand de Henri Clauren, suivie de Nantilde, ou la Vallée de Balbella, traduite de l'allemand d'Auguste Lafontaine, et de Frères et Sœur. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Ferme aux Abeilles, ou les Lis, nouvelle imitée d'Auguste Lafontaine. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Le Chalet des Hautes-Alpes, suivi de deux feuillets de mon ami Gustave, et d'Amour et Silence, ou la Famille d'Almstein, nouvelle imitée de l'allemand. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La jeune Aveugle, suivie de la Poupée bienfaisante, traduite de l'allemand de Gustave Schilling. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Cécile de Rodeck, ou les Regrets, suivis d'Alice ou la Sylphide, nouvelle imitée de l'anglais de la duchesse de Devonshire. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Histoire du comte Roderigo de W..., suivie du Jeune Fruitier du lac de Joux et des Aveux d'un Mysogyne, ou l'Ennemi des Femmes. 1 v. in-12, fig 3 fr.

Sophie d'Alwin, ou le Séjour aux Eaux de B***, suivie de la découverte des eaux thermales de Weissembourg, dans le Bas-Siebenthal, au canton de Berne; ancienne tradition tirée de la Rose des Alpes. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Amabel, ou Mémoires d'une jeune Femme de qualité, traduit de l'anglais de madame Elisa Hervey. 5 vol. in-12, fig. 15 fr.

Exaltation et Piété, contenant: Philosophie et Religion, Anecdote sur David Hume, l'historien.— Le Jeune Quaker, anecdote sur Guillaume Penn.— Les Souvenirs d'Élise, ou la Jeune Morave.— La veille de Noël, ou la Conversion, imitée de l'all.—Le Monastère de S.-Joseph, imité de Gœthe. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

La Rencontre au Gariglíano, ou les Quatre Femmes, traduit de l'allemand de Basile Ramdohr. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Éperon, n° 7.

Hedjaz, regardées comme sacrées par les musulmans, celle des villes de la Mecque et de Médine, et des cérémonies observées par les pélerins qui vont visiter, soit la Kaaba, soit le tombeau du prophète; suivis de notions sur les mœurs, les coutumes et les usages des Arabes sédentaires et des Arabes scénites, ou Bédouins, sur la culture, les arts et le commerce de ces peuples, sur l'histoire de l'origine et des progrès des Wahhabites, la géographie de ces contrées, etc. 3 vol. in-8, ornés de cartes et de plans, dont ceux de Médine et de la Mecque, traduits de l'anglais de J.-L. Burckhardt; par M. J.-B. Eyriès, membre de la Société de géographie. Prix : 22 fr. 50 c.

VOYAGE EN NAVARRE PENDANT L'INSURRECTION DES BASQUES (1830-1835), par J.-A. Chaho, 1 vol. in-8 orné de portrait et costumes. 7 fr. 50 c.

VOYAGE SUR LE DANUBE, de Pest à Routchouk, par navire à vapeur, et notices de la Hongrie, de la Valaquie, de la Servie, de la Turquie et de la Grèce, par M.-J. Quin; traduit par Eyriès. 2 vol. in-8 ornés de planches. 16 fr.

RELATION DU SECOND VOYAGE fait à la recherche d'un passage au Nord-Ouest, par sir John Ross, capitaine de la marine royale, et de sa résidence dans les régions arctiques, pendant les années 1829 à 1833. 2 vol. in-8 ornés de cartes et de figures. 18 fr.

VOYAGE A BUÉNOS-AYRES ET A PORTO-ALÈGRE, par la Banda Orientale, les missions d'Uruguay et la province de Rio-Grande-do-Sol, de 1830 à 1834; suivi de Considérations sur l'état du commerce français à l'extérieur, et principalement au Brésil et au Rio-de-la-Plata, par Arsène Isabelle. 1 fort vol. in-8, orné de planches et cartes. 12 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, principalement à la Californie et aux îles Sandwich pendant les années 1826 à 1829, par A. Duhaut-Cilly, capitaine au long-cours. 2 vol. in-8. 14 fr.

ÉTUDES GRAMMATICALES SUR LA LANGUE EUSKARIENNE, par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho, de Navarre, in-8. 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LA CONSTITUTION DE L'HOMME, considérée dans les Rapports avec les objets extérieurs; par G. Combe, président de la Société phrénologique d'Édimbourg; traduit de l'anglais par M. P. Dumont. Un vol. in 8, Prix: 7 fr. 50 c.

ANALYSE DE L'HISTOIRE ASIATIQUE ET DE L'HISTOIRE GRECQUE; par M. Arbanère, membre de plusieurs Sociétés savantes. 2 v. in-8°, gr. pap. vél. *Cet ouvrage a été imprimé à l'Impr. royale par ordre du Roi.* 16 fr.

ÉTUDES LÉGISLATIVES, par M. N***. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

LE QUADRILLE DES ENFANS, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut être mis en état de lire dans toutes sortes de livres en trois ou quatre mois; par Berthaud. 12e édition, augmentée de contes et d'historiettes, par mesdames de Genlis, Dufresnoy, de Beaufort d'Hautpoul, de Montolieu et Hannah More; ornée de figures et de vignettes, et accompagnée d'une boîte contenant 84 fiches. 1 vol. in-8. Prix: 15 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE GÉOLOGIE, par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, professeur de géologie à l'Athénée royal et vice-secrétaire de la Société de géologie de France. 1 vol. in-8°, atlas in-4°. 12 fr.

HISTOIRE DES MONGOLS, depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timour-Bey ou Tamerlan; par M. le baron d'Ohsson. 4 vol. in-8, cartes. 55 fr.

HISTOIRE DE LA MARINE FRANCAISE, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, par Eugène Sue. Huit vol. in-8, avec pièces justificatives, portraits, plans, cartes, vignettes, à 1 fr. la Livraison de 40 pages grand in-8, papier grand raisin satiné, avec une gravure sur acier, d'après les dessins de Tony Johannot, Gudin, Raffet, Isabey, Camille Roqueplan, etc. Dix Livraisons formant un volume orné de dix gravures. Trois volumes sont en vente. Prix de chaque vol. 10 fr.

LA PRINCESSE, par lady Morgan. 3 vol. in-8°. 22 fr. 50 c.

LA JUIVE, histoire du temps de la régence; par madame Foa. 2 vol. in-8°, figure. 15 fr.

SETTIMIA, par Mme Hortense Allart. 2 vol. in-8. 15 fr.

VELLINA, ou les Scènes et l'Esprit des Salons ; par E. G. Arbanère. 2 vol. in-8. 15 fr.

LA RELIGION NATURELLE, par M. Rozet. In-12. 2 fr.

GÉOGRAPHIE : VOYAGES.

UNE COLLECTION DE VOYAGES DANS LES QUATRE PARTIES DU MONDE, comprenant 80 vol. in-8, avec des atlas, des cartes, et une grande quantité de figures, 500 fr.

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait par ordre du gouvernement français, par M. Mollien, auteur du Voyage dans la république de Colombia ; deuxième édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8, cartes et gravures. Prix : 14 fr.

VOYAGE DANS LES QUATRE PRINCIPALES ILES DES MERS D'AFRIQUE, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années 1801 et 1802, avec l'Histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au port Louis de l'île Maurice ; par J.-B.-G.-M. Bory de Saint-Vincent ; 3 vol. in-8, avec 1 vol. in-4 de 58 planches. 48 fr.

VOYAGES ET DÉCOUVERTES DANS LE NORD ET DANS LES PARTIES CENTRALES DE L'AFRIQUE, au travers du grand désert, jusqu'au 10e degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sakatou, capitale de l'empire des Felatah, exécutés, pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham, le capitaine Clapperton, et feu le docteur Oudney ; suivis d'un appendice contenant les vocabulaires des langues de Tombouctou, de Mandara, du Bornou et du Begharmi ; des traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique ; des documens nombreux sur la minéralogie, la botanique, et les différentes branches d'histoire naturelle de cette contrée ; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière, membres de la commission centrale de la société de géographie, etc. 3 v. in-8, avec un atlas grand in-4, composé de 5 cartes, dont la carte générale de l'expédition, de vues, de figures et de planches représentant les costumes, meubles, instrumens, armes, etc., des peuples de l'intérieur de l'Afrique. Prix : 33 fr.

SECOND VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, depuis le golfe de Benin jusqu'à Sakatou, par le capitaine Clapperton, pendant les années 1825, 1826 et 1827, suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime ; traduits de l'anglais par les mêmes. 2 vol. in-8, ornés du portrait de Clapperton et de deux cartes gravées par Tardieu. Prix : 14 fr.

JOURNAL D'UNE EXPÉDITION entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, ou relation d'un voyage sur cette rivière, depuis Yaourie jusqu'à son embouchure ; par Richard John-Lander, traduit de l'anglais par Mme Louise Sw-Belloc, ouv. orné de gravures et cartes 3 vol. in-8, 18 fr.

MÉMOIRES DU CAPITAINE LANDOLPHE, contenant l'histoire de ses voyages aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques ; 2 vol. in-8, fig., 14 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, principalement à la Californie et aux îles Sandwich, pendant les années 1826 à 1829 ; par A. Duhaut-Cilly, capitaine au long-cours. 2 vol. in-8. 14 fr.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des Voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan ; l'exposition des systèmes géographiques formés sur cette contrée ; l'analyse des divers itinéraires arabes pour déterminer la position de Tombouctou, et l'examen des connaissances des anciens sur l'Afrique ; suivies d'un appendice traduit par M. le baron Sylvestre de Sacy et M. Delaporte ; par M. Walckenaer, de l'Institut. 1 fort vol. in-8, avec une grande carte. Imprimerie de Firmin Didot. Prix : 9 fr.

HISTOIRE COMPLÈTE DES DÉCOUVERTES ET VOYAGES faits en Afrique depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, accompagnée d'un précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent, de notices étendues sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un tableau de son histoire naturelle ; par le docteur Leyden et Murray ; traduite de l'anglais par M. Cuvillier. 4 vol. in-8, avec un atlas de cartes géographiques. Prix : 30 fr.

VOYAGE EN ALLEMAGNE, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806; par Mme de la Recke, née comtesse de Médin, etc.; traduit de l'allemand, par Mme la baronne de Montolieu; 4 vol. in-8, 20 fr.

VOYAGE DANS LA RÉGENCE D'ALGER, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique; contenant des observations sur la géographie physique, la géologie, la météorologie, l'histoire naturelle, etc., suivies de détails sur le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts, les mœurs et coutumes des habitans; de l'histoire de son gouvernement, de la description complète du territoire, d'un plan de colonisation, etc.; par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, attaché à l'armée d'Afrique comme ingénieur-géographe, membre de la Société d'histoire naturelle, et de la Société géologique de France. 3 vol. in-8 et un atlas de 31 planches, dont plusieurs coloriées. Prix : 33 fr.

VOYAGES DANS LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, et dans le Haut et le Bas-Canada; par le capitaine B. Hall, officier de la marine royale, chargé par le gouvernement anglais de missions secrètes dans ces états. Ouvrage orné de la carte de ces pays. Deux vol. in-8. Prix : 15 fr.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, ou Description des pays arrosés par le Mississipi, l'Ohio, le Missouri et autres rivières affluentes; Observations exactes sur le cours et les sondes de ces rivières, sur les villes, villages, hameaux et fermes de cette partie du Nouveau-Monde; suivi de Remarques philosophiques, politiques, militaires et commerciales, et d'un projet de lignes frontières et de limites générales; par feu le général Collot, ex-gouverneur de la Guadeloupe; 2 vol. in-8, papier vélin, et atlas grand in-4 de 36 cartes, plans, vues et figures, etc. 40 fr.

MÉMOIRES DE JOHN TANNER, ou trente années de captivité dans les déserts de l'Amérique du Nord; traduits sur l'édition originale publiée à New-York, par M. Ernest de Blosseville, auteur de l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*. 2 vol. in-8. 15 fr.

VOYAGES EN ARABIE, contenant la description des parties du Hedjaz, regardées comme sacrées par les musulmans, celle des villes de la Mecque et de Médine, et des cérémonies observées par les pélerins qui vont visiter, soit la Kaaba, soit le tombeau du prophète; suivis de notions sur les mœurs, les coutumes et les usages des Arabes sédentaires et des Arabes scénites, ou Bédouins, sur la culture, les arts et le commerce de ces peuples, sur l'histoire de l'origine et des progrès des Wahhabites, la géographie de ces contrées, etc. 3 vol. in-8, ornés de cartes et de plans, dont ceux de Médine et de la Mecque, traduits de l'anglais de J.-L. Burckhardt; par M. J.-B. Eyriès, membre de la Société de géographie. Prix : 22 fr. 50 c.

VOYAGE DANS L'ASIE MINEURE ET EN GRÈCE, dans les années 1764, 65, 66; par le docteur Richard Chandler, traduit de l'anglais, avec des notes, par MM. Servois et Barbié du Bocage; avec 2 cartes et un plan d'Athènes; 3 vol. in-8, 18 fr.

VOYAGE DANS L'EMPIRE D'AUTRICHE, ou Essai politique et géographique sur cet empire; par M. le chevalier Marcel de Serres, inspecteur des arts et des manufactures, professeur de la Faculté des Sciences à l'Université de France, etc. 4 forts vol. in-8, avec une carte physique de l'empire d'Autriche, et plusieurs coupes générales sur le niveau des montagnes, des plaines et des villes de cette contrée. On y a joint des tableaux fort curieux sur la manière dont les différentes races d'Autriche se trouvent répandues dans les diverses provinces de cet empire; enfin plusieurs tableaux indiquant, d'une manière comparative, l'étendue territoriale de l'Autriche à différentes époques, ainsi que le rapport qui existe entre l'étendue de cette contrée et la population qui s'y trouve. Prix : 30 fr.

VOYAGES DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES, à la recherche du capitaine Ross, en 1834 et 1835, et reconnaissance du Thlew-ee-Choh, maintenant grande rivière Back, par le capitaine Back, officier de la marine royale; traduits par M. P. Cazeau, ingénieur hydrographe. 2 vol. in-8 avec carte. 15 fr.

RELATION DU SECOND VOYAGE fait à la recherche d'un passage au Nord-Ouest, par sir John Ross, capitaine de la marine royale, et de sa résidence dans les régions arctiques, pendant les années 1829 à 1833. 2 vol. in-8, ornés de cartes et de figures. 18 fr.

RELATION DE L'AMBASSADE ANGLAISE envoyée, en 1793, dans le royaume d'Ava ou l'empire des Birmans, par le major Michel Symes, chargé de cette ambassade; suivie d'un voyage fait en 1798 à Colombo, dans l'île de Ceylan, et la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale de l'Afrique; de la description de l'île de Carnicobar et les ruines de Mavilipouram; trad. de l'anglais, avec des notes, par J. Castéra; 3 vol. in-8, avec un grand atlas in-4, contenant trente belles planches gravées par Tardieu, Delignon et Niquet, 30 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. 50 fr.

VOYAGE DANS L'EMPIRE DES BIRMANS, par Hiram Cox; traduit de l'anglais et augmenté de notes par M. Chaalons d'Argé; 2 vol. in-8, ornés de costumes et figures coloriés, et d'une carte représentant la guerre actuelle de ces peuples contre les Anglais. 14 fr.

VOYAGE A BUÉNOS-AYRES ET A PORTO-ALÈGRE, par la Banda Orientale, les missions d'Urugai et la province de Rio-Grande-do-Sol, de 1830 à 1834; suivi de Considérations sur l'état du commerce français à l'extérieur, et principalement au Brésil et au Rio-de-la-Plata; par Arsène Isabelle. 1 fort vol. in-8, orné de planches et cartes. 18 fr.

VOYAGE AU BRÉSIL, par le prince Maximilien Wied Neuwied, traduit par M. Eyriès. Trois vol. in-8, avec un atlas in-folio, composé de 41 grandes figures gravées en taille-douce et de belles cartes. Prix : 90 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, dont il n'a été tiré que douze exemplaires. Prix : 150 fr.

Le même ouvrage, sans l'atlas, mais avec les cartes. Prix: 21 fr.

RELATION DES MALHEURS ET DE LA CAPTIVITÉ, pendant deux ans et cinq mois, du capitaine David Woodard et de quatre de ses compagnons dans l'Ile de Célèbes, située sous la ligne équinoxiale, avec la description de cette île, de ses productions, des mœurs et coutumes de ses habitans; trad. de l'anglais sur la troisième édition; 1 vol. in-8, figures, 5 fr.

VOYAGE AU CHILI, AU PÉROU ET AU MEXIQUE, par le capitaine B. Hall, officier de la marine royale; entrepris par ordre du gouvernement anglais: ouvrage orné de la carte de ces pays. 2 vol. in-8. 2e édition, revue et corrigée sur la troisième édition anglaise. Prix: 15 fr.

VOYAGE EN CHINE, par John Barrow, contenant des Observations faites pendant le séjour de l'auteur dans le palais impérial de Yuen-Min-Yuen, et suivi de la relation de l'ambassade envoyée, en 1719, à Péking, par Pierre Ier, empereur de Russie; traduit de l'anglais, avec des notes; par J. Castera; 3 vol. in-8, avec un atlas in-4 de 22 planches, 25 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, 45 fr.

VOYAGE DANS LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA; par M. Mollien, auteur du Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, etc., etc. 2 vol. in-8, accompagnés de la carte de Colombia, et ornés de vues et de divers costumes. Deuxième édition. Prix : 14 fr.

VOYAGE SUR LE DANUBE, de Pest à Routchouk, par navire à vapeur, et notice de la Hongrie, de la Valaquie, de la Servie, de la Turquie et de la Grèce, par M.-J. Quin; traduit par Eyriès. 2 vol. in-8, ornés de planches. 16 fr.

VOYAGE DANS LA HAUTE ET BASSE ÉGYPTE, fait par ordre de Louis XVI, et contenant des observations de tout genre; par C.-S. Sonnini; 3 vol. in-8, avec un atlas in-4 de 40 planches, 30 fr.

VOYAGE DU LUXOR EN ÉGYPTE, entrepris par ordre du Roi, pour transporter, de Thèbes à Paris, l'un des obélisques de Sésostris; par M. de Verninac Saint-Maur, capitaine de corvette, officier de la Légion-d'Honneur, commandant de l'expédition. In-8°, orné de 7 planches, papier vélin. 12 fr.

HISTOIRE DE L'ÉGYPTE sous le gouvernement de Mohammed-Aly-Pacha, ou Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français; par M. Félix Mengin : ouvrage enrichi de notes par MM. Langlès et Jomard, et précédé d'une introduction historique par M. Agoub. 2 gros vol. in-8, imprimés sur beau papier, accompagnés d'un atlas très bien lithographié, figures noires. Prix : 22 fr.; et fig. coloriées, 27 fr.

SOUVENIRS D'ESPAGNE, ou Castille — Aragon — Valence et les provinces du Nord; par HENRI CORNILLE. 2 vol. in-8, ornés de vignettes. 15 fr.

VOYAGE EN GRÈCE ET EN TURQUIE, fait par ordre de Louis XVI, et avec l'autorisation de la cour ottomane; par Sonnini; 2 vol. in-8, et un atlas grand in-4, 20 fr.

EXCURSION EN GRÈCE pendant l'occupation de l'armée française en Morée, dans les années 1832 et 1833; par M. J.-L. LACOUR, attaché à cette armée en qualité de sous-intendant militaire. 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50 c.

VOYAGE AUX INDES ORIENTALES, pendant les années 1802, 1803, 1804, 1805 et 1806, contenant la Description du cap de Bonne-Espérance, des îles de France, Bourbon, Java, Banka, et de la petite ville de Batavia; des Observations sur le commerce et les productions de leur pays, sur les mœurs et les usages de leurs habitans; la Relation de la campagne du contre-amiral Linois; des Remarques sur l'attaque et la défense de Colombo; enfin un Vocabulaire des langues française et malaise; 2 vol. in-8, avec un atlas; par C.-E. Tombe, ancien capitaine du génie; revu et augmenté de plusieurs notes et mémoires par M. Sonnini. 20 fr.

LE MÊME OUVRAGE, avec les figures et cartes coloriées, 30 fr.

LE MÊME OUVRAGE, sur grand-jésus, vélin, atlas colorié, 40 fr.

VOYAGES DE L'EMBOUCHURE DE L'INDUS A LAHOR; A CABOUL, A BALKH, A BOUKHARA, et retour par la Perse, pendant les années 1831, 1832 et 1833, par le lieutenant A. BURNES, membre de la Société royale, lieutenant au service de la compagnie des Indes; traduits par M. J.-B. EYRIÈS; ouvrage accompagné d'un atlas. 3 vol. in-8. 30 fr.

ORIGINE ET PROGRÈS DE LA PUISSANCE DES SIKHS DANS LE PENJAB, et histoire du maha-radja Randjit-Singh, suivis de détails sur l'état actuel, la religion, les lois, les mœurs et les coutumes des Sikhs, d'après le manuscrit du capitaine WILLIAMS MURRAY, agent du gouvernement anglais à Ambala, et divers écrits; par H. T. PRINSEP, employé du gouvernement anglais dans le Bengale; traduit par XAVIER RAYMOND. Ouvrage orné de figures et carte. 1 vol. in-8. 8 fr.

RELATION D'UN VOYAGE EN ITALIE, suivie d'observations sur les anciens et les modernes, avec des tableaux historiques à l'appui; par Alphonse DUPRÉ, 2 vol. in-8, fig. Deuxième édition. 14 fr.

L'ITALIE, LA SICILE, MALTE, LA GRÈCE, LES ILES IONIENNES ET LA TURQUIE, Souvenirs de voyages historiques et anecdotiques; par M. J. GIRAUDEAU, D.-M. P., membre de plusieurs Sociétés scientifiques, etc. In-8° orné de vignettes et de 12 planches. 8 fr.

GUIDE DES ÉMIGRANS FRANÇAIS DANS LES ÉTATS DE KENTUCKY ET D'INDIANA, ou Renseignemens fidèles sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale en général et sur les États de Kentucky et d'Indiana en particulier, indiquant les mesures et précautions à prendre avant de s'embarquer, ainsi que les moyens d'y émigrer agréablement, d'y doubler sa fortune, de la mettre à l'abri de tout risque, et de s'y établir dans une situation à se créer une fortune de 80 à 100,000 fr., après 12 ans d'absence et avec de faibles capitaux. In-8°. 2 fr. 50 c.

VOYAGE EN NAVARRE PENDANT L'INSURRECTION DES BASQUES (1830-1835); par J.-A. CHAHO. 1 vol. in-8, orné de portrait et costumes. 7 fr. 50 c.

DESCRIPTION DES PYRÉNÉES, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique rurale et forestière, de l'industrie et du commerce, avec cartes et tableaux; ouvrage où l'on traite de la nature, de l'étendue et de la hauteur comparée de ces montagnes, de la température qui y règne, des plantes et des animaux qu'elles nourrissent, les points de vue remarquables, de l'origine et des mœurs des habitans, des eaux minérales, mines, carrières, etc.; par M. Dralet. 2 vol. in-8, figures, 12 fr.

VOYAGES EN RUSSIE, EN TARTARIE ET EN TURQUIE,

par le docteur EDOUARD-DANIEL CLARKE, traduits de l'anglais, avec trois cartes géographiques et deux planches; 3 vol. in-8, 18 fr.

VOYAGE DANS LE NORD DE LA RUSSIE asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadyr, et sur les côtes de l'Amérique, fait par ordre de l'impératrice de Russie, Catherine II, depuis 1785 jusqu'en 1794, par le Commodore Billings, rédigé par M. Sauer; traduit de l'anglais, par J. CASTÉRA. 2 vol. in-8, avec un vol. in-4, contenant 14 planches et une grande carte. 15 fr.

DESCRIPTION HISTORIQUE DE L'ILE SAINTE-HÉLÈNE, extraite de l'ouvrage anglais publié à Londres, par H.-F. Brooke, secrétaire du gouvernement de l'île; traduite par J. Cohen, avec des notes géographiques, par M. Malte-Brun; une carte gravée d'après le dessin de M. Lapie, et une vue de la rade et de la ville; in-8, 2 fr. 50 c.

SOUVENIRS D'ORIENT; Constantinople — Grèce — Jérusalem, et Égypte; par HENRI CORNILLE. 2e édition, fig. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

VOYAGE EN SUÈDE, contenant des notions étendues sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, les mines, les sciences, les arts et la littérature de ce royaume; les mœurs, les coutumes et les usages de ses habitans; l'histoire de son gouvernement, de ses finances, de sa marine marchande, de ses forces de terre et de mer, de ses ressources; la description complète de son territoire, considéré tant sous le rapport de la géographie physique que sous celui de la géologie et de l'histoire naturelle, suivies de détails sur le gouvernement de Charles XIV Jean (Bernadotte), et sur les causes qui amenèrent son élévation au trône; par ALEXANDRE DAUMONT. Deux vol. in-8, accompagnés d'un atlas grand in-4. Prix, 21 fr.

VOYAGE A SURINAM, dans l'intérieur de la Guiane, contenant la Relation de cinq années de course et d'observations faites dans cette contrée intéressante et peu connue, avec des détails curieux sur les Indiens de la Guiane et les nègres; par le capitaine STEDMAN; trad. de l'angl. par HENRY; suivi du tableau de la colonie française de Cayenne, par le traducteur; 3 vol. in-8, avec atlas in-4 de 44 planches, 33 fr.

VOYAGES AUX ILES TÉNÉRIFFE, la Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Ricco, faits par ordre du Gouvernement en 1796, 97, 98, sous la direction du capitaine Baudin, pour faire des recherches et des collections relatives à l'histoire naturelle, contenant des observations sur le climat, le sol, la population, l'agriculture, les productions de ces îles, le caractère, les mœurs et le commerce de leurs habitans, etc.; ouvrage accompagné de notes et d'additions, par SONNINI; 2 vol. in-8, avec une grande carte, 18 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, par les corvettes le GÉOGRAPHE, le NATURALISTE et la goëlette le CASUARINA, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, rédigé par PÉRON, et continué par M. Louis de FREYCINET; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de FREYCINET; 4 vol. in-8, avec un superbe atlas grand in-4 de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes.
Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois, 72 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, 120 fr.
Les 25 planches inédites se vendent séparément, pour compléter la 1re édition, 18 fr.
Le tome II de la première édition publiée en 1816, in-4° et atlas, se vend séparément. 36 fr.

AMBASSADE AU THIBET ET AU BOUTAN, contenant des détails sur les mœurs, la religion, les productions, le commerce, et une notice sur les événemens qui s'y sont passés jusqu'en 1793; par Samuel Turner; trad. de l'angl. par Castéra. 2 vol. in-8 et atlas in-4. 15 fr.

VOYAGES FAITS EN TURQUIE, EN PERSE ET EN ARABIE, depuis 1782 jusqu'en 1789, par le comte de FERRIÈRES-SAUVEBOEUF, avec ses Observations sur la religion, les mœurs, le caractère et le commerce de ces trois nations, et des détails très exacts sur la guerre des Turcs avec les deux cours impériales d'Autriche et de Russie. 2 vol. in-8. 10 fr

VOYAGEUR (LE) SENTIMENTAL, ou ma promenade à Yverdun; nouvelle édition, augmentée et suivie d'un second voyage fait par l'auteur 40 ans après; par M. Verne de Luzes; 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

GRANDS OUVRAGES.

JOURNAL DE LA NAVIGATION AUTOUR DU GLOBE, de la frégate *la Thétis* et de la corvette *l'Espérance*, pendant les années 1824, 1825 et 1826, par M. le BARON DE BOUGAINVILLE, capitaine de vaisseau, commandant de l'expédition. Ouvrage publié par ordre du roi. Deux volumes in-4 ornés de vignettes, imprimés sur papier grand raisin des Vosges, accompagnés d'un atlas composé de dix grandes cartes et de 46 planches de vues, de costumes, d'histoire naturelle, etc., la plupart coloriées, tirées sur demi-feuille de Jésus superfin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Prix, 150 fr.

Prix, papier vélin. 225 fr.

Prix, papier vélin, doubles figures, noires et coloriées, les figures noires tirées sur papier de Chine. 350 fr.

VOYAGE AUX INDES-ORIENTALES, par le nord de l'Europe, les provinces du Caucase, la Géorgie, l'Arménie et la Perse; suivi de détails topographiques, statistiques et autres, sur le Pégou, les îles de Java, de Maurice et de Bourbon, sur le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène, pendant les années 1825, 1826, 1827, 1828 et 1829; publié sous les auspices de MM. les ministres de la marine et de l'intérieur, par M. CHARLES BÉLANGER, chevalier de l'ordre impérial du Lion et du Soleil de Perse, naturaliste-directeur du jardin royal de Pondichéry, membre de plusieurs sociétés savantes. 8 vol. grand in-8, accompagnés de 3 atlas grand in-4, formant au moins 200 planches, dont 90 environ coloriées. Ouvrage dédié au roi.

Cet ouvrage aura trois divisions : I. Zoologie, 8 livraisons; II. Botanique, 8 livraisons; III. Histoire du Voyage, 20 livraisons.

Prix de chaque livraison en souscrivant à l'ouvrage entier.

Papier grand-raisin superfin satiné. 10 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à un petit nombre d'exemplaires. 20 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à quelques exemplaires seulement, format grand in-4° (même grandeur que les planches), doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre; les figures noires tirées sur papier de Chine : exemplaires d'amateurs. 30 fr.

Prix de chaque livraison, en souscrivant séparément à chacune des trois divisions.

Papier grand-raisin superfin satiné. 12 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné. 24 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, format grand in-4°. 36 fr.

Le prospectus se distribue.

20 *livraisons sont en vente.*

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, exécuté par ordre du roi sur la corvette de Sa Majesté, LA COQUILLE, pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, sous le ministère et conformément aux instructions de son excellence M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, et publié sous les auspices de son excellence M. le comte de CHABROL, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies, par M. L.-I. DUPERREY, capitaine de frégate, commandant de l'expédition; 6 vol. in-4, accompagnés de 4 atlas, formant en tout 376 planches environ, dont 230 environ coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. 850 fr.

Cet ouvrage se compose de zoologie, 27 livraisons; botanique, 17 livraisons; historique, 15 livraisons; Hydrographie, 1 volume de texte en 4 parties, grand in-4; un atlas de cartes grand in-fol.

Chaque partie se vend séparément.

VOYAGE DANS L'INDE, par VICTOR JACQUEMONT, publié sous les auspices de M. GUIZOT, Ministre de l'instruction publique. 4 vol. in-4°, avec 300 planches de même format.

Cet ouvrage paraîtra en 50 livraisons, composées chacune de 6 planches et de 4 ou 5 feuilles de texte. Les planches et le texte seront exécutés avec beaucoup de soin sur grand papier vélin, format in-4° dit *jésus*.

Le prix de chaque livraison est fixé à 8 fr. : il paraîtra une livraison tous les mois; 10 livraisons sont en vente.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, le Brésil, la République orientale de l'Uruguay, la Patagonie, la République argentine, la République du Chili, la République du Pérou, la République de Bolivia, exécuté pendant les années 1824 à 1833, par ALCIDE D'ORBIGNY, naturaliste-voyageur au Muséum d'histoire naturelle, et publié sous les auspices de M. GUIZOT, Ministre de l'instruction publique, 7 vol. grand in-4°, avec 450 planches ou cartes de même format.

Cet ouvrage sera publié en 75 livraisons, composées chacune de 6 à 7 feuilles de texte

et de 6 planches. Le texte et les planches, confiés aux meilleurs artistes, seront exécutés avec beaucoup de soin, sur grand papier vélin, format in-4° jésus.

Le prix de chaque livraison est fixé à 12 fr. 50 c.: il paraîtra une livraison par mois; 15 livraisons sont en vente.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES AUTOUR DU MONDE, la corvette de sa Majesté l'ASTROLABE, exécuté par ordre du roi, pendant les années 1826 à 1829 sous le commandement de M. J. DUMONT-D'URVILLE, capitaine de vaisseau. 22 vol. gr. in-8, et quatre parties in-4, grand format, accompagnés de 4 atlas, formant environ 500 pl., dont 200 environ coloriées. 1480 fr.

Cet ouvrage se compose de historique, 41 livraisons; zoologie, 38 livraisons; botanique, 10 livraisons; entomologie, 2 livraisons; philologie, 2 vol. de texte; hydrographique, 1 vol. de texte grand in-4 divisé en quatre parties; un atlas de cartes grand in-folio. Chaque partie se vend séparément.

VOYAGE A MÉROÉ, AU FLEUVE BLANC, AU DELA DE FAZOQL DANS LE MIDI DU ROYAUME DE SENNAR, A SYOUAH, ET DANS LES CINQ OASIS; fait dans les années 1819 à 1822, par M. FRÉDÉRIC CAILLAUD, de Nantes. 4 vol. in-8 ornés de planches, de figures coloriées et accompagnés de deux atlas grand in-fol. 300

On vend séparément les 4 volumes de texte. 36

VOYAGE PITTORESQUE ET HISTORIQUE AU BRÉSIL, depuis 1816 jusqu'en 1831, par DEBRET, premier peintre et professeur de l'Académie impériale brésilienne des Beaux-Arts de Rio-Janeiro, etc. 3 vol. in-folio.

M. DEBRET, dont les tableaux ont acquis une célébrité historique, a consacré un séjour de seize ans dans l'empire brésilien à la collection la plus complète des documens sur la situation physique et morale de ce pays. Tour à tour naturaliste et historien, staticien et moraliste, mais peintre toujours et peintre fidèle, il a tracé un immense tableau où nous assistons à chaque pas de la civilisation de l'homme sauvage au milieu des forêts vierges du Brésil.

Vaste dans son ensemble et complet dans ses détails, cet ouvrage intéresse tout à la fois le naturaliste, le publiciste et l'historien.

Le premier volume est consacré à la population brésilienne encore sauvage et aux forêts vierges.

Le second volume comprendra l'industrie en général.

Le troisième volume contiendra tout ce qui concerne l'instruction publique, le culte religieux, les évènemens politiques, enfin jusqu'aux fêtes et cérémonies, et les portraits des principaux personnages qui y ont figuré. L'ouvrage est terminé par l'état des beaux-arts à Rio-Janeiro.

Chaque livraison, format in-folio, est composée de 6 planches et d'un texte explicatif. Prix de la livraison, 8 fr.

Le même ouvrage colorié avec le plus grand soin. Prix de chaque livraison, 16 fr.

18 livraisons sont en vente.

HISTOIRE NATURELLE DES ILES CANARIES, par MM. BARKER-WEBB et SABIN BERTHELOT, membres de plusieurs académies et sociétés savantes, ouvrage publié sous les auspices de M. GUIZOT, ministre de l'instruction publique.

L'histoire naturelle des îles Canaries se composera de 3 volumes grand in-4, divisés par parties, et sera accompagnée d'un atlas de 25 à 30 planches de grande dimension. L'ouvrage en entier contiendra environ 300 gravures ou lithographies.

Le premier volume se composera de miscellanées historiques, et contiendra l'introduction ou l'analyse de la conquête des Canaries, les tableaux statistiques et la relation du voyage.

Ce volume se vendra séparément.

Le second volume comprendra la géographie, la géologie et la zoologie.

Le troisième volume embrassera dans son ensemble la *flore* générale des Canaries, c'est à dire la géographie botanique et la phytographie.

L'ouvrage se composera de 50 livraisons de 3 à 4 feuilles de texte et de 5 à 6 planches correspondantes. Il paraît une livraison tous les quinze jours, qui sera remise aux souscripteurs, au prix de 6 francs, sur beau papier et caractères neufs.

Dix livraisons sont en vente.

VOYAGE PITTORESQUE AUTOUR DU MONDE, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan; leurs armes, habillemens, ustensiles, canots, maisons, danses et instrumens de musique; des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, accompagnés de descriptions, par M. le BARON CUVIER et M. A. CHAMISSO; et de crânes humains, accompagnés d'observations par le docteur Gall; le tout dessiné et lithographié par M. Louis

Choris, peintre, dans le voyage qu'il a fait sur le brick le Rurick, commandé par M. Otto Kotzebue. Un vol. grand in-fol. orné de 125 planches environ. Prix, fig. noires. 110 fr.
Prix, avec les objets d'histoire naturelle coloriés. 220 fr.
Prix, avec la totalité des figures coloriées, 330 fr.

VOYAGE PITTORESQUE ET HISTORIQUE A LYON, aux environs, et sur les rives de la Saône et du Rhône; par F.-M. Fortis; 2 vol. in-8, papier fin, de l'imprimerie de Firmin Didot, avec un atlas in-fol. très grand papier, composé de 20 planches gravées à l'*aquatinta* par Piringer et accompagnées d'un texte, 250 fr.
Les deux volumes de texte seul. 15 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, par les corvettes le *Géographe*, le *Naturaliste*, et la goëlette la *Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, rédigé par Péron, et continué par M. Louis de Freycinet; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de Freycinet; 4 vol. in-8, avec un superbe atlas grand in-4, de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois, 72 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, 120 fr.
Les 25 planches inédites se vendent séparément, pour compléter la première édition, 18 fr.
Le tome II de la première édition, publiée en 1816, in-4 et atlas, se vend séparément, 36 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES avant Jésus-Christ. 5 vol. in-8, 1re série. Prix: 35 fr.
Le même. 1 vol. in-4. Prix, 45 fr.
Le même, 1 vol. in-fol. Prix, 75 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, ou Histoire de tous les peuples, de tous les rois et de toutes les époques, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1770. 19 vol. in-8, 2e série. Prix, 133 fr.
Le même. 5 vol. in-4, plus les tables. Prix, 266 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation et la troisième série de l'ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, rédigées par une société de savans.
Cette troisième série forme 17 vol. in-8, ou 5 vol. in-4, ou 5 vol. in-folio.
Le prix du [illegible] est de 7 fr. pour l'in-8; de 45 fr. par vol. in-4; enfin de 75 fr. par vol. in-folio.
Il a été tiré [illegible] plaires en papier vélin des trois séries, sur format in-4; le prix est du double.

ORDO[illegible]CES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, [illegible] par ordre chronologique, et suivies de quatre diffé-[illegible] faciliter toutes sortes de recherches; par M. le marquis de Pasto-[illegible] 40 fr.
[illegible] tomes 1 à 18 se vend séparément. 36 fr.
[illegible] publiés par les soins de MM. Lecousse, de Villevault, de Bréqui-[illegible]
[illegible] vendent ensembl[illegible] 600 fr.
[illegible] paru en décembr[illegible] 1815.

[illegible] HISTORIE[illegible] DES GAULES DE LA FRANCE, [illegible] 700 fr.
[illegible] M. J.-J. Brial, membre de l'Institut de France, [illegible] MM. Naudet [illegible], membres de l'Institut de France.
[illegible] 36 fr.
[illegible] 72 fr.
[illegible] *puis fort peu de temps.*

[illegible] OVIDE, traduction nouvelle, avec le [illegible] l'explication des Fastes, de notes géographiques, his-[illegible] G.-T. Villenave; ornées de 144 gravures, [illegible] et Moreau; 4 vol. in-8, grand-raisin. [illegible] fr.
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] DE LA RÉVOLUTION FRANÇAI[illegible]
[illegible] et les principaux évènemens qui ont eu lieu [illegible]

France depuis la formation des États-Généraux en assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, gravées par les premiers artistes de Paris, tels que Duplessis-Bertaux, Choffart, Copia, Coigny, Bovinet; accompagnées d'un discours historique composé par une société de gens de lettres; suivies de 66 portraits des hommes qui ont le plus marqué dans cette période de notre histoire, avec une notice historique sur chacun d'eux, précédée d'un camée, dessiné et gravé par J. Duplessis-Bertaux. 2 vol. in-fol., imprimés sur papier gr.-raisin vélin, divisés en 33 livraisons. 99 fr.

COLLECTION DE MACHINES, INSTRUMENS, USTENSILES, CONSTRUCTIONS, APPAREILS, ETC., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. Deux vol. in-4, imprimés à deux colonnes, sur grand-raisin vélin, accompagnés de deux cent dix planches environ, imprimées sur papier vélin, représentant au moins douze cents sujets, très bien lithographiés, d'après les dessins originaux faits dans diverses parties de l'Europe; par M. le comte de Lasteyrie. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, divisée en 22 livraisons. 66 fr.

PANTHÉON LITTÉRAIRE, Collection universelle des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. 100 vol. in-4, jésus vélin, imprimés en gros caractères, et renfermant la matière de mille volumes formant une bibliothèque complète, rare et choisie, valant plus de 7,000 francs. Prix, dix francs le volume in-4 de 800 pages, ce qui de fait réduit à 1 fr. environ les volumes ordinaires de 25 feuilles, du prix de 7 fr. 50 c.
60 volumes sont déjà en vente.

OUVRAGES DE M. GOFFAUX,
PROFESSEUR ÉMÉRITE DU LYCÉE IMPÉRIAL.

TABLEAUX CHRONOMÉTRIQUES ÉLÉMENTAIRES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, indiquant les démembremens des provinces et leur réunion à la couronne, et par des signes, la vie des rois, la durée de leur règne, les évènemens mémorables, sièges, traités, alliances; l'origine de la féodalité, celle de la noblesse, des parlemens, des impôts, les convocations des états généraux, les changemens survenus dans l'état moral et politique des Français. 1 vol. in-8° de 25 feuilles, avec la carte de France et les tableaux, coloriés. Prix : 6 fr. 50 c.

Précis du même ouvrage, avec les mêmes tableaux, 1 vol. in-8, 3 fr.

ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des empires; in-8, avec le tableau colorié, sur papier de Hollande, grand-aigle; nouvelle édition, corrigée d'après les derniers changemens politiques, 6 fr.

Le même ouvrage sans le tableau, 2 fr.

Le même ouvrage, 5e édition, in-12, 1826, avec le tableau colorié; édition à l'usage des colléges et des pensions, 3 fr.

CARTES CHRONOLOGIQUES ET GÉNÉALOGIQUES, pour servir à l'étude de l'histoire ancienne et moderne, et à celle des langues, des sciences et des arts, par MM. Destours et Goffaux.

Liste des cartes, avec les prix.

Carte de l'empire romain, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne, une feuille, 4 f.

Carte de France, en deux feuilles, 8 fr.

La première, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la fin du onzième siècle.

La seconde, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

Carte des écrivains de la langue latine, depuis l'origine de la langue jusqu'à la fin du sixième siècle.

Carte des principaux écrivains de la langue française, en vers et en prose, depuis le douzième siècle jusqu'à ce jour, 4 fr.

Notice explicative de ces cartes, 2 fr.

Les mêmes Cartes, collées sur toile, se vendent 1 fr. de plus par feuille.

OUVRAGES DE M. LESSON.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 255 fr

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix : 140 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendans l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités gén[illegible]ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et [illegible] à les tenir au courant des nouvelles déco[illegible]s et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand-raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage in-4, papier vélin. Prix: 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand-raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 96 fr.

DROIT : JURISPRUDENCE.

OUVRAGES DE M. BIRET.

RECUEIL GÉNÉRAL ET RAISONNÉ DE LA JURISPRUDENCE et des attributions des justices de paix, en toutes matières, civiles, criminelles, de police, de commerce, d'octroi, de douanes, de brevets d'invention, contentieuses et non contentieuses, etc., etc., etc., etc. Cet ouvrage, honoré d'un accueil distingué par les magistrats et les jurisconsultes, vient d'être totalement refondu dans une troisième édition; c'est à présent une véritable encyclopédie où l'on trouve absolument tout ce que l'on peut désirer sur ces matières. Toutes les questions de droit, de compétence, de procédure, y sont traitées, et des lacunes, des controverses très nombreuses y sont examinées et aplanies; troisième édition. 2 forts vol. in-8. Prix : 14 fr.

PROCÉDURE COMPLÈTE ET MÉTHODIQUE DES JUSTICES DE PAIX DE FRANCE, contenant les formules de tous jugemens, actes et procès-verbaux quelconques qui sont dans les nombreuses attributions de ces justices, tant au civil qu'en police, et dans les matières criminelles, le tout *varié* par les incidens et les exceptions prévus, avec des décisions sur le droit; 1 vol. in-12, 4e édit. 6 fr.

Les premières éditions de cet ouvrage ont été enlevées en peu de temps, et cette quatrième édition était vivement désirée.

Celui qui avait fait l'instruction pour les juges de paix, qui était la théorie, devait donner la procédure, qui était la pratique; sans celui-ci, l'ouvrage précédent de M. Biret n'eût point été complet; il l'est maintenant.

CODE RURAL, ou Analyse raisonnée des lois, décrets, ordonnances, réglemens, avis du Conseil d'Etat, et arrêts anciens et modernes, rendus en matière de police rurale, 1 vol. in-8, 6 fr.

APPLICATIONS, AU CODE CIVIL, DES INSTITUTES et des cinquante livres du Digeste, avec la traduction en regard, 2 vol. in-8, 14 fr.

Cet ouvrage, l'un des plus importans qu'on ait faits sur le Code civil, établit les différences et les rapports des lois civiles françaises avec les lois civiles romaines; c'est un commentaire très instructif de notre Code. On y trouve un nombre infini de solutions de questions qu'on ne trouverait pas dans le Code civil.

TRAITÉ DES NULLITÉS de tous genres de droit et de formes, admises en matières civiles, par les nouveaux Codes et la jurisprudence des Cours, avec l'esprit de l'ancien droit ; 2 vol. in-8, 12 fr.

C'est une matière vraiment neuve qu'un traité des nullités, et la qualité de celles que l'auteur y a distinguées rend cet ouvrage digne d'être recherché par tous ceux qui étudient et qui appliquent les lois.

TRAITÉ DE L'ABSENCE ET DE SES EFFETS; 1 vol. in-8. 5 fr.

Un traité de l'absence était d'autant plus nécessaire, qu'avant le Code civil et le Droit intermédiaire, il n'existait que des usages coutumiers et locaux, mais point de législation proprement dite sur l'absence ; que le Code civil lui-même n'y consacre que trente-deux articles, et que la matière exigeait de grands développemens. Ce qui y entrait naturellement, et que l'auteur n'a point oublié, c'est la loi du 13 janvier 1817 sur les *absens militaires*, qu'il a donnée avec un commentaire. Il a terminé ce Traité par les solutions de nombre de questions de droit relatives à l'absence en général, qu'il a puisées dans les arrêts des Cours, et particulièrement de celle de cassation. On peut regarder son ouvrage comme complet.

ESSAI, ou Commentaires sur la législation de simple police, dédié à M. le Procureur général de la Cour de Poitiers ; 1 vol. in-8, 3e édit. 5 fr.

La réponse de M. le Procureur général près la Cour de Poitiers, à la dédicace que l'auteur lui a faite et qui se trouve en tête de cet ouvrage, fait bien connaître l'utilité dont il est, et le talent avec lequel il est composé. Il le loue, entre autres choses, sur les modèles d'actes, de procès-verbaux et de jugemens qu'il y a insérés, et qui doivent servir aux juges de paix, aux maires, aux greffiers, huissiers, gardes-champêtres, etc.

CODE FORESTIER, suivi de l'ordonnance réglementaire, avec un Commentaire des articles du Code et de l'ordonnance, 2e édition, revue, corrigée et augmentée par M. P.-E. Herbin de Halle, ouvrage adopté par l'Administration des forêts. 2 vol. in-12, 8 fr.

CODE FORESTIER, tome 3e, un fort vol. in-12, contenant : 1° la Préface de l'auteur ; 2° l'Exposé des motifs du Code à la Chambre des députés, par M. le vicomte de Martignac, Ministre d'État ; 3° le Rapport de M. le baron Favart de Langlade, au nom de la commission de la Chambre des députés ; 4° la Discussion à cette Chambre ; 5° l'Exposé des motifs à la Chambre des pairs, par M. le vicomte Roy, au nom de la commission ; la Discussion à cette chambre, 6 fr.

Les trois volumes ensemble. 12 fr.

CODE DE LA PÊCHE FLUVIALE, avec un Commentaire des articles de la loi, les motifs de cette loi, la discussion aux deux Chambres, les modèles de procès-verbaux pour délits de pêche, etc. ; suivi d'un *Dictionnaire de la pêche fluviale*, contenant l'histoire naturelle des poissons et autres animaux aquatiques, l'explication des termes de pêche et de navigation, la description des lignes, hameçons, filets, engins, et instrumens de toute nature, parcs, pêcheries et procédés quelconques, employés dans les diverses sortes de pêches ; l'analyse de l'ancienne et la nouvelle législation sur le droit et l'exercice de la pêche dans les rivières navigables et flottables, canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques, etc. — Ouvrage accompagné d'un atlas composé de 23 planches gravées par M. Tardieu. 2 forts volumes in-12, 10 fr.

Chaque volume se vend séparément, 6 fr.

Le premier contient le *Code* avec le *Commentaire* ; le second se compose du *Dictionnaire de la pêche fluviale*, avec l'*Atlas*.

CONSULAT (LE) DE LA MER, ou Pandectes du Droit commercial et maritime, compilation des Usages commerciaux et maritimes du moyen-âge, suivis encore en Espagne, en Italie, à Marseille et en Angleterre, comme loi, et partout ailleurs comme raison écrite ; traduit du catalan ancien en français, d'après l'édition originale de Barcelone, de l'an 1494, précédé de l'historique des coutumes maritimes des temps anciens, suivi des pièces justificatives, par P.-B. Boucher ; 2 vol. in-8, avec des tableaux, 15 fr.

ÉCONOME (LE PARFAIT) DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, contenant les principes, les lois et les réglemens de police

relatifs aux biens ruraux, aux bois, aux forêts, aux baux à ferme, aux cheptels, aux métayers, aux épizooties et maladies des animaux domestiques; ouvrage utile aux intendans de maison, aux régisseurs, aux hommes d'affaires, aux économes, aux fermiers, aux cultivateurs, aux propriétaires et aux personnes attachées à l'ordre judiciaire; 2 vol. in-8, par P.-B. BOUCHER, 12 fr.

FORMULAIRE GÉNÉRAL des Actes ministériels, extra-judiciaires et de procédures, impérieusement commandés par les Codes civil et de procédure, pour l'instruction et la suite des actions à intenter en justice, ou pour l'exécution des jugemens des tribunaux, et des actes de juridiction volontaire, susceptibles d'exécution sans intervention du juge, etc.; suivi d'une table alphabétique des matières, par A.-G. DAUBANTON, deuxième édition; un très fort vol. in-8, 8 fr.

FORMULAIRE, ou Manuel pratique des huissiers (matières civiles), conforme au texte du Code civil et à celui du Code de procédure, où se trouvent les formules de tous les actes à faire sur chaque titre de ces deux Codes; utile aux huissiers de toutes les juridictions et à tous les avoués, qui y trouveront les formules introductives d'instances, et autres formules qu'ils peuvent avoir besoin de connaître; par M. D., avocat; 1 vol. in-12, 4 fr.

LIBERTÉ (DE LA) DES MERS, par M. DE RAYNEVAL, 2 vol. in-8, 10 fr.

MANUEL DES ARBITRES, ou Traité des principales connaissances nécessaires pour instruire et juger les affaires soumises aux décisions arbitrales, soit en matières civiles ou commerciales, contenant les principes, les lois nouvelles, les décisions intervenues depuis la publication de nos Codes, et les formules qui concernent l'arbitrage, ouvrage indispensable aux personnes qui consentent à être nommées arbitres ou qui sont attachées à l'ordre judiciaire, ainsi qu'aux notaires, négocians, propriétaires, etc.; par M. CH., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des Experts*. Nouvelle édition. Prix : 8 fr.

MANUEL DES EXPERTS EN MATIÈRES CIVILES, ou Traités, d'après les Codes civil, de procédure et de commerce : 1° des experts, de leur choix, de leurs devoirs, de leurs rapports, de leur nomination, de leur nombre, de leur récusation, de leurs vacations, et des principaux cas où il y a lieu d'en nommer; 2° des biens et des différentes espèces de modifications de la propriété; 3° de l'usufruit, de l'usage et de l'habitation; 4° des servitudes et services fonciers; 5° des réparations locatives, de la garantie des défauts de la chose vendue, de la vérification des écritures, du faux incident civil, des mines, relativement aux indemnités auxquelles elles peuvent donner lieu entre les propriétaires de terrains et les concessionnaires, et de l'estimation ou fixation de la valeur des différentes espèces de biens, notamment de ceux qui sont expropriés pour cause d'utilité publique; 6° des bois taillis, des futaies et forêts, de leurs séparation, délimitation et arpentage, le tout d'après les règles établies par le Code forestier.

Cet ouvrage, indispensable aux architectes, entrepreneurs, propriétaires, fermiers, locataires et autres, est terminé par des procès-verbaux, ou rapports des principales opérations d'experts en matières contentieuses et non contentieuses; par M. CH., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des arbitres*, 6e édit. Prix : 6 fr.

MANUEL DES EMPLOYÉS DE LA GARANTIE, contenant les Lois, Arrêtés, Réglemens, Instructions et Circulaires relatifs au titre et à la marque des ouvrages d'or et d'argent, à la perception du droit et à la poursuite des délits et contraventions qui en dépendent; ouvrage utile aux marchands et fabricans en orfévrerie et dorures, aux employés des droits réunis et de la garantie, et à MM. les jurisconsultes et officiers ministériels; par M. de St-H., jurisconsulte, 1 vol. in-8, avec des tableaux, 4 fr.

MANUEL (NOUVEAU) PRATIQUE des Juges de Paix, de leurs Greffiers et Huissiers, contenant tous les actes ordinaires de cette juridiction, ou d'attribution consentie par les parties, et autres de leur ministère, avec les nouvelles formules pour tous ces actes, terminé par le tarif des frais et dépens des actes et vacations des Juges de Paix, etc., par DAUBENTON, deuxième édition, 1 vol. in-12, 3 fr.

MANUEL DES PROPRIÉTAIRES RURAUX et des habitans de la campagne, ou Recueil par ordre alphabétique, de ce que la Loi permet, ordonne ou défend dans toutes les circonstances de la vie, et des opérations rurales, etc.; par M. SONNINI. 3e édition, 2 vol. in-12. 6 fr.

MANUEL (NOUVEAU), ou Style des Huissiers, relatif au Code de commerce intérieur et maritime; ouvrage indispensable aux juges des tribunaux de commerce, aux agréés et aux personnes employées près de ces tribunaux; par M. D., avocat, 1 vol. in-12 de 450 pages, 4 fr.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Éperon, n° 7.

